

2019

Bilan d'activités Danevell obererezh

**Animation du Document d'objectifs du site de Guissény
Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral "Marais de Curnic"
Coordination de travaux pour les itinéraires de randonnée**

**Kas en-dro Teul Palioù takad Gwiseni
Merañ takad Mirva an Arvor "Palud Kurnig"
Kenurzhañ labourioù evit an troioù-bale**

**Opérateur : Mairie de Guissény Ti-Kêr Gwiseni
Président du Comité de pilotage : Maire de Guissény, Maer Gwiseni Raphaël RAPIN
Chargé de mission Natura 2000 - Kargad a gefridi Natura 2000 : Nicolas LONCLE**

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



Guissény
Gwiseni

L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Buheziñ an dachenn Natura 2000
a zo kenarc'hantaouet gant Unaniezh Europa
L'animation du site Natura 2000
est cofinancée par l'Union européenne.

Table des matières

I Préambule.....	7
I.1 Le Docob et le site Natura 2000.....	7
I.2 L'animation.....	7
I.2.a Structure opératrice.....	7
I.2.b Le chargé de mission.....	8
I.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....	8
I.3.a Milieux et espèces d'intérêt communautaire.....	8
I.3.b Objectifs de développement durable à partir de 2002.....	9
I.3.c Actions à mettre en place.....	10
I.4 Missions de la structure animatrice.....	10
II Gestion des habitats et espèces.....	11
II.1 Animation des contrats Natura 2000.....	11
Animations des quatre contrats entretien par pâturage.....	11
Entretien et restauration des tourbière et prairies à succise d'An Isquin.....	11
Dépôts et acceptations/refus de nouveaux contrats.....	12
Autres projets de contrats.....	12
II.2 Animation des MAEC.....	19
II.2.a Présentation du projet agro-environnemental.....	19
II.2.b Synthèse sur la signature des MAEC.....	19
II.2.c Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de MAEC.....	19
II.2.d Mesures réalisées.....	19
II.3 Animation de la charte Natura 2000.....	21
II.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers.....	21
II.4.a Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie.....	21
Travaux de gestion hydraulique.....	21
Réparation et entretien de la digue du Curnic.....	21
Restauration de prairies à Trimean / La Palud.....	22
Restauration de prairies dunaires sur la Palud.....	22
II.4.b Travaux post-tempêtes et érosion : restauration du GR34, des dunes et des accès plages.....	24
Continuité du GR34.....	24
Accès plage.....	24
II.4.c Actions de gestion réalisées par le chargé de mission.....	26
Limitation d'espèces végétales invasives.....	26
II.4.d Actions de gestion sans financement.....	27
Gestion agro-pastorale au Curnic.....	27
Fauche avec exportation sur les dunes.....	28
Secteurs le long de la baie de Tresseny.....	28
Action foncière du Conservatoire du Littoral.....	28
II.4.e Chantiers de bénévoles d'une demi-journée.....	31
Nettoyage de plage : déchets.....	31
Coupe de rejets de saules et de prunelliers.....	31
Entretien du carré d'étrepage d'An Isquin.....	31
II.4.f Dispositif argent de poche.....	32
III Évaluation des incidences des projets.....	38
III.1 Manifestations sportives.....	38
III.1.a Les foulées de la baie (édition 2020).....	38
III.1.b Trail de l'Aber Wrac'h (édition 2019).....	38
III.1.c Raid nature du Kurnig (édition 2019).....	38
III.2 Manifestation nautiques.....	38

III.2.a Fête de la mer organisée par la SNSM de Guissény (édition 2019).....	38
III.2.b Championnat de funboard coupe Penn Ar Bed (pas d'édition).....	38
III.3 Circulation avec un engin motorisé sur le DPM : ramassage de goémon.....	38
III.3.a Demande de dérogation de circulation pour le ramassage de goémon d'épave.....	38
III.3.b Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues de rives.....	38
III.3.c Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues vertes en mer.....	39
Remarques de la mairie suite à la saison 2019.....	39
III.4 Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif au Curnic.....	39
III.4.a Travaux de réseaux d'assainissement au Curnic.....	39
Canalisation traversant le marais.....	39
Poste de relevage à la maison de la digue.....	39
Station sous-vide à Trimean.....	39
III.4.b Nouvelle station d'épuration et point de rejet.....	40
III.5 Réhabilitation de la friche urbaine de Skol An Aod.....	40
III.6 Accompagnement des associations dans le cadre de manifestations diverses pour la prise en compte des espèces et des habitats sensibles.....	40
IV Suivis scientifiques et techniques.....	41
IV.1 Suivis dans le cadre de l'opération Natura 2000 et de la gestion des terrains du CEL.....	41
IV.1.a Suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire.....	41
Une année relativement calme.....	41
Caméra pour le suivi de Gwenn Drêz.....	41
Étude sur le fonctionnement morpho-sédimentaire de la baie de la digue.....	41
IV.1.b Gestion du trait de côte.....	41
GEMAPI.....	41
Signature et atelier du partenariat Litto'risques à Guissény.....	42
OSIRISC+.....	42
Projet de transfert de sable au Curnic.....	42
IV.1.c Espèces d'intérêt communautaire.....	42
Liparis de Loesel <i>Liparis loeselii</i> var. <i>Ovata</i>	42
Damier de la succise <i>Euphydrias aurinia</i>	44
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	45
Phragmite aquatique.....	45
Loutre d'Europe.....	45
Phoque gris.....	45
IV.1.d Habitats d'intérêt communautaire.....	45
Stage sur la typologie des habitats terrestres.....	45
Étude du pâturage sur le cordon dunaire de la Sécherie.....	46
Mares.....	46
Lagune (étang du Curnic).....	46
IV.1.e Connaissances des usages.....	46
Ramassage de goémon d'épave.....	46
Pêche à pied récréative.....	46
IV.1.f Chiroptères (Chauve-souris).....	47
Chiroptère pour la chapelle de Brendaouez.....	47
IV.1.g Amphibiens et Reptiles.....	47
IV.1.h Abeilles à la maison de la digue.....	47
IV.1.i Faune aquatique.....	47
Indicateur de la qualité des milieux.....	47
IV.1.j Suivi de la digue du marais du Curnic.....	49
Suivis 2019.....	49
Rédaction de rapports.....	50
Temps de travail.....	50
IV.1.k Intégration des données dans le Système d'Information Géographique.....	50
IV.1.l Comptage Wetland et autres suivis d'oiseaux.....	50

Suivi des oiseaux nicheurs d'An Isquin.....	50
Wetland.....	50
Points d'écoute IPA.....	50
Vanneau huppé.....	50
Gravelot à collier interrompu.....	51
Goéland argenté nicheur.....	51
Sterne pierregarin.....	51
Ardéidés nicheurs.....	51
IV.1.m Mammifères et autres animaux marins.....	51
Suivi sentinelle du programme CapOeRa.....	51
Échouage de mammifères marins.....	51
IV.2 Projet de cahier de suivis.....	51
<u>V Information, communication, sensibilisation.....</u>	<u>52</u>
<u>V.1 Création / mise à jour d'outils de communication.....</u>	<u>52</u>
<u>V.1.a Communication par les médias de l'opérateur.....</u>	<u>52</u>
Site internet du site Natura 2000.....	52
Autres supports numériques.....	52
Bulletin d'information municipal.....	52
Revue annuelle : Sell'ta.....	52
Livret estival : le Guiss'Anim.....	52
<u>V.1.b Information dans la presse et autres médias.....</u>	<u>52</u>
Presse quotidienne régionale.....	52
Radio.....	52
Télévision.....	52
<u>V.2 Sensibilisation et Animation.....</u>	<u>53</u>
<u>V.2.a Interventions auprès de scolaires et d'étudiants.....</u>	<u>53</u>
Filière bilingue école Sainte-Jeanne d'Arc.....	53
Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, IUEM-UBO.....	53
Lycée agricole du Cleusmeur.....	53
Accueil de stagiaires.....	53
Service civique.....	53
<u>V.2.b Sensibilisation et animations auprès du grand public.....</u>	<u>54</u>
Journée de la digue : pas d'édition en 2019.....	54
Animations nature hors période estivale.....	54
Animations estivales de la mairie.....	54
Chuchumuchu, murmure des roseaux.....	55
<u>V.2.c Maison de la digue : étude de faisabilité et de programmation.....</u>	<u>56</u>
<u>V.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site et réseaux connexes.....</u>	<u>57</u>
<u>V.3.a Réseau Natura 2000 et autres réseaux.....</u>	<u>57</u>
<u>V.3.b Association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne.....</u>	<u>57</u>
<u>V.3.c Représentation de l'association à l'Association des Gestionnaires d'espaces naturels Bretons.....</u>	<u>57</u>
<u>VI Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site.....</u>	<u>58</u>
<u>VI.1 Plan algues vertes des bassins versants du Quilimadec et de l'Alanan.....</u>	<u>58</u>
Étude sur le renforcement de la dénitrification dans l'étang du Curnic.....	58
Étang du pont.....	58
Ramassage des algues vertes.....	58
<u>VI.2 Qualité des eaux de baignade.....</u>	<u>58</u>
<u>VI.2.a Actions de suivi et d'information.....</u>	<u>58</u>
Fermeture saisonnière des plages de la Croix et des Barrachou.....	58
Résultats analyses plages 2018.....	59
<u>VI.2.b Études et recherche des sources de pollutions.....</u>	<u>61</u>
Révision des profils.....	61
<u>VI.2.c Autres aménagements et travaux.....</u>	<u>62</u>

Panneaux d'information des plages.....	62
Nouvelle station d'épuration et élargissement du réseau d'assainissement collectif.....	62
<u>VI.3 Autre : atteintes environnementales et police de l'environnement.....</u>	<u>63</u>
<u>VI.3.a Atteintes et dérangement dans le périmètre du site.....</u>	<u>63</u>
Dépôts de déchets agricoles et brûlages.....	63
Autres dépôts illégaux.....	63
Circulation sur milieux sensibles avec engins motorisés.....	63
Chiens et chevaux sur l'estran.....	64
<u>VI.3.b Atteintes environnementales en périphérie du site.....</u>	<u>64</u>
Remblais et autres atteintes aux zones humides.....	64
Pollutions d'origine agricole.....	64
Autres pollutions.....	65
<u>VI.3.c Autres faits à signaler en périphérie du site.....</u>	<u>65</u>
<u>VI.3.d Lutte contre le Frelon asiatique.....</u>	<u>65</u>
<u>VII Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....</u>	<u>68</u>
<u>VII.1 Organisation de la gouvernance du site.....</u>	<u>68</u>
<u>VII.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage.....</u>	<u>68</u>
<u>VII.1.b Animation de groupes de travail.....</u>	<u>68</u>
<u>VII.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État et le CEL.....</u>	<u>68</u>
Action foncière renforcée.....	68
Visites du personnel de du Conservatoire du littoral.....	68
<u>VII.1.d Rencontres et rendez-vous divers.....</u>	<u>70</u>
<u>VII.2 Gestion administrative et financière.....</u>	<u>70</u>
<u>VII.3 Évaluation et mise à jour du Docob.....</u>	<u>70</u>
Travail d'évaluation mené en 2018.....	70
Travail prévu en 2019.....	70
<u>VII.4 Élaboration de la charte.....</u>	<u>70</u>
<u>VIII Synthèse.....</u>	<u>71</u>
<u>Index des figures.....</u>	<u>72</u>
<u>Index des tables.....</u>	<u>72</u>
<u>IX ANNEXES.....</u>	<u>73</u>

I Préambule

I.1 Le Docob et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) couvre une superficie d'environ 600 ha dont 60 % environ sur le domaine public maritime (Figure 1). Concernant la partie terrestre, il se situe majoritairement sur la commune de Guissény, en partie sur les communes de Plouguerneau et de Kerlouan. Il est bordé au nord par le site Natura 2000 FR5300017 (Abers – Côtes des Légendes).

Le DOCOB du site de Guissény est validé depuis 2002 et en phase effective d'animation depuis 2003.

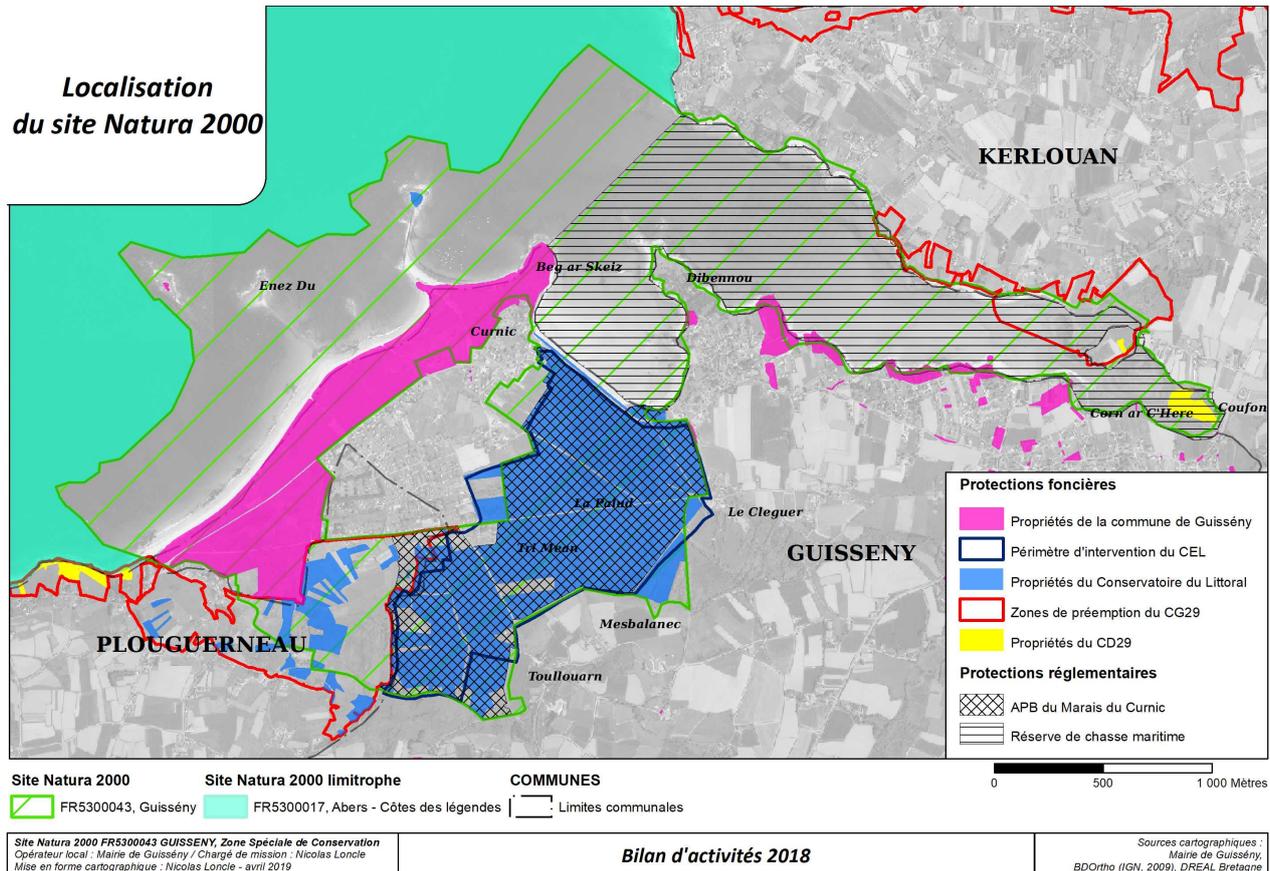


Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 FR5300043 Guissény et autres périmètres de protection

I.2 L'animation

I.2.a Structure opératrice

La commune de Guissény est opératrice du site Natura 2000 depuis 1998, le DOCOB est validé depuis 2002. Depuis cette date, la mairie de Guissény est devenue la structure animatrice du DOCOB. La mise en place des actions a réellement débutée en 2003. Depuis 2008, Raphaël RAPIN, maire de Guissény est président du Comité de Pilotage.

Jusqu'à 2008, le temps consacré à l'animation Natura 2000 était de 0,33 ETP. En 2009, 2010, 2011 ce temps est passé à 0,44 ETP. En 2012, 0,4 ETP était attribué à l'animation du site grâce à un report de l'enveloppe 2011 non entièrement utilisée du fait de la vacance du poste pendant 4 mois. Sans ce report, l'enveloppe 2012 était à nouveau de 0,33 ETP. Fin 2012, il était prévu initialement par la DREAL d'attribuer 0,25 ETP au site ; après échange avec la mairie, l'enveloppe a été maintenue à 0,33 ETP depuis 2013. Le temps prévu pour l'animation du DOCOB par le fond Etat/FEADER était ainsi de 105 jours effectifs (711,40h pour l'année soit l'équivalent de 16h par semaine). L'année 2019, correspond à la 17^{ème} année d'animation du site.

Le volume hebdomadaire de travail est de 35h00 dont 16h00 financées par la subvention État/FEADER ; 5h00 sont financées par une subvention du Conseil départemental du Finistère pour la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral ; les 14h00 restantes sont financées par la Mairie pour la mise en place d'animation

nature, la coordination de travaux pour la randonnée (GR34 notamment), les travaux littoraux, l'encadrement d'un service. Dans la pratique, la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral s'inscrit dans les objectifs Natura 2000 du site. Une partie des actions financées par la Mairie sur fonds propres sont également en lien avec les objectifs Natura 2000, notamment grâce aux animations nature qui permettent de faire découvrir et sensibiliser les habitants et touristes à la richesse et la sensibilité des milieux. Aussi, ce bilan d'activités présente une partie des actions s'inscrivant dans le cadre de ces financements. Il est précisé lorsque nécessaire les affectations financières de certaines actions.

I.2.b Le chargé de mission

Nicolas LONCLE est le chargé de mission depuis septembre 2011. Il a succédé à Annaïg POSTEC, chargée de mission depuis 2003 qui a quitté ce poste fin mai 2011 pour prendre en charge de l'animation du site Natura 2000 Rivière de l'Elorn. Elle a elle-même succédé à Stéphanie ESCHES qui a rédigé le DOCOB de 1999 à 2002.

I.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

I.3.a Milieux et espèces d'intérêt communautaire

Le site de Guissény, malgré une superficie relativement faible, recèle un nombre important d'habitats (Tableau 1) et d'espèces d'intérêt communautaire (Tableau 2).

Tableau 1. Liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site de Guissény

Désignation	Code NATURA 2000 (EUR27)
- bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1110
- estuaires	1130
- replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140
- lagunes*	1150
- grandes criques et baies peu profondes (herbiers à <i>zostera marina</i>)	1160
- récifs	1170
- végétation annuelle des lasses de mer	1210
- végétation vivace des rivages de galets	1220
- falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	1230
- végétation annuelle pionnière à <i>Salicornia</i> et autres, des zones boueuses et sableuses	1310
- prés-salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia</i>)	1330
- fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	1420
- dunes mobiles embryonnaires	2110
- dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	2120
- dunes fixées à végétations herbacées (dunes grises)*	2130
- dépressions humides intradunales	2190
- eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques à végétation amphibie à <i>Lobelia</i> , <i>Littorella</i> et <i>Isoetes</i>	3110
- prairies à Molinie sur calcaire et argile (= bas-marais acides)	6410
- tourbières hautes actives*	7110

*habitats prioritaires

Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site de Guissény

Espèce		Statuts de protection		
nom scientifique	nom vernaculaire	Dir. CEE 92/43 - HFF	Convention de Berne	Protection nationale
<i>Liparis loeselii</i> subsp. <i>ovata</i>	Liparis de Loesel	Annexes II et IV	Annexe I	Annexe I
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Annexes II et IV	Annexe II	Annexe I

Des phoques gris sont régulièrement observés dans le périmètre du site. Il serait intéressant de pouvoir préciser les fonctionnalités du secteur pour cette espèce.

Autres espèces floristiques remarquables (non exhaustif)

- *Drosera rotundifolia* (Rosolis à feuilles rondes)
- *Salix arenaria* (Saule gris)
- *Otanthus maritimus* (Santoline maritime) - non revu au cours de la dernière décennie
- *Eryngium maritimum* (Panicaut des dunes)
- *Serapias parviflora* (Sérapia à petites fleurs)

Rappelons que la diversité du site est globalement remarquable pour tous les taxons jusqu'à présent étudiés (oiseaux, odonates, insectes aquatiques, plantes notamment).

I.3.b Objectifs de développement durable à partir de 2002

I Maintenir ou améliorer les surfaces et l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaires ainsi que des habitats d'espèces.

En 2002, les surfaces d'habitats d'intérêt communautaire représentaient 445 ha, soit 76 % de la surface totale du site de Guissény. L'objectif était donc de maintenir à la fois les surfaces qu'ils occupaient ainsi que d'assurer le bon état de conservation des habitats terrestres et aquatiques.

Afin de conserver une possibilité d'évolution dynamique, cet objectif s'entendait à l'échelle du site.

II Maintenir les potentialités du site et des habitats naturels.

Il s'agissait de concevoir une utilisation équilibrée des milieux naturels entre les différentes activités touristiques, économiques (en particulier agricoles) et de loisirs, notamment dans une perspective de valorisation et de développement. Pour cela, il était également prévu de maîtriser la fréquentation des sites sensibles et assurer l'information du public.

III Améliorer et gérer le fonctionnement de l'hydrosystème

Intimement lié à l'eau, le site comprend des habitats et espèces dépendant du fonctionnement de l'hydrosystème. Il s'agissait d'entretenir le fonctionnement de l'hydrosystème à l'échelle du site (bassin versant de l'Alanan en particulier) et d'assurer une implication dans les actions déjà existantes à l'échelle du bassin-versant du Quillimadec.

IV Evaluer les résultats

Le Document d'Objectifs est un outil local d'aide à la planification et à la gestion d'un territoire remarquable. Il s'agissait donc de mettre en place des outils d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires. Il convenait ensuite de suivre et évaluer la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

I.3.c Actions à mettre en place

Pour atteindre ces objectifs, 24 mesures ont été identifiées dans le Docob (Tableau 3):

Tableau 3. Liste des mesures faisant l'objet de fiches-actions dans le DOCOB

N° mesure	Intitulé
1	Lutter contre la déprise agricole et adapter les pratiques agricoles aux contraintes écologiques et à la valeur patrimoniale de la zone
2	Réduire les risques de pollutions des eaux de circulation du marais du Curnic
3	Supprimer et empêcher les dépôts polluants
4	Maintenir un paysage ouvert
5	Maîtriser la fréquentation des zones sensibles
6	Réhabiliter les zones dunaires dégradées
7	Suivre les dépressions dunaires artificielles et sables nus favorables à une extension naturelle du Liparis de Loesel et suivre la recolonisation végétale
8	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Liparis de Loesel (<i>Liparis loeselii</i>)
9	Entretien et/ou restaurer le réseau de fossés et mares
10	Etablir un planning de fauches contrôlées sur les parcelles abritant des pieds de Succise (<i>Succisa pratensis</i>)
11	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)
12	Rechercher et suivre les populations de l'espèce d'intérêt communautaire : Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)
13	Etablir les potentialités du milieu pour le retour de la Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)
14	Evaluer la prédation potentielle du Vison d'Amérique sur les populations d'anatidés de l'étang du Curnic par un programme de piégeage sélectif
15	Réguler les niveaux d'eau de marais du Curnic
16	Sensibiliser le public
17	Suivre les populations d'oiseaux dans leurs habitats
18	Assurer le suivi administratif et technique lors de l'application du document d'objectifs
19	Mise en place d'un comité de suivi de la phase opérationnelle du document d'objectifs
20	Participer à la réflexion au sein du Comité de Pilotage du bassin versant du Quillimadec
21	Réintroduire l'espèce remarquable Santoline maritime : <i>Otanthus maritimus</i>
22	Suivi cartographique général des habitats naturels et espèces indicatrices de leur état de conservation ainsi que de l'occupation du sol
23	Ramasser les algues vertes échouées sur le littoral
24	Suivre la digue du Curnic

I.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- **Gestion des habitats et espèces**
- **Accompagnement et suivi des évaluations d'incidences**
- **Suivis scientifiques**
- **Information, communication et sensibilisation**
- **Veille à la cohérence des politiques publiques**
- **Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site**

II Gestion des habitats et espèces

II.1 Animation des contrats Natura 2000

Depuis 2003, 28 contrats Natura 2000 ont ainsi été signés dont certains ont fait l'objet d'avenant (Tableau 6, page 14).

Animations des quatre contrats entretien par pâturage

Fin 2018, les quatre contrats Natura 2000 d'entretien par pâturage des milieux ouverts portés par des particuliers ont été renouvelés avec quelques adaptations mineures. (cf. bilan d'activité 2018).

Le solde des contrats engagés sur la période octobre 2016-décembre 2018 ont été réalisés par l'opérateur.

La Figure 2 (page 17) et la Figure 3 (page 18) localisent les zones contractualisées pour l'entretien par pâturage et financés par ces contrats Natura 2000.

Entretien et restauration des tourbière et prairies à succise d'An Isquin

Retard dans le lancement du marché public

Ce contrat déposé et signé fin 2018, a connu des retards pour la mise en place des actions. L'accaparement du chargé de mission sur d'autres tâches en première partie d'année n'a permis de lancer un marché qu'au cours de l'été début septembre. Deux entreprises ont répondu et ont été retenues pour chacun deux lots (Tableau 4). Ces deux entreprises sont déjà intervenues sur ce secteur au cours des dix dernières années.

Tableau 4. Synthèse de l'analyse des offres pour le marché de travaux d'An Isquin

Notes et classement général par lot des offres pour le marché de travaux d'entretien et de restauration des tourbières et prairies d'An Isquin 2019-2021

Entreprise	Montant HT	Critères d'attribution			Note générale	Classement	Montant HT offre retenue
		Coût des prestations 60%	Valeur technique 30%	Critère environnemental 10%			
LOT 1 Entretien des prairies à Succise des prés							
VOLANT	5 850 €	60,00	19,00	3,00	82,00	2	
AGSEL	6 600 €	53,18	30,00	9,00	92,18	1	6 600 €
LOT 2 Entretien et restauration des prairies à Succise des prés							
VOLANT	1 510 €	60,00	19,00	3,00	82,00	2	
AGSEL	2 000 €	45,30	30,00	9,00	84,30	1	2 000 €
LOT 3 Entretien et restauration tourbière et bas-marais acides							
VOLANT	21 950 €	60,00	19,00	3,00	82,00	1	21 950 €
LOT 4 Entretien des prairies et bordures enfrichées							
VOLANT	1 500 €	60,00	19,00	3,00	82,00	1	1 500 €
AGSEL	2 625 €	34,29	30,00	9,00	73,29	2	
TOTAL MARCHÉ TRAVAUX							32 050 €

Le retard dans le lancement du marché public a entraîné de fait un décalage dans les actions à mener en reportant les actions du printemps 2019 au printemps 2020.

Retard à cause des intempéries

L'intervention pour le lot 1 était prévue à l'automne. Les conditions climatiques auront contraint à décaler puis à suspendre les opérations de fauche exportation. Aux vacances de la Toussaint, une fenêtre météo semblait favorable et la fauche sur la partie la plus facile d'accès (secteurs S7 et S8) a pu être initiée. La fauche et l'andainage se sont déroulés dans de relativement bonne conditions.

Malheureusement, au moment de presser le foin andainé, les conditions climatiques se sont à nouveau dégradées et l'accalmie n'aura duré que moins d'une semaine au lieu des deux semaines prévues avant les vacances. Après avoir pressé quelques balles, il a donc été décidé de suspendre les travaux sous peine de dégrader le terrain par des ornières. La presse a été laissée sur place en attendant des conditions favorables pour la ressortir.

L'entreprise AGSEL est intervenue à nouveau fin novembre pour réaliser la fauche à la débroussailluse des zones autour du platelage non accessible avec un tracteur. La végétation fauchée n'a pas non plus été exportée.

Les précipitations importantes perdurant tout au long de l'hiver, la possibilité d'intervenir pour presser avant le printemps est devenu très peu faisable.

Tableau 5. Calendrier des travaux pour le lot 1 du contrat Natura 2000 An Isquin

Numéro Lot	élément(s)	Date	Contrat	Entreprise	Mairie	Action	Remarques
Lot 1	S7	17/10/19	initial	AGSEL		Dépôt tracteur	
Lot 1	S7	21/10/19	initial	AGSEL	NL	Fauche secteur ouest	balisage par Nicolas LONCLE des zones à ne pas faucher
Lot 1	S7	22/10/19	initial	AGSEL	NL	Fin fauche secteur ouest + fauche secteur Est	balisage par Nicolas LONCLE des zones à ne pas faucher sur zones sud
Lot 1	S7	23/10/19	initial	AGSEL		Amené matériel Presse – test opération	
Lot 1	S7	24/10/19	initial	AGSEL	NL	- Andainage - Presse (5 balles)	arrêt opération à cause des conditions météorologiques (pluie) et de terrain (ornières) Poursuite de l'andainage en vue d'évacuation ultérieure de la végétation
Lot 1	S8 + S7	21/11/19	initial	AGSEL	NL	- Fauche manuelle rotofil + lame - tronçonnage petits saules	NL montre à employé AGSEL les ajoncs sur lesquels il faudra intervenir et où les stocker
Lot 1	S8 + S7	23/12/20	initial		NL	- Relevé GPS zones fauchées et saules coupés	

Un avenant technique à prévoir

Entre la période de conception du projet et la mise en place des actions, il s'est écoulé plus de deux ans. Certaines végétations herbacées hautes (Phragmites) et arbustives (Ajoncs d'Europe et saules) ont fortement progressé sur certains secteurs, nécessitant d'envisager une phase de restauration dans certains cas avant entretien. Lors de visite sur le terrain au cours de l'été, Elise LAURENT du CBNB (cf. stage Camille LECOMPTE), nous a alerté sur le risque qu'une fauche des ajoncs risquait de broyer en grande partie et de conduire à un apport de litières assez fort ; cette litière serait plutôt favorable à la molinie et limiterait les potentialités de réinstallation de la Succise des prés.

L'extension à l'ouest des roseaux sur des zones à succise incite à privilégier une intervention printanière pour limiter les roseaux.

Dépôts et acceptations/refus de nouveaux contrats

Deux contrats ont été déposés au printemps 2019. Mais du fait de leur incomplétude, ils n'ont pas été traités par la DDTM. L'un de ces deux contrats a été redéposé à l'automne 2019.

Mise en défens des végétations dunaires

Une cartographie et une estimation des besoins a été réalisée au premier trimestre 2018. Faute de temps, ces éléments techniques et financiers n'ont pu faire l'objet d'un dépôt sous forme de contrat Natura 2000.

Modifications de franchissements hydrauliques

Le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau a été déposé au cours du printemps mais l'avis final non rendu et a conduit à ne pas examiner le projet de contrat. A l'automne 2019, une visite sur site avec Jonathan MORNET (AFB) et Philippe CASTREC (DDTM) a permis d'affiner les solutions techniques pour améliorer l'écoulement au niveau des entrées de champs. La police de l'eau propose d'opter pour de véritables ponts plutôt que des busages même mieux dimensionnés. Ce projet est donc en suspens en attente de nouvelles estimations financières.

Autres projets de contrats

Fauche exportation de roselières autour de l'étang du Curnic

Cette action viserait à limiter l'expansion et rajeunir la roselière au nord et au sud-est de l'étang du Curnic, en visant tant les habitats que l'avifaune nicheuse et migratrice.

Système dunaire : projet de réensablement

Le projet de transfert de sable depuis l'anse du port du Curnic pour reconstituer le stock sédimentaire de la plage de Gwenn Drêz à l'ouest a été précisé. D'après les consultations d'entreprises, les aides possibles et les capacités financières de la collectivité, le projet porterait sur le déplacement de 25 à 30 000 m³ de sable.

Une demande d'aide a été faite auprès du Pays de Brest dans le cadre des fonds FEAMP (et non dans le cadre d'un contrat Natura 2000). Le dossier a été examiné et présenté en commission mer et littoral du pays de Brest le 26 novembre. La mairie était représentée par Nicolas LONCLE et Jakez Le BORGNE (adjoint).

La commission mer et littoral a émis un avis favorable mais avec réserves. Il s'agit notamment de réaliser des analyses de la qualité des sédiments. La commune pourrait ainsi d'une aide de 30 000 € de fonds FEADER. Par contre, la région Bretagne n'a pas souhaité apporter de contrepartie financière et la collectivité est toujours en attente des raisons précises fixant ce choix. La commune doit donc trouver des partenaires publics pour accéder à l'aide FEADER ; l'État serait prêt à soutenir l'opération.

Rappelons que cette opération serait accompagnée par le suivi scientifique de l'UBO permettant de mesurer la pertinence et le bénéfice d'une telle opération qui vise à soutenir les processus naturels plutôt qu'à intervenir sur le trait de côte.

Tableau 6. Liste des contrats signés de 2003 à 2016

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
Contrats signés pour la période 2003/2008									
1	029NA030001	GAEC PASCOËT	1 727 €	Décembre 2003	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	5,58 ha	ACTION 1	Contrat terminé
2	029NA030002	Mairie de Guissény	21 401 € (4 280 € à la charge de la mairie)	Décembre 2003	Entretien de la dunes grises + pause d'un escalier amovible	Dunes Grises H 2130	Ponctuel	ACTION 6	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2004/2009									
3	029NB040002	Michel CARADEC	5 228,40 €	Décembre 2004	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	8 ha	ACTION 1	Contrat terminé
4	029NB040003	Dominique CHRISTIAN	12 884 €	Décembre 2004	Ouverture des prairies humides par la coupe de saules	H 2190	6,84 ha	ACTION 4	Contrat terminé
5	029NB040004	Emile BRAMOULE	722 €	Décembre 2004	Pâturage équin	H 2190	10 ha	ACTION 4	Contrat terminé
1bis	029NB040006	GAEC PASCOËT	1 362,35 €	Avenant décembre 2004	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	2,30 ha	ACTION 1	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2005/2010									
1ter	029NB050003	GAEC PASCOËT	2 317,86 €	Avenant décembre 2005	Fauche tardive/pâturage extensif	H 6410	5,31 ha	ACTION 1	Contrat terminé
3bis	029NB050005	Michel CARADEC	1 465 €	Avenant décembre 2005	Fauche tardive/pâturage extensif	Prairies humides	2,29 ha	ACTION 1	Contrat terminé
6	029NA050004	Mairie de Guissény	5 508 € (dont 1 100 à la charge de la mairie)	Décembre 2005	Liparis/tourbière	H 2190, E1 903 H 6410, H 7710	2 ponctuel	ACTIONS 1, 4, 8	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2006/2011									
7	029NA060007	Daniel ANQUEZ	12 305 €	Décembre 2006	Pâturage équin et coupe de saules	H 2190 H 2130	19 ha	ACTION 4	Contrat terminé
8	029NA060006	Gilbert ABHERVE	708 €	Décembre 2006	Pâturage équin	H 2190	2 ha	ACTION 4	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2007/2012									
9	32308D029000003	Mairie de Guissény	10 300 €	Décembre 2007	Fauche Prairies An Isquin et Curage de canaux	E 1044 E1903	2 ha et 1600ml	ACTIONS 1, 9, 10, 12	Contrat terminé en 2012

Bilan de l'animation du Docob du site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) – année 2019

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
10	32308D029000008	Mairie de Guissény	21 400 €	Décembre 2007	Dessouchages de saules et Invasives	H 2190 E1903	5 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2011
Contrats signés pour la période 2008/2013									
11	32309D029000015	Mairie de Guissény	8 520 €	Décembre 2008	Fauche roselière An isquin	H 6410 H 7110	2,4 ha	ACTION 1	Contrat terminé
Contrats signés pour la période 2009/2014									
12	32309D029000003	Mairie de Guissény	7 448 €	Décembre 2009	Curage Alanan + décharge sauvage	H 1150 H 2190	300 ml 300 m2	ACTIONS 3, 4, 9, 15	Contrat en cours
13	32309D029000011	Mairie de Guissény	4 741 €	Décembre 2009	Espèces invasives (herbe de la pampa)	E 1903, E 1065 E 1044, H2 190	19 plants	ACTION 4	Contrat en cours
Contrats signés pour la période 2010/2015									
14	32310D029000017	Mairie de Guissény	14 000 €	Décembre 2010	Entretien de la dune grise	H 2130	5 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2013
			4 800 €		Élimination Espèces invasives sur les dunes grises	H 2130	0,5 ha	ACTION 4	
			7 656 €		Entretien des dépressions humides intradunales par de la fauche	H 2190	3,5 ha	ACTION 4	
			10 150 €		Restauration de la tourbière	H 2190	2,4 ha	ACTION 4	
			600 €		Fauche des prairies humides	H 2190	3 ha	ACTION 4	
			3 645,54 €		Réensablement du cordon dunaire	H 2130	3 unités	ACTION 6	
10 bis	32310D029000020	Mairie de Guissény	8 250 €	Décembre 2010	Broyage des souches de saules	H 2190	1 unité	ACTION 4	Contrat terminé en 2011
Contrats signés pour la période 2012/2014									
15	32312D029000023	Mairie de Guissény	25 144,10 €	Septembre 2012	Mise en défens des habitats dunaires et des falaises	H 1210, H 1230, H 2110, H 2120, H 2130*	2640 ml	ACTION 5 & ACTION 6	Contrat terminé en 2014
15 bis	32312D029000004	Mairie de Guissény	1 682,20 €	Novembre 2012			1431 ml		Contrat terminé en 2014
16	32312D029000016	Gilbert Abhervé	2 142 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, A274 H 2190, H 1150	1,85 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
17	32312D029000017	Emile Bramoullé	6 915 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, A274 H 2190, H 2130, H 1150	8,05 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
18	32312D029000018	Daniel Anquez	11 850 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	E 1903, H 2130, H 2170H, H 2190,	14,78 ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014
19	32312D029000019	Pierrick Mellouet	4 635 €*	Septembre 2012	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts	A274 H 2190, H 1150	5,49ha	ACTION 4	Contrat terminé en 2014

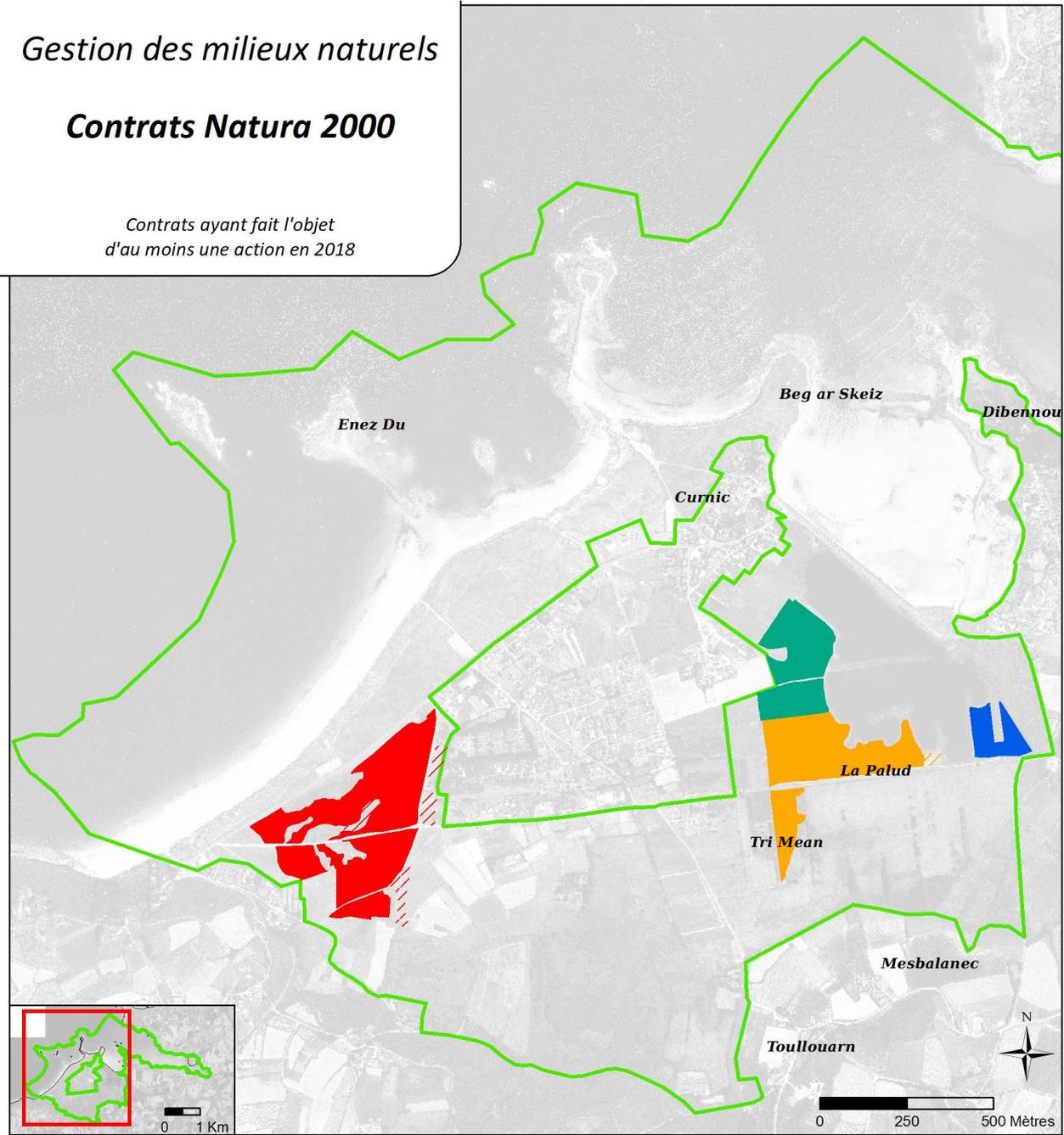
Bilan de l'animation du Docob du site Natura 2000 FR5300043 (Guissény) – année 2019

N°	Contrat n°OSIRIS	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du Docob liées	Avancement
Contrats signés pour la période Octobre 2016/ Décembre 2018									
20	76616D029000012	Gilbert Abhervé	1 302 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, A274 H 2190, H 1150*	1,70 ha	ACTION 4	Contrat terminé au 31/12/2018
21	76616D029000013	Daniel Anquez	6 744 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, H 2130*, H 2170H, H 2190,	9,99 ha	ACTION 4	Contrat terminé au 31/12/2018
22	76616D029000014	Emile Bramoullé	2 829 €	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, A274 H 2190, H 2130*, H 1150*	8,01 ha	ACTION 4	Contrat terminé au 31/12/2018
23	76616D029000015	Pierrick Mellouet	3 965 €*	Octobre 2016	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	A274 H 2190, H 1150*	5,26 ha	ACTION 4	Contrat terminé au 31/12/2018
Contrats signés pour la période Janvier 2019/ Décembre 2022									
26	RBRE70618DT0290003	Emile Bramoullé	12 240 €	Décembre 2018	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, A274 H 2190, H 2130*, H 1150*	7,75 ha	ACTION 4	Contrat en cours
24	RBRE70618DT0290004	Gilbert Abhervé	3 220 €	Décembre 2018	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, A274 H 2190, H 1150*	1,70 ha	ACTION 4	Contrat en cours
25	RBRE70618DT0290005	Daniel Anquez	17 440 €	Décembre 2018	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	E 1903, H 2130*, H 2170, H 2190,	9,99 ha	ACTION 4	Contrat en cours
27	RBRE70618DT0290006	Pierrick Mellouet	8 360 €	Décembre 2018	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (N03Ri)	A274 H 2190, H 1150*	5,26 ha	ACTION 4	Contrat en cours
28	RBRE70618DT0290011	Mairie de Guissény	41 780 €	Décembre 2018	Restauration de tourbières (N01Pi) Entretien de tourbières et prairies (N05R)	E 1903, E 1065 E 1044, H 2190, H 6410, H 6430-4, H 7110*	5 ha	ACTIONS 1, 4, 9	Contrat en cours

Gestion des milieux naturels

Contrats Natura 2000

Contrats ayant fait l'objet
d'au moins une action en 2018



Contrats Natura 2000 :

Contrats particuliers

- 76616D029000012, ABHERVE Gilbert
- 76616D029000013, ANQUEZ Daniel
- 76616D029000014, BRAMOULLE Emile
- 76616D029000015, MELLOUET Pierrick

▨ Zone engagée au contrat 76616D029000014 E. BRAMOULLE mais non pâturée sur l'année civile 2017

▨ Zone engagée au contrat 76616D029000013 D. ANQUEZ mais non pâturée sur l'année civile 2017

Site Natura 2000 ▭ FR5300043, Guissény



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2019

Bilan d'activités 2018

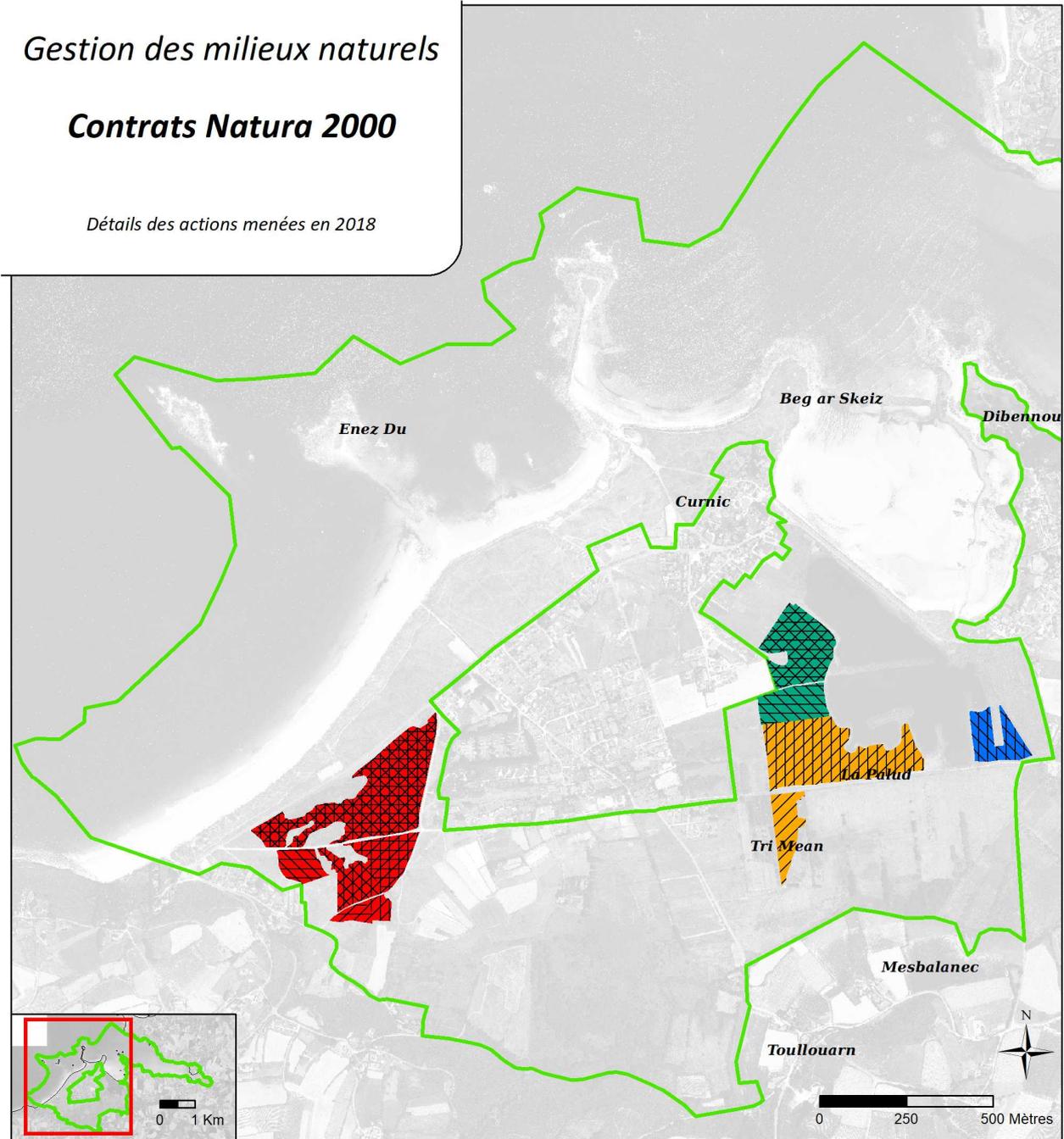
Sources cartographiques : Mairie de Guissény ; DREAL Bretagne ; Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes

Figure 2. Zones sous Contrat Natura 2000 ayant fait l'objet d'au moins une action en 2018

Gestion des milieux naturels

Contrats Natura 2000

Détails des actions menées en 2018



Contrats particuliers :

Contrat 76616D029000012 (ABHERVE Gilbert)

 Pâturage équin

Contrat 76616D029000013 (ANQUEZ Daniel)

 Pâturage à l'attache avec 2 à 3 poneys (nord route) ; 2 chevaux en enclos restreints (sud route)

Contrat 76616D029000014 (BRAMOULLE Emile)

 Pâturage équin

Contrat 76616D029000015 (MELLOUET Pierrick)

 Pâturage bovin et équin

Périodes de pâturage

|||| Hiver // // Printemps ———— Eté \ \ \ \ Automne

Site Natura 2000

 FR5300043, Guissény



La période de pâturage est indicative et ne signifie pas que l'ensemble d'une saison est concernée. De façon assez arbitraire, il a été indiqué la saison à partir d'au moins une semaine de pâturage sur cette saison. Pour des dates et périodes précises, se référer aux cahiers de pâturage. Les écoupages par secteur peuvent être différents de ceux réellement pratiqués : les pratiquants cloisonnent ou pas les zones.

Pour la zone de pâturage avec des poneys à l'attache, même si nous disposons du schéma de rotation annuel, il est plus

Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2019

Bilan d'activités 2018

Sources cartographiques : Mairie de Guissény; DREAL Bretagne ; SHOM ; Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes

Figure 3. Détails des actions menées dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2018

II.2 Animation des MAEC

II.2.a Présentation du projet agro-environnemental

Le projet agro-environnemental local a été élaboré fin 2014 et début 2015. Le territoire du site Natura 2000 de Guissény est associé aux territoires du bassin versant du Quilimadec-Alanan, de l'Aber Wrac'h amont et du site Natura 2000 de Langazel. Les différentes mesures ont été résumées dans le bilan d'activités 2015. Le Tableau 7 liste les mesures envisagées sur le site Natura 2000 et à sa périphérie immédiate. Les trois premières mesures sont des mesures pour les zones à enjeu biodiversité et les deux dernières sur des zones à enjeu eau. Sur le marais les deux types de mesures sont mobilisables.

Tableau 7. Liste des MAEC prévues sur le marais du Curnic

Code mesure	Libellé mesure	Montant unitaire annuel en €	Unité	Type de couvert	Engagement unitaire 1	Engagement unitaire 2
BR_BLBD_GC02	mise en herbe et absence de fertilisation	338,76	S	grandes cultures	Couver_06	Herbe_03
BR_BLBD_HE04	absence de fertilisation et réduction de la pression au pâturage	159,90	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_04
BR_BLBD_HE05	absence de fertilisation et gestion de l'herbe par la fauche	326,18	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_06
BR_BLEA_HE01	gestion de l'herbe par pâturage limité	159,90	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_04
BR_BLEA_HE02	gestion de l'herbe par la fauche	326,18	S	surfaces en herbe	Herbe_03	Herbe_06

II.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

En 2015, le GAEC de Keroulidic et le GAEC Pascoët ont engagé des MAEC (Tableau 8 ; Figure 4, page 20). Il n'y a pas de projets d'engagement à l'étude ; la programmation arrivant à sa fin.

Tableau 8. Mesures et superficies engagées en MAEC depuis 2015

Cahier des charges		Contractant	Superficies en ha		
Code	Intitulé		dans le site	en périphérie	Total
BR_BLBD_HE04	absence de fertilisation et réduction de la pression au pâturage	GAEC de Keroulidic	1,78	1,51	3,29
		GAEC Pascoët	4,52		4,52
BR_BLBD_HE05	absence de fertilisation et gestion de l'herbe par la fauche	GAEC de Keroulidic	10,84	4,05	14,89
		GAEC Pascoët	7,50		7,50
BR_BLEA_HE01	gestion de l'herbe par pâturage limité	GAEC de Keroulidic	0,28	0,21	0,49
		GAEC Pascoët	0,27		0,27
BR_BLEA_HE02	gestion de l'herbe par la fauche	GAEC de Keroulidic	0,64	0,42	1,06
		GAEC Pascoët	0,23	0,37	0,60
Total			26,07	6,56	32,63

II.2.c Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de MAEC

Les deux GAEC ont été rencontrés ou des échanges téléphoniques ont eu lieu pour faire un point sur les pratiques.

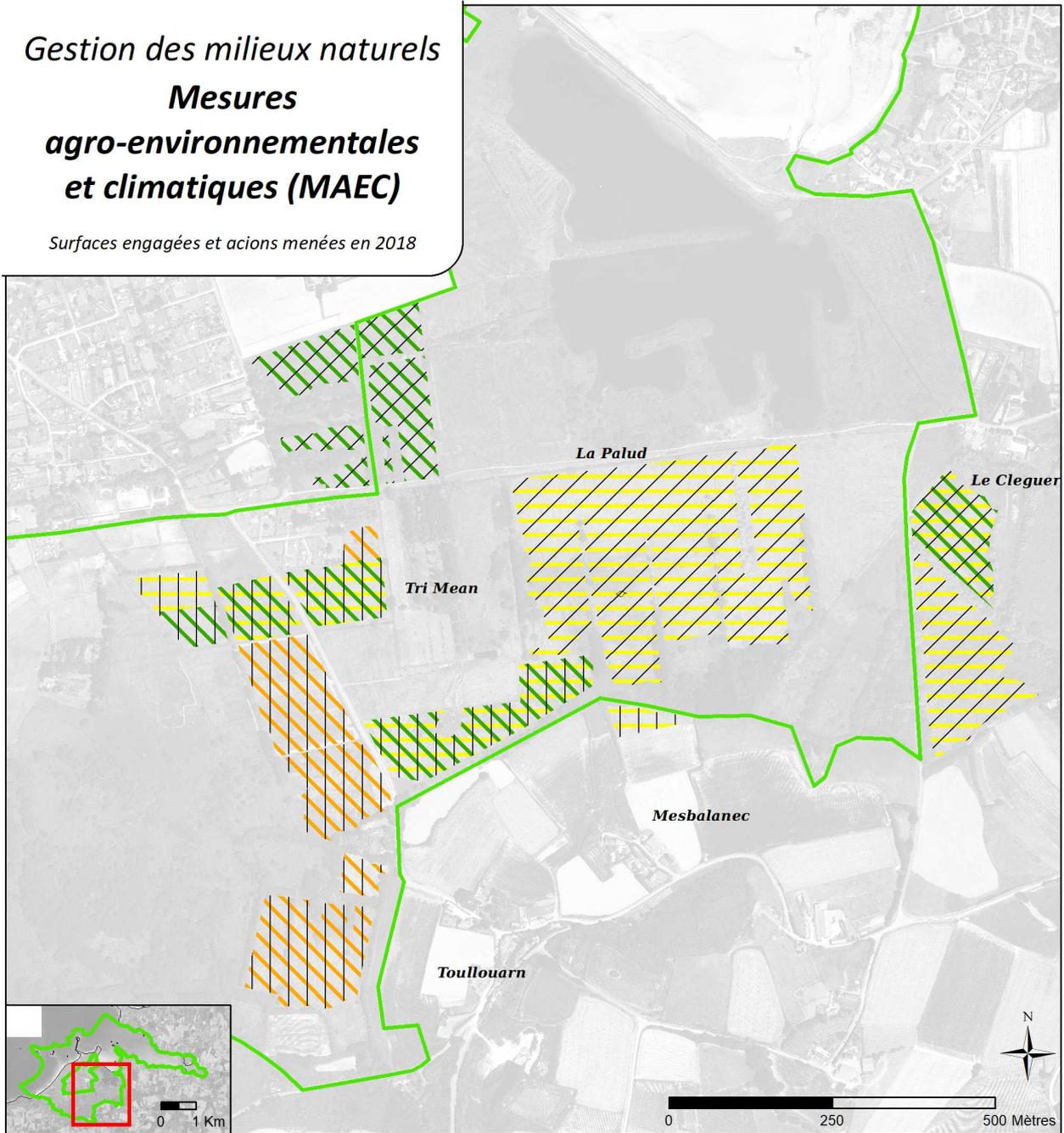
II.2.d Mesures réalisées

La météo favorable a permis aux exploitants de réaliser une fauche des parcelles dans de bonnes conditions de praticabilité au cours de la première quinzaine de juillet y compris les zones les plus humides de la grande prairie de la Palud. La redécouverte de l'espèce courant juillet 2017 avait permis d'exclure de la fauche un secteur de quelques dizaines de mètres carrés, en espérant que l'espèce puisse accomplir son cycle. Ce secteur non fauché a été maintenu en 2018 et en 2019 (cf. page 43).

Du pâturage de regain a été mis en place par le GAEC de Keroulidic sur les prairie du secteur du Kleger, y compris la parcelle encore exploitée par Michel CARADEC. A souligner que le GAEC a fait paître pour la première fois dans le marais, le troupeau d'Highland Cattle qu'ils ont acquis en 2018.

Gestion des milieux naturels Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Surfaces engagées et actions menées en 2018



MAEC

Contractants MAEC

- | | GAEC PASCOET
- / / GAEC de KEROLIDIC

Types de gestion

- Pâturage équin (par Sandrine LE GOFF Hipporëve)
- Fauche avec exportation
- Pâturage bovin
- Non fauché : présence liparis

Site Natura 2000

FR5300043, Guissény

Les MAEC en vigueur sur le site ont débuté en 2015 et sont prévues pour la période 2015-2020.

Pour une carte présentant les cahiers des charges pour chaque lot, nous renvoyons vers le bilan d'activité 2016.

A noter qu'un 'lot engagé en fauche n'a plus d'accès (la buse a été supprimée sans savoir qui en est à l'origine). Il n'est donc pas possible d'y



Site Natura 2000 FR5300043 GUISSÉNY, Zone Spéciale de Conservation
Opérateur local : Mairie de Guissény / Chargé de mission : Nicolas Loncle
Mise en forme cartographique : Nicolas Loncle - avril 2019

Bilan d'activités 2018

Sources cartographiques :
Mairie de Guissény,
BDOrtho (IGN, 2009), DREAL Bretagne

Figure 4. Surfaces engagées en MAEC ayant fait l'objet d'une gestion ou désengagées en 2018

II.3 Animation de la charte Natura 2000

Aucun travail sur la charte Natura 2000 en 2019.

II.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

La gestion du site Natura 2000 se fait en grande partie par les contrats Natura 2000 et les contrats agricoles (MAEC). Il existe d'autres modes d'action et de financement. Ces sources de financement peuvent parfois couvrir des zones concernées par un financement Natura 2000, mais il s'agit généralement d'une action de nature différente (Figure 8, page 25).

Les autres actions menées sur le site et ne relevant pas de contrats Natura 2000 ou de MAEC sont présentées aux Figure 11, Figure 16 et Figure 18. Il représente indifféremment des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB ou des terrains du Conservatoire du Littoral.

II.4.a Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie

Le marais du Curnic est en grande partie propriété du Conservatoire du Littoral. Une convention tri-partite (Conservatoire du littoral - Conseil départemental 29 - Mairie de Guissény) définit la Mairie de Guissény comme gestionnaire délégué du site. Le Conseil départemental du Finistère apporte une subvention annuelle affectée à la fois aux travaux sur le site et à la fois au fonctionnement du poste de chargé de mission. Le chargé de mission assure notamment le travail de liaison avec le Conservatoire du Littoral et le Conseil départemental, qu'il s'agisse de relations entre la mairie et ces institutions ou avec des particuliers et des agriculteurs.

Les autres missions sont notamment : réunions, réalisation d'appel d'offres, études des devis, suivi des chantiers, suivi des factures, suivis sur le terrain, mise en valeur de la Maison de la digue, etc.

La majorité des travaux conduits s'accordent avec les objectifs définis pour le site Natura 2000. En 2019, les actions de gestion plus spécifiquement menées dans ce cadre (sauf précisions) sont présentées dans le Tableau 9.

Travaux de gestion hydraulique

En 2019, seul l'entretien annuel des principaux drains est à signaler. Il n'y a donc pas de carte spécifique précisant les travaux d'entretien.

Ruisseau de Toulouarn à Trimean

Il était envisager des travaux de changements de franchissements au niveau des accès de champs. Il s'agissait de poser des buses plus larges que celles présentes qui génèrent un ralentissement et même une stagnation en amont, ce qui est défavorable pour l'agrion de mercure. Cette stagnation est également un argument de la part de riverains pour une action d'entretien dont l'efficacité pour l'écoulement reste discutable (cf. bilan d'activités 2016). Un projet de contrat Natura 2000 a été déposé au printemps mais n'a pu être instruit faute de complétude ; de plus une visite en fin d'année avec la police de l'eau conduit à revoir techniquement le projet (cf. page 12).

Désensablement des clapets de l'écluse

Le service technique désensable régulièrement (environ 1 fois par mois) l'écluse juste à l'aval des clapets. Le sable dégagé est posé à une centaine de mètres au niveau d'un secteur de dune en érosion.

Réparation et entretien de la digue du Curnic

Travaux de maçonnerie

Il n'y a pas eu de travaux de maçonnerie sur la digue du Curnic en 2019.

Entretiens ponctuels

Au cours des visites de suivi de dommages (cf. IV.1.j - Suivi de la digue du marais du Curnic, page 49), Nicolas LONCLE réalise des réparations temporaires en calant des blocs pour les trous de taille modeste. Aucun dommage n'a nécessité l'intervention du service technique pour une réparation avec du mortier de ciment.

Tableau 9. Actions spécifiques dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral

Type d'action	Description	Réalisation / fourniture ^F	Dépense (TTC) Hors temps de travail agents collectivités <i>En italique : prise en charge par CEL</i>	Recette
Entretien de la digue	Travaux de maçonnerie Réparation défauts constatés entre marées de vive eau	Service technique / chargé de mission	-	-
Restauration de milieux	Coupe de saules, de prunelliers et talutage rémanents subsistants	Bénévoles (élèves IREO) / chargé de mission	-	-
Achat de matériel	Pas d'achat de matériel en 2019		-	-

Restauration de prairies à Trimean / La Palud

La parcelle broyée en 2016 a retrouvé dès 2017 un aspect prairial. La repousse de la végétation a été progressive et l'entretien par pâturage démarré à l'automne 2018 a été poursuivi en 2019.

Entretien du fossé à l'est de la parcelle reporté

Il était prévu d'entretenir le fossé à l'est de la parcelle, celui-ci demeurant encombré par des branches issues de l'opération de débardage. L'écoulement semble toutefois correct.

Aménagement d'une passerelle reporté

A l'occasion de l'entretien du fossé, il était prévu d'approcher des matériaux pour réaliser une passerelle pour les chevaux entre les deux prairies, au dessus du fossé mentionné précédemment. Les matériaux n'ont pas été acheminés et la passerelle n'a toujours pas été construite...

Mise en place du pâturage d'entretien

Le pâturage équin (Émile BRAMOULLÉ) s'est poursuivi en 2019. Par contre, la bande ouest a été fauchée au début de l'été par Sandine LEGOFF et mais elle n'a pas été pâturée par des vaches bretonne pie-noire, Pierrick MELLOUËT ayant finalement décidé de limiter son troupeau et de ne pas exploiter ce secteur.

Projet de mare

Il serait envisageable de créer une mare au sein de la prairie restaurée, qui aurait un intérêt à la fois pour les espèces sauvages et pour les chevaux. Faute de temps, le projet n'a pas été avancé mais il pourrait s'inscrire dans le cadre de la restauration d'habitats favorables au Phragmite aquatique.

Restauration de prairies dunaires sur la Palud

Historique de gestion et problématique

Plusieurs opérations de coupes de saules ont été organisées sur la palud afin de maintenir ou restaurer les prairies de type dunaire présentant à la fois des faciès humides ou mésophiles. Ces prairies sont favorables à plusieurs espèces d'orchidées et sont pâturées dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en hiver jusque la fin avril-début mai. Le pâturage ne s'exerçant pas au printemps et en été, la pression est insuffisante pour cantonner le développement des saules, bien que les extrémités des pousses de ces derniers soient fortement consommées par les chevaux en fin d'hiver.

Des coupes régulières de saules apparaissent donc une action indispensable pour maintenir les prairies. Toutefois, l'ombrage de certains saules pourraient être favorables au maintien d'une ambiance fraîche pour au moins une station de Liparis de Loesel, aussi certains individus ont été laissés en place. Un élagage serait tout de même à envisager pour ces derniers.

Pas de lots de bois en 2019

Il n'y a pas eu de lots de saules en 2019 tout comme 2018. Les bénéficiaires ont manifesté à nouveau leur intérêt de couper. Face aux difficultés des volumes à traiter et au coût de l'opération, il a été jugé préférable d'attendre avant de relancer une autre opération et privilégier l'entretien de la zone ré-ouverte.

Chantier de bénévoles pour la coupe des rejets de saules

Une classe du lycée l'IREO, encadrée par Sylvie VÉRON, a participé à la limitation des rejets de saules pour un chantier d'une demi-journée, le 6 juin 2019 (Figure 5). En préalable à l'intervention, les intérêts et enjeux du site Natura 2000 ainsi que de l'opération ont été présentés aux élèves. En plus des saules, un massif de prunellier en expansion a été limité.



Figure 5. Coupe de rejets de saules - Chantier Cleusmeur 28 mars 2018

Comme en 2018, les branches de saules et de prunelliers ont été rassemblés et stockés au pied d'un saule sous forme d'un tas peu encombrant.

Premiers résultats favorables ?

Plusieurs pieds de *Dactylorhiza praetermissa* notamment ont été observés sur la zone réouverte. Faute d'un état initial suffisamment précis, il est difficile de déterminer si l'observation de cette espèce, présente dans les pelouses alentours, est due à la réouverture du milieu. Si la connaissance de la zone par le gestionnaire suggère que l'espèce semble à nouveau (plus) présente sur ce secteur, un pointage des stations au préalable aurait été nécessaire. Pour pouvoir le documenter.

II.4.b Travaux post-tempêtes et érosion : restauration du GR34, des dunes et des accès plages

L'érosion consécutive aux tempêtes de l'hiver 2014 a nécessité des réparations réparties de 2014 à 2016. En 2018, il n'y a pas eu de travaux, seule une déviation a été réalisée par l'association Strejoù Glaz suite à l'érosion du chemin fin août 2018 au niveau d'Aod Vihan An Ti Hard, en contre-bas du stade de foot. Le confortement de ce nouveau tracé a été réalisé par la commune dans le cadre du « dispositif argent de poche » (cf. II.4.f, page 32). Il reste plusieurs travaux à mener pour restaurer la continuité du GR34 et certains accès aux plages.

Continuité du GR34

Nouveaux échanges avec des propriétaires

De nouveaux échanges courrier et courriel ont eu lieu avec Monsieur DUNEAU, propriétaire à la pointe des Dibennou. Les propositions techniques et de tracé ayant été validé par le propriétaire, ses plans ont servi de base au projet de contrat Natura 2000 de mise en défens et d'aménagement des accès déposé et validé fin 2019. .

Chemin de Tresseni

La continuité du GR34 au niveau d'Aod An Ti Hard (plage du corps de garde) est problématique depuis de nombreuses années (cf. bilans d'activités des années précédentes). Les propriétaires ont décidé de réaliser en 2017 de mener des travaux (construction d'un mur avec passage du GR34 en sommet). Conformément aux consignes de la DDTM et de la mairie, le muret a été construit en limite de bornage et l'aménagement hétéroclite (barrières, végétation, terre) débordant sur le DPM progressivement supprimé (Figure 6).

Le mur débuté en 2017 a été poursuivi en 2018 et 2019 mais n'est pas tout à fait terminé. Il reste toujours à à aménager convenablement l'accès à la plage ainsi que réparer les barrières d'ensablement sur ce secteur, ce qui devrait être conduit dans le cadre du contrat Natura 2000.

Un riverain a interpellé la mairie en fin d'année pour signaler des déplacements de rochers sur la plage. Il a en effet été constaté des blocs placés au pied du mur sans élément sur la personne ayant réalisé l'opération mais qui peut suggérer qu'un engin motorisé a été utilisé pour déplacer ces blocs sur le DPM (Figure XXX).



Figure 6. Avancement du mur mur maçonné au bout du chemin de Tresseni (en haut 2017 et en bas à l'issue de l'été 2018)

Accès plage

Escalier de Gwenn Drêz

L'escalier amovible repositionné en 2014 puis 2016 a conservé sa stabilité et son pied a été fortement ensablé.

Autres accès

La recherche de solutions techniques pour améliorer plusieurs accès plages a été relancé en 2019 pour être intégré au projet de contrat Natura 2000 de mise en défens. Le choix technique retenu est la pose d'escalier en bois s'inspirant du principe des escaliers amovibles (Figure 7).

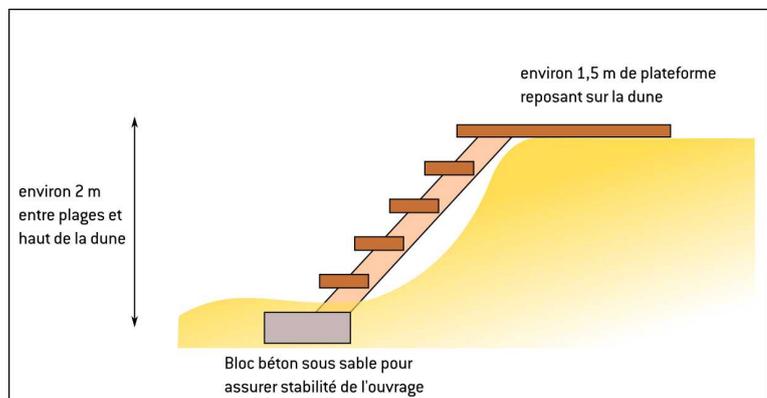


Figure 7. Schéma de principe des escaliers à aménager pour l'accès aux plages sur dunes

Figure 8. Modes de financement des actions

II.4.c Actions de gestion réalisées par le chargé de mission

Par sa présence sur le terrain, le chargé de mission est à même de relever des problèmes liés à la gestion des milieux et d'effectuer des actions de gestion demandant peu de temps. Par exemple, des macro-déchets sont ponctuellement ramassés.

Limitation d'espèces végétales invasives

Herbe de la pampa

Des petits pieds d'Herbe de la pampa ont été à nouveau arrachés de la dépression dunaire aménagée en 2000, station où est présent le *Liparis de Loesel*.

Ail à tige triquètre (Allium triquetrum)

Il n'y a pas eu d'arrachages de bulbe d'ail triquètre en 2018. Les bulbes supprimés en 2016 au pied de la digue, ne sont pas réapparus. Par contre, l'espèce s'étend le long de la route de Penn-An-Dig et colonise les abords de la maison de la digue. Suite aux travaux d'un poste de relevage et de conduite électrique, le risque de dispersion de l'espèce sur le site de la maison de la digue sera à surveiller en 2020.

Griffes de sorcières (Carpobrotus sp.)

Comme prévu, des jeunes pousses de griffes de sorcières ont été observées suite au chantier d'arrachage à Porz Ar Bagou mené en 2016 dans le cadre du chantier international avec l'association Gwennili. Il y a eu un passage le 5 février pour contrôler les repousses avec l'aide de Léo BERNARD, jeune guissénien en stage de découverte de troisième. Une heure et trente minutes auront suffi à deux personnes pour supprimer les repousses visibles (Figure 9).



Figure 9. Arrachage des repousses de griffes de sorcières à Porz Ar Bagou, avec Léo BERNARD, stagiaire (5 février 2019)

Erable sycomore

Avec l'aide de Léo BERNARD, les pieds d'Erable sycomore se développant spontanément sur la dune de Corn Ar C'here ont été comptabilisés en vue d'une opération de gestion future.

Eleagnus sp.

Un petit pied d'Eleagnus sp. arraché dans la tourbière d'An Isquin le 16 juillet.

Baccharis hamilifolia

Pas d'intervention sur les pieds connus de baccharis en 2019.

II.4.d Actions de gestion sans financement

Gestion agro-pastorale au Curnic

Pâturage et fauche

Des actions de gestion sont conduites également sans financement. Il s'agit de pâturage par des particuliers, un agriculteur et un professionnel équestre - centre équestre hipporëve- (Figure 11, page 29).

Les animaux de Michel CARADEC, agriculteur à la retraite, sont en en pâturage sur la parcelle du Cleger (Est de la palud), mais seulement deux animaux étaient présents, la charge est insuffisante pour limiter le développement des joncs notamment. En 2019, à la demande de Michel CARADEC et en accord avec l'opérateur, le GAEC de Keroulidic a fauché cette parcelle du Cleguer. Le GAEC de Keroulidic y a également mis à pâturer un troupeau d'Higland Cattle à l'automne.

Des terrains sont mis à disposition sans contre partie financière, dans une démarche en partie expérimentale avec un professionnel équestre. Le centre équestre « Hipporëve » représenté par Sandrine LE GOFF met des chevaux sur certaines parcelles engagées en MAEC avec le GAEC PASCOËT, après la fauche ou en absence de fauche afin d'essayer de limiter le développement des joncs ou sur les parcelles plus difficiles d'accès.

Sandrine LE GOFF a reconduit le pâturage sur un secteur de roselière vers An Isquin (terrains du CEL A101, A102 et A167), un essai de défrichement avait été initié en 2015 sur proposition de Nicolas LONCLE, à titre expérimental, . La parcelle E536 à Plouguerneau acquise en 2016 par le Conservatoire du Littoral a été pâturée pour la première fois en 2017 par les chevaux de Sandrine LE GOFF. L'autorisation a été reconduite pour 2019. Par contre ce pâturage a débordé sur d'autres parcelles du CEL sans autorisation (cf. infra).

Sandrine LE GOFF a demandé l'autorisation de faucher la bande d'herbe le long du chemin traversant la palud pour faire des rounds de foin. L'autorisation a été accordée à nouveau en 2019, ce genre de pratique étant plus favorable que la fauche sans export conduit faute de mieux par le service technique. Une autorisation lui a été donnée pour une année pour faire du foin et/ou faucher les refus et mettre en pâturage les parcelles AK38, AK7, AK9, AK10 et AK8 (partie sud) à Trimean. Ces parcelles été exploitées auparavant par Michel CARADEC mais étaient sans gestion depuis 2015 (2016 pour AK7). En 2018, elles avaient été fauchées et pâturées par les vaches de Pierrick MELLOUËT qui n'a pas souhaité

Pierrick MELLOUËT a poursuivi le pâturage hivernal et printanier sur les dunes de la Sècherie

Pâturage sur des parcelles CEL sans autorisation

Il a été constaté le pâturage non autorisé sur plusieurs parcelles du CEL sans autorisation du gestionnaire par les chevaux de Sandrine LE GOFF. Sur certains secteurs, cette situation semble liée à une mauvaise connaissance des limites. A Prad Ledan (parcelles E566 à E568, E562 E563, E1374, E1376, E1377, E590), le pâturage avec un chargement trop important a entraîné une dégradation de la végétation voire localement sa disparition mettant le sol à nu en particulier sur la parcelle E0568. Une demande d'enlever les chevaux a été fait auprès de Sandrine LE GOFF et une rencontre a été organisée sur site en présence d'Isabelle GAY du Conservatoire du Littoral, Mickaël GUILLOU de la CCPA, Nicolas LONCE et Camille LECOMPTE (stagiaire typologie habitats) pour la Mairie de Guissény. Les terrains seront mis en repos en attendant de préciser les enjeux naturalistes dans le cadre de l'actualisation de la cartographie d'habitats et la révision du DOCOB.



Figure 10. Occupation sans autorisation de parcelles du CEL à An isquin

A l'occasion d'un suivi oiseaux nicheurs, Nicolas LONCLE a constaté également l'occupation sans autorisation d'une partie de trois parcelles à An Isquin (AI62, AI63 et AI68 pour une surface d'environ 1500m², Figure 10), par les chevaux appartenant à Sandrine LE GOFF. Cette situation a été signalée et il a été convenu qu'à titre expérimental (réouverture de roselières) les animaux pouvaient rester pour le moment.

Fauche avec exportation sur les dunes

Une fauche avec exportation a été réalisée sur une bande de dune dans le secteur du Curnic. Cette fauche était motivée par l'accueil de spectateurs dans le cadre du festival Ker-Zion (cf. point V, page 52 et bilan d'activités 2013 à 2016). La fauche avec exportation expérimentale se poursuit donc sur ce secteur dunaire plutôt eutrophe. Une différence de physionomie est constatée avec la zone limitrophe mais faute de relevés botaniques précis, il est difficile de qualifier le bénéfice ou non de la mesure.

Secteurs le long de la baie de Tresseny

Pâturage à Aod Vihan, Barrachou et Korn Ar C'here

Depuis 2017 et le départ d'Anaïs SUEUR, il n'y avait pas eu de nouvelles expérience de pâturage sur ces secteurs. Le pâturage a été relancé à l'automne 2019 avec les chevaux de trait bretons de Mathieu LE BORGNE. Les trois chevaux sont restés environ un mois au niveau des grands puis des petits Barrachou. Il conviendra d'observer au moins visuellement l'intérêt d'un pâturage automnal sur ce secteur. A noter que bien que ces terrains soient plutôt secs, les précipitations très élevées d'octobre-novembre ont détrempeés le terrain et des traces assez profondes de sabots ont été notés localement. L'affouragement a été autorisé à condition qu'il se fasse au niveau du parking.

Dune d'Aod Ar Groaz

Pas d'entretien particulier mené sur ce secteur de dunes en 2019.

Synthèse des actions de gestion

La Figure 18 (page 37) résume l'ensemble des actions de gestion conduites en 2019 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 et la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et de la mairie.

Gestion de terrains privés non concertés

Par ailleurs dans le périmètre Natura 2000, plusieurs parcelles sont exploitées sans concertation sur leur gestion avec l'opérateur local. Il s'agit de parcelles privées mais parfois, il arrive que certaines personnes « débordent » (cf. supra) sur des terrains publics notamment de la mairie de Guissény ou de nouveaux terrains du Conservatoire du Littoral (cas de Sandrine LE GOFF en 2017, 2018 et 2019), par méconnaissance des limites précises dans des secteurs avec peu repères. C'est notamment le cas dans le secteur de Prad Ledan.

La Figure 12 (page 30) présente ces gestions privées au sein du périmètre Natura 2000 ; seule une partie de la gestion effective a été identifiée.

Action foncière du Conservatoire du Littoral

Appel à vacances de terrain

Le Conservatoire du Littoral a mené une action foncière renforçant les acquisitions sur le marais du Curnic plus particulièrement sur la commune de Plouguerneau. Afin de prévoir les AOT, un travail de synthèse cartographique des usagers a été mené fin 2018 pour préparer les futures AOT, particulièrement sur le secteur de marais où les acquisitions récentes ont eu lieu.

En attente d'acquisitions complémentaires et faute de temps, l'appel à vacances de terrains n'a pas encore été lancé mais des autorisations annuelles de pâturage ou de fauche ont été donnée à différentes personnes.

Préemption par la SAFER de terrains de la zone du Polder pour le compte du CEL

A l'automne 2019, la SAFER a préempté pour le compte du CEL, deux terrains à Trimean faisant partie de la zone dite du Polder rassemblant environ 140 terrains de loisirs. Onze terrains sont situés dans le périmètre d'intervention du CEL. Cette action a fait naître un certain émoi au sein des propriétaires et membres de l'association et a conduit à l'organisation d'une réunion avec l'association, la mairie et le CEL en janvier 2020.

Figure 11. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC (en concertation avec l'opérateur)

Figure 12. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC sur terrains privés (sans concertation avec l'opérateur)

II.4.e Chantiers de bénévoles d'une demi-journée

Deux chantiers bénévoles ont été (co-)organisés par l'opérateur local en 2019. Les actions menées dans le cadre de ces chantiers sont localisées sur la Figure 16 (page 35) à l'exception des nettoyages de plage.

Nettoyage de plage : déchets

Un **nettoyage de plage du Vougo à Korn Ar C'here** a été coorganisé par la Glisse Pagan Association et la mairie. Ce nettoyage a eu lieu le samedi 24 mars. Une quinzaine de volontaires y ont pris part dont des jeunes du conseil municipal jeunes (CMJ).

Coupe de rejets de saules et de prunelliers

Comme présenté précédemment, des lycéens du Cleusmeur à Lesneven, encadrés par l'enseignante Sylvie VERON, ont coupé des rejets de saules ainsi que des prunelliers (cf. Restauration de prairies dunaires sur la Palud, page 22). Le projet scolaire s'inscrit dans un module lié au développement durable et a bénéficié d'un financement Karta (dispositif de la région Bretagne). Les séances sont systématiquement précédées d'une présentation du site Natura 2000 et de ses objectifs afin d'inscrire le chantier en lien avec ce cadre de gestion.

Entretien du carré d'étrépage d'An Isquin

Dans le cadre d'une formation d'apprentissage du breton pour adulte (méthode Pevar lamm), l'association SKED basée à Brest, a sollicité Nicolas pour une journée de découverte du marais en breton. La formule proposée par la mairie a été une visite du marais en matinée afin de découvrir notamment du vocabulaire liée aux plantes, aux animaux et aux milieux humides ; l'après-midi a été consacré à un chantier d'entretien du carré d'étrépage d'An Isquin (Figure 13) où est présente une station de *Drosera rotundifolia*. Les abords du carré sont colonisés par des saules et des ajoncs générant ombrage et litière. Les branches coupées ont été posées sur les talus existants (issus de l'étrépage) en vue d'une exportation future. La période d'intervention n'est pas idéale par rapport aux espèces cibles (*Drosera*, Sphaignes) mais il s'agissait de saisir une opportunité d'intervention.

Ce chantier a été l'occasion de poursuivre la transmission de mots liés à la nature et aux outils. Le groupe était accompagné par Elisabeth ROUSIC, formatrice à SKED et résidant à Guissény.



Figure 13. Entretien carré d'étrépage à An Isquin - Chantier Sked 15 juin 2018

II.4.f Dispositif argent de poche

Depuis les vacances de la Toussaint 2017, la commune de Guissény a mis en place un dispositif « argent de poche » qui permet aux jeunes guisséniens de 16 à 17 ans de participer à des missions d'intérêt collectif contre une gratification de 15 € par séance de 3 h. Les missions collectives sont organisées sur les semaines de vacances sur 3 à 5 matinées et rassemblent de 5 à 10 jeunes. L'un des objectifs est d'impliquer de manière concrète les jeunes dans la vie de la collectivité, de créer du lien entre eux et avec la collectivité, les élus et les agents encadrant et participant à ces chantiers. Les missions sont variées :

- **entretien des espaces publics** : cimetière, camping, parcours sportif, aires de jeux
- **préparation des festivités** : aide à l'installation et à la préparation de l'arbre de Noël, montage et démontage de barnums en vue de leur contrôle sécurité
- **préparation des équipements** : vernissage tables et chaises Kurnig Kafé, numéros emplacements camping, etc.
- **entretien des espaces naturels**

Les actions d'entretien des espaces naturels ont eu lieu lors des vacances d'hiver 2019. Le groupe de jeunes est intervenu sur deux secteurs :

- **Aod Vihan An Ti Hard**, où suite à l'érosion de la falaise dunaire et un éboulement à la fin août 2018, le tracé a été modifié par l'association Strejoù Glaz qui entretient les chemins de la commune. Avec les agents communaux et les jeunes du dispositif, l'opération a consisté en la pérennisation du tracé modifié du GR34 grâce à la pose de 100 m de ganivelles. Les agents du service technique avaient préalablement planté les poteaux, les jeunes accompagnés par les agents et des élus ont installés les fils de fer et les ganivelles. Les anciens aménagements ont été supprimés et évacués.
- Suite à la modification du tracé, des poteaux, des ganivelles et des plots en bon état ont été récupérés pour être installés ailleurs. Des ganivelles installées en 2014 dans le cadre d'un contrat Natura 2000 de mise en défens des dunes, ont ainsi réinstallées à quelques dizaines de mètres. Un milieu dunaire (zone de 200 m²) servant de stationnement automobile a ainsi pu être mise en défens.
- **Aod Ar Varrac'h** : les plots récupérés sur le site d'Aod Vihan, toujours en bon état, ont été replacés sur le site d'Aod Ar Varrac'h. Sur ce secteur un monofil sépare le GR34 d'une voie privée. Ce monofil et surtout les plots le soutenant étaient pourris et il était prévu de les remplacer à neuf. L'excellent état des plots récupérés a permis de les substituer et le fil de fer a été également réutilisé. de la plage de la Croix Figure 15 : [a] les ganivelles de la descente de plage ouest ont été repositionnés ; les monofils ont été retendus [b] ; les plots instables ont été ré-enfoncés [b].



Figure 14. Dispositif argent de poche : entretien de l'espace dunaire et des aménagements de Porz Olier



Figure 15. Dispositif argent de poche : entretien des aménagements de mise en défens et de l'aire de jeu sur le site de la Croix

Figure 16. Localisation des actions menées dans le cadre de chantiers bénévoles.

Figure 17 : Limitation et suppression d'espèces végétales invasives

Figure 18. Synthèse des actions de gestion menées en 2016

III Évaluation des incidences des projets

Le site Natura 2000 de Guissény est de superficie relativement faible et les activités de grande ampleur s'y exerçant sont relativement peu nombreuses. Toutefois, plusieurs projets ont nécessité une évaluation d'incidences spécifiques au site de Guissény en 2019.

III.1 Manifestations sportives

En 2019, trois manifestations sportives terrestres étaient soumises à évaluation d'incidence.

III.1.a Les foulées de la baie (édition 2020)

Les Foulées de la baie (25^{ème} édition en janvier 2019), course à pied de 10 km organisée par l'association la flèche guissénienne, est ouverte à 1000 participants et traverse en majeure partie le site Natura 2000. Le circuit traverse le site Natura 2000 en utilisant uniquement des cheminements existants sans dégradation d'habitat d'intérêt communautaire ou dérangement d'espèce. Il n'y a pas eu d'échanges nécessaires en 2019.

III.1.b Trail de l'Aber Wrac'h (édition 2019)

En 2019, le trail de l'Aber Wrac'h a démarré pour la quatrième fois depuis le Curnic début avril. Il y a eu des échanges avec les organisateurs, mais il apparaissait dans leur document qu'ils n'avaient pas pris contact avec la CCPA, responsable des espaces naturels sensibles traversés à Plouguerneau notamment. Suite à l'édition 2019, il a été convenu qu'il serait bien de faire une rencontre entre les organisateurs, les techniciens de la CCPA et de la mairie de Guissény afin d'assurer une bonne prise en compte des milieux naturels tout au long du parcours. Cette réunion s'est tenue à la CCPA le 9 octobre 2019.

III.1.c Raid nature du Kurnig (édition 2019)

L'édition 2019 du Raid du Kurnig devait avoir lieu le 30 juin. Les organisateurs avaient contacté tôt la commune pour organiser au mieux l'événement notamment au niveau du parcours. Finalement, l'événement a été annulé pour des problèmes de délais et d'organisation apparemment.

III.2 Manifestation nautiques

III.2.a Fête de la mer organisée par la SNSM de Guissény (édition 2019)

La fête de la mer de la SNSM de Guissény est organisée depuis plusieurs années sur le site du Curnic. C'est la quatrième année qu'elle est soumise à évaluation d'incidences. Cette fête consiste en des repas à terre et des activités sur la plage ou en mer notamment des tours de bateaux et des démonstrations de sauvetage. Pas de remarques particulières pour cette manifestation.

III.2.b Championnat de funboard coupe Penn Ar Bed (pas d'édition)

Il n'y a pas eu d'édition ni en 2018 ni en 2019.

III.3 Circulation avec un engin motorisé sur le DPM : ramassage de goémon

III.3.a Demande de dérogation de circulation pour le ramassage de goémon d'épave

Quatre demandes de dérogation en 2019 pour le ramassage de goémon d'épave pour des agriculteurs à la retraite (deux à Guissény) et en activité (un à Guissény et un à Plouguerneau). Tous les agriculteurs ont sollicité le chargé de mission pour une rencontre et un accompagnement sur le dossier.

III.3.b Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues de rives

Les professionnels Michael GLEESON (WEST'ALGUES) et l'entreprise France Haliotis ont également obtenu une autorisation de circulation sur le DPM pour le ramassage d'algues de rives. Il s'agit d'un renouvellement pour France Haliotis et d'une première demande pour l'entreprise West'Algues dont le responsable a rencontré et

échangé avec Nicolas LONCLE.

La mairie au titre de pouvoir de police a apporté un avis favorable à la circulation pour ces activités ; en tant qu'opérateur local, elle a demandé dans ses réponses à la DDTM que soit évalué l'effet cumulé des pratiques de ramassage d'algues de rives sur les habitats du site Natura 2000.

III.3.c Demande de dérogation de circulation pour le ramassage d'algues vertes en mer

Depuis 2014, l'entreprise AGRIVAL, aujourd'hui SAGA-Tech, ramasse de algues vertes en mer à Guissény à des fins de valorisation agro-industrielle (nutrition et santé animale principalement). Les bilans d'activités 2014 à 2016 détaillent largement l'historique de cette activité nouvelle et de ces incidences. Suite aux études menées en 2016, la mairie avait émis des préconisations pour limiter spatialement le ramassage au haut du port du Curnic. Ces dispositions ont été intégrées à l'arrêté préfectoral.

Remarques de la mairie suite à la saison 2019

A l'heure de la rédaction du bilan d'activités 2019, la commune n'a pas encore eu à rendre un avis sur la pratique. Il y a pas de remarques nouvelles à formuler par rapport aux milieux naturels et aux incidences éventuelles.

La possibilité de ramener le sable issu du lavage des algues sur le site de Plouéan (en particulier les algues vertes échouées valorisés par SAGA-Tech) est possible sous réserve d'une analyse préalable de la qualité des sédiments.

III.4 Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif au Curnic

III.4.a Travaux de réseaux d'assainissement au Curnic

Des travaux importants (cf. bilan d'activités 2016 à 2018) pour récupérer les eaux usées du Curnic ont débutés en 2017. Hormis la canalisation traversant le marais, les travaux en 2019 ont surtout été en périphérie du site Natura 2000.

Canalisation traversant le marais

Les travaux ont été réalisés fin 2018-début 2019 (forage dirigé pour passage sous la rivière au milieu du marais). La végétation s'est réimplantée sur le chemin et ne conserve pas de traces notables des travaux réalisés.

Poste de relevage à la maison de la digue

Le poste de relevage sur le terrain du CEL à la maison de la digue devait être implantée en début d'année mais l'humidité du site a contraint à repousser les travaux et à envisager un poste moins profond. Les travaux ont été réalisés au début de l'été. L'armoire installée présente un parement en pierres afin de favoriser l'intégration paysagère. Le talus en terre a également été reconstitué pour limiter l'emprise visuelle de l'armoire. Par contre, le coffret électrique pour le poste de relevage a été placé au niveau de l'accès au terrain au lieu d'être placé comme l'autre à l'angle du terrain en limite de la propriété riveraine.

A noter également que les lignes ont été enfouies et qu'un coffret électrique a été installé pour la maison de la digue au niveau de l'emplacement de l'ancien poteau électrique disgracieux, supprimé à cet occasion.

Station sous-vide à Trimean

Pour récupérer une partie des eaux usées sur le secteur du Curnic, il a été choisi d'installer une centrale à vide qui fonctionne donc différemment d'un poste de relevage classique. Pour un poste de relevage classique, les eaux usées d'un secteur donné arrivent en gravitaire, puis les pompes de relevage pulsent vers un secteur plus haut, éventuellement vers un autre poste, etc. La station sous-vide met en dépression le réseau et pompe vers elle les eaux usées d'un secteur concerné ; un système de pompe classique pompe ensuite vers la suite du réseau. En l'occurrence, la station sous-vide est la dernière étape au Curnic avant la traversée du marais vers le Cleguer.

La station a été implantée fin février 2020 sur une parcelle du CEL. Des échanges réguliers avec Ronan L'HOSTIS le technicien du SIAC-GK (intégré à la CLCL au 1^{er} janvier 2020 suite à la prise de compétence eau et assainissement) ont permis de rechercher une solution d'intégration paysagère la plus satisfaisante possible. Le projet paysager a

été validé auprès du CEL.

III.4.b Nouvelle station d'épuration et point de rejet

La nouvelle station d'épuration commune à Guissény et Kerlouan construite à proximité des bassins de lagunage de Guissény est devenue opérationnelle à l'été 2018, mais ne fonctionne pas pour le moment au niveau idéal de sa capacité car les réseaux sont en cours de construction. La canalisation de rejet vers le Quillimadec est opérationnelle depuis avril 2019 ; il n'y a donc plus de rejet post-traitement dans l'Alanan et donc vers le marais du Curnic.

III.5 Réhabilitation de la friche urbaine de Skol An Aod

Une enquête publique a été menée en 2018 rassemblant de nombreux avis d'habitants. La non transmission d'éléments à l'un des propriétaires fragilisant la procédure, les différents parties engagées en faveur de l'expropriation en vue de la requalification du site ont jugé préférable de relancer la procédure. En 2019, un nouveau projet a été esquissé, visant à la renaturation complète du site et la destruction de l'ensemble des bâtiments ; le précédent projet prévoyait la réhabilitation de l'aile principale et uniquement la suppression des bâtiments en front de mer. Au cours de l'été 2019, un promoteur immobilier a contacté la commune indiquant être intéressé pour mener un projet immobilier. L'avenir de cette friche n'est donc toujours pas définie. Il a été souligné l'importance que tout projet veille à ne pas créer de dérangements pour la faune du site Natura 2000 riverain. Pour ce dossier, la commune est accompagné par l'établissement public foncier de Bretagne (EPF) notamment.

III.6 Accompagnement des associations dans le cadre de manifestations diverses pour la prise en compte des espèces et des habitats sensibles

Afin d'assurer une prise en compte des espèces et des habitats au-delà de l'obligation réglementaire liée au régime d'évaluation d'incidences, la mairie de Guissény travaille avec les associations.

En 2019, il faut souligner l'accompagnement pour le spectacle contée Chuchumuchu (cf. XXX), qui se déroulait le long du chemin menant de la maison de la digue au Cléguer. L'association Sumak a sollicité Nicolas LONCLE pour repérer les zones possibles pour créer des places dans la végétation. Trois zones ont été identifiées et la végétation fauchée par Strejoù Glaz

IV Suivis scientifiques et techniques

IV.1 Suivis dans le cadre de l'opération Natura 2000 et de la gestion des terrains du CEL

IV.1.a Suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire

Quinzième année du suivi mené par le laboratoire Géomer (IUEM-UBO) et coordonné par Serge SUANEZ en convention avec la mairie. Elle fixe les conditions de ce partenariat qui est financé par la mairie après un financement initial par un Contrat Nature de la Région Bretagne. Ce suivi implique l'intégration des données de l'UBO dans notre base de données, des rencontres sur le terrain, un travail administratif, l'organisation d'échanges avec les élus, l'organisation de débat public, etc.

Une année relativement calme

Il n'y a pas eu d'épisode érosif notable en 2019. Les tendances observées sur les différents secteurs se poursuivent, à savoir un déficit sédimentaire pour la partie est (vers le Curnic) et une accrétion vers la partie ouest (vers le Vougo). Le cordon dunaire s'est nettement engraisé sur l'ensemble de la plage, toujours au détriment de la plage sur le secteur oriental. Toutefois, il n'a pas été observé d'aussi grandes surfaces de paléosol découvertes d'un seul tenant contrairement à 2018, qui avait permis de découvrir un foyer ancien.

Caméra pour le suivi de Gwenn Drêz

La caméra installée à Gwenn Drêz (cf ; bilan 2017) a fonctionné de façon discontinue et a cessé de fonctionner au cours de 2018. Ce projet ne sera pas poursuivi et le démontage du matériel est repoussé à 2020.

Étude sur le fonctionnement morpho-sédimentaire de la baie de la digue

Il n'y a pas eu d'éléments complémentaires à cette étude réalisée en 2018 sous la direction de Serge SUANEZ par l'UBO.

IV.1.b Gestion du trait de côte

GEMAPI

Depuis la prise de compétence GEMAPI et le recrutement de Noémie FLOC'H, chargée d'études trait de côte et submersion marine à la communauté de Lesneven Côte des Légendes, la CLCL porte les projets stratégiques liés à la gestion du trait de côte et la prévention des inondations par submersion marine. La commune de Guissény du fait de son expérience sur le sujet et des enjeux particulièrement importants sur le territoire communal est étroitement associée à ces travaux, d'autant plus que Raphaël RAPIN, maire de Guissény et président du COPIL du site Natura 2000 est devenu en élu charge du suivi de la thématique PI comme présenté dans le bilan 2018. La commune de Guissény continue d'assurer la gestion et le suivi du trait de côte sur le terrain.

Atlas des risques littoraux

La CLCL a réalisé un atlas cartographiques des risques littoraux sur l'ensemble du territoire communautaire. Elle a également mis en ligne des modèles 3D de plusieurs secteurs sensibles littoraux, permettant au public de visualiser les niveaux d'inondation des bâtiments en fonction de différents niveaux d'eau (<http://www.clcl.bzh/environnement/espaces-nat/240-prevention-des-inondations/388-modele-3d-de-l-elevation-du-niveau-de-la-mer>).

AMI régional

La CLCL a été retenue dans le cadre d'un second appel à manifestation d'intérêt régional sur la gestion du trait de côte, porté par la DREAL et le CEREMA. Cet AMI fait suite à celui qui avait conduit à la réalisation du livret d'Alerte en 2017 et qui avait permis d'initier une réflexion sur le territoire de la Côte des Légendes. Un appel d'offre a été lancé en fin d'année et a permis de retenir un groupement pour mener la démarche qui conduira à l'élaboration d'une stratégie locale de gestion du trait de côte. La démarche se basera comme pour le premier AMI sur une approche participative associant les habitants et acteurs du territoire. Cette étude démarrera en 2020 et devrait aboutir fin 2021.

Classement du système d'endiguement de la digue du Curnic

Une convention a été signée entre le CEL, la CLCL et la mairie de Guissény. Elle précise les modalités d'organisation et les rôles des différents partis dans la période transitoire en cours qui doit conduire au plus tard au 28 janvier 2024 au transfert intégral de responsabilité de la digue à la CLCL, ou avant dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

Dans le cadre du classement de la digue en système d'endiguement, plusieurs études sont nécessaires. En 2020, une étude de dangers sera lancée.

Signature et atelier du partenariat Litt o'risques à Guissény

Le 23 mai 2019, un partenariat entre le conseil départemental, l'UBO et le CEREMA a été signé à la salle communale de Guissény. Ce partenariat vise à accompagner les collectivités territoriales finistériennes dans la mise en place de suivi ou de stratégie de gestion des risques côtiers.

Le 17 septembre 2019, un atelier à destination des élus et des techniciens s'est également tenu à la salle communale de Guissény. Une session sur le terrain a eu lieu l'après-midi et a permis d'examiner des cas précis notamment à Boutrouilles à Kerlouan.

OSIRISC+

La CLCL a poursuivi le travail partenarial avec le laboratoire Géomer de l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM – UBO) sur le projet OSIRISC+ visant à un observatoire des risques littoraux et de la vulnérabilité des territoires en Bretagne.

Projet de transfert de sable au Curnic

Nous rappelons ici le projet de transfert de sable depuis l'anse du port du Curnic vers la plage de Gwenn Drêz, présenté en commission mer et littoral et présenté dans la partie contrat Natura 2000 (page 13).

IV.1.c Espèces d'intérêt communautaire

Les suivis papillons, libellules, orchidées, ont été réalisés annuellement par des prestataires extérieurs de 2005 à 2009. Ils ont été relancés à partir de 2012 par le chargé de mission mais faute de temps les suivis ne sont pas annuels et variables en fréquence et exhaustivité d'une espèce à l'autre. Si le suivi n'est pas annuel, le niveau de connaissance reste assez correct.

Liparis de Loesel *Liparis loeselii* var. *Ovata*

Un comptage collectif avec le CBNB et des bénévoles de Bretagne Vivante avait permis en 2017 d'apporter une image un peu plus précise des effectifs sur le site. En 2019, les observations ont été peu importantes et il n'est pas possible d'apporter une telle image. Il faut souligner toutefois la redécouverte d'une station historique sur la Palud ainsi qu'une nouvelle sous-station à An Isquin.

Sud de l'étang du Curnic (SEC-1), pas d'observation de l'espèce

Quelques passages rapides pour essayer de revoir la petite quinzaine de pieds vus en 2017, mais aucun pied n'a été observé.

Toujours pas d'observation dans la seconde dépression artificielle

En 2019, il n'y a pas eu de prospection de cette dépression anthropique.

Sud de l'étang du Curnic (SEC-2), pas de prospection

2019 après 2018 est la seconde année sans prospection de cette station depuis sa découverte en 2012. Le projet d'une ré-ouverture plus conséquente du fossé dans ses prolongements ouest et est qui pourrait favoriser l'expansion spatiale du Liparis est toujours pertinent.

Carrés d'étrépage de 2014

Lors du chantier Gwennili 2014, cinq carrés d'étrépage pour favoriser la détection du Liparis ont été réalisés. Les carrés n'ont pas été visités en 2019. L'évolution de la végétation semble peu favorable à l'installation de l'espèce et le niveau de décapage trop profond.

Station au sud-est de l'étang du Curnic (EEC)

Il n'y a pas eu de prospection de cette station très étendue.

Sous-station du Vougo ADV-1

Il n'y a pas eu de comptage ni de passage en 2019.

Sous-station du Vougo (ADV-2)

Il n'y a pas eu de comptage ni de passage en 2019.

Stéphane CHAUMONT (Maison des dunes, Haut-Léon Communauté) poursuit le suivi d'un secteur de la sous-station ADV-2 pour mieux appréhender l'écologie du Liparis. Il n'a pu passer qu'une fois fin juillet (le 27) et s'est concentrée sur la zone piquetée. Il a observé 24 plants dont 2 florifères et 3 en cours de développement ; deux nouveaux individus uniquement et 12 plants présents en 2018 non revus en 2019. Il est possible que le mois d'août plus humide est permis le développement plus tardif de pieds.

A noter que les niveaux d'eau étaient assez élevés au cours de l'hiver 2018-2019 et encore plus élevés fin 2019.

Sous-station la Palud (PAL)

En 2017, le comptage collectif avait permis de ré-observer l'espèce non observée depuis 2009. Une zone d'environ 30 m² autour des quelques pieds dont un avec capsules ont été exclus afin de les préserver de la fauche. La tige avec les capsules avait été observée en 2018 ainsi que le même pied à nouveau en fleur. La plante a donc pu accomplir son cycle complet. Par contre, aucune tige ni pied n'a été observé en 2019. Sauf découverte de pied en juin 2020, la zone exclus pendant 3 ans sera fauchée.

(Re?) Découverte d'une station à l'ouest de la Palud (OPA)

Le 27 juin 2019, Stéphane CHAUMONT (HLC) a accompagné Camille LECOMPTE et Nicolas LONCLE pour leur présenter les critères d'identification sur les orchidées du genre *Dactylorhiza* pour lequel les hybridations sont fréquentes et conduit à des phénotypes intermédiaires entre espèces.

A l'occasion de cette sortie, une station de Liparis a été découverte (ou redécouverte?). Bien que ne figurant pas sur les cartes des zones de présence élaborées par Xavier GREMILLET, il semblait à Nicolas LONCLE avoir lu que des Liparis auraient été observés sur la parcelle AK19 par François SEITE au cours des années 1990. Cette information venait d'être transmise quelques minutes auparavant à Stéphane CHAUMONT et Camille LECOMPTE, lorsque ce dernier repéra un premier pied de Liparis sur la zone ! Il avait pourtant réaliser un relevé botanique sur ce secteur quelques jours plutôt sans détecter l'espèce et Nicolas LONCLE avait également prospecté plusieurs fois ce secteur riche en espèces d'orchidée. 25 pieds ont été dénombrés dont 12 florifères.

Un parcours rapide des rapports de Xavier GREMILLET, n'a pas permis de retrouver cette référence à une observation de F. SEITE sur ce secteur. Il y a donc peut être eu confusion de la part de Nicolas LONCLE. La parcelle AK19 est riveraine de parcelles ayant abrité des pieds de Liparis et X. GREMILLET a souligné l'intérêt de cette parcelle comme majeur et potentiellement favorable au liparis. Il faut donc considérer qu'il s'agit d'une nouvelle station de Liparis distante de plus de 80 m de la plus proche connu, et de plus de 150 m du dernier pied observé sur la Palud en 2018.

Il est intéressant de souligner que cette parcelle était en friche il y a 20 ans et que les menaces identifiées par X. GREMILLET (espèces allochtones, fermeture) sont toujours présentes ; il semble donc que la dynamique progressive demeure modérée sur ce secteur comparé à d'autres zones du marais. Toutefois, une intervention ponctuelle sera souhaitable.

Station d'An Isquin (AIS), une répartition spatiale encore plus étendue

En 2017, le comptage collectif avait permis de mettre en évidence une zone plus étendue de présence que lors de la découverte de 2016. En 2018, les observations ont permis d'élargir un peu plus la zone de présence avec un pied à une dizaine de mètres au sud (AIS-3) et des pieds vers l'ouest (AIS-1). Aucun pied n'a été observé dans la parcelles plus au nord où les schoins sont très denses (AIS-2), mais la prospection a été brève.

L'observation majeure est la découverte d'une nouvelle sous-station à An Isquin (AIS-4) de près de 50 pieds (48 pieds dont au moins une dizaine de florifères). Cette station est située à plus de 80 mètres au nord des trois

premières sous-stations. Le type de milieu est le même dans une dépressions intra-parcellaire étroite. Faute de temps, un comptage précis n'a pas été fait mais la zone de présence a été délimitée. De même, il n'y a pas eu de comptage précis mais une délimitation de la zone de présence pour AIS-1.

Conditions météorologiques

L'automne hiver 2018-2019 a été plus humide que les deux hivers précédents. Les zones à Liparis ont probablement toutes connues une période plus ou moins prolongée d'inondation avec des connections des mares au moins sur le secteur du Vougo. L'été a par contre été sec.

Groupe régional sur le Liparis de Loesel

Pas de journée d'échange en 2019 ni d'échange spécifique hormis bilan communiqué auprès du CBNB.

Autres espèces d'orchidées

Les pieds de *Serapias parviflora* sur un coin engazonné du parking du Cabinet médical Evit Ar Vuhez, route de Kerlouan n'ont pas été ré-observés en 2019. Nicolas LONCLE a trouvé un nouveau pied de cette espèce sur un espace de friche fleurie... du cabinet dentaire ! Quelques jours plus tard, un pied d'*Anacamptis pyramidalis* a été observé dans le même parterre fleuri. Situé à la sortie du bourg, sur la route du Curnic, ces observations témoignent à nouveau de l'intérêt de laisser des zones de végétation spontanée avec un entretien une ou deux fois l'an. Elles illustrent l'opportunité de gérer de façon favorable les espaces verts afin qu'ils contribuent à la préservation des espèces et aux continuités écologiques.

Camille LECOMPTE a recherché sur les anciennes stations connues, *Platanthera bifolia* mais l'espèce n'a pas été trouvée. L'évolution des milieux semble défavorable à son maintien.

Damier de la succise *Euphydris aurinia*

Suivi des imagos

Dans la perspective des travaux d'entretien et de restauration des habitats d'An Isquin, un passage de suivi des imagos a été réalisé. Bien que le nombre de colonies soit a priori plus fiable pour le suivi de la population, l'observation des imagos permet de connaître les zones exploitées par les adultes pour leur alimentation et également les zones susceptibles d'être utilisées pour la reproduction. Il est intéressant de noter que la prairie en friche au sud de la zone continue d'être attractive pour l'alimentation de l'espèce ; bien que les Succises des prés y soient peu nombreuses des colonies de chenilles y ont été observées en 2013 et en 2018. Il sera intéressant de mesurer l'occupation par l'espèce après restauration et entretien.

Suivi des colonies de chenilles

La recherche des colonies de chenilles a été fait plus précocement que les années antérieures sur le site (les 12, 19 et 20 août). Il semble que la première quinzaine d'août semble plus favorable à la détection des colonies que la fin août et le début septembre, même si le nombre de colonies dénombrées (91) est de plus de moitié inférieure à celui de 2016 (207), dernière année de comptage exhaustive et record.

Si le nombre de colonies demeure assez élevé , la contraction de l'aire de présence se poursuit. Les molinies poursuivent leur progression au sein de la zone sud-est (parcelle AI07), et la zone où la succise était extrêmement abondante est « fragmentée » par les touffes de molinie qui s'installent. Dans le cadre du contrat Natura 2000 de restauration et d'entretien des prairies et tourbières d'An Isquin, il n'était pas prévu d'intervenir sur l'ensemble de ce secteur et ainsi laisser en refuge le noyau dur de la zone à damier. L'évolution est telle qu'il convient également d'entretenir pour limiter l'expansion des molinies. Dans cet objectif, les zones où les colonies de damier étaient les plus nombreuses.

Il était prévu de faire uniquement le suivi des colonies de chenilles. Faute de disponibilité en fin d'été, il n'y a pas eu de suivi exhaustif en 2018. Seul le sud du secteur est a été prospecté. Le passage assez rapide donne une impression d'un faible nombre de colonie. A noter toutefois, l'observation de traces de colonies dans la parcelle sud : c'est seulement la seconde fois, la première fois étant en 2013.

L'évolution de l'habitat, notamment des moliniaies est assez préoccupante et la mise en place d'actions de gestion grâce au financement contrat Natura 2000 est assez urgente.

Cartographie des pieds de succise

Dans la perspective des travaux, de restauration et d'entretien, une cartographie des pieds de Succise des prés a été réalisée. Une cartographie a été faite en 2012 puis une autre en 2016 mais ce travail n'a pas encore été mis au propre. En 2019, nous avons procédé en prenant des points GPS pour localiser les pieds de Succise des prés. Les données n'ont pas non plus été mis au propre mais la diminution globale de l'abondance de l'espèce est marquée. Toutefois, elle demeure suffisamment abondante pour que le papillon se maintienne. Cependant, il est temps d'intervenir.

Groupe régional Damier

Il n'y a pas eu de travail sur un projet régional autour du damier de la succise en 2019.

Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*

Il n'y a pas eu de suivi en 2019.

Phragmite aquatique

Il n'y a pas eu de suivi en 2019. Par contre, une visite avec Christine BLAIZE, coordinatrice du Plan National d'Actions en faveur du Phragmite aquatique a eu lieu le jeudi 5 septembre afin de discuter de la gestion des habitats sur le site du Curnic.

Loutre d'Europe

Aucun indice de présence n'avait été relevé avec certitude depuis l'hiver 2014-2015. A partir de juillet 2019, des épreintes ont été observées par Nicolas LONCLE. Les passages réguliers au niveau de l'écluse indiquent une présence de l'espèce avec des marquages frais fréquents jusqu'à ce début d'année 2020. L'analyse postérieure de photos de Camille LECOMPTE a révélé que l'espèce est de retour depuis au moins la fin du printemps 2019 (Figure 19).

Phoque gris

Pas de suivi sur cette espèce, observée régulièrement par des usagers du site.



Figure 19. Empreintes de loutre à l'ouest de l'étang du Curnic (19/06/2019, Camille LECOMPTE)

IV.1.d Habitats d'intérêt communautaire

Outre le suivi du cordon dunaire (cf. IV.1.a page 41), l'année 2019 marque le début d'un travail qui devrait mener à l'actualisation de la cartographie des habitats d'ici 2021.

Stage sur la typologie des habitats terrestres

Camille LECOMPTE a réalisé à Guissény un stage de Master 1 en ingénierie en écologie et gestion de la biodiversité (IEGB) à l'université de Montpellier. Camille est originaire de Guissény et a déjà réalisé un stage sur l'aménagement d'un blockhaus pour l'accueil des chauve-souris sur la pointe de Beg Ar Skeiz en 2016-2017. En 2018, il a réalisé un stage auprès du conservatoire botanique national de Brest sur des plans régionaux en faveur de deux espèces.

Initialement, le stage prévu à Guissény devait porter sur les espèces floristiques patrimoniales (prospection, actualisation des stations, préconisations de suivis et de gestion, etc.). Après échanges divers, la thématique du stage a été orientée vers les habitats et leur cartographie. Nicolas LONCLE et le CBNB ayant travaillé avec Camille LECOMPTE, il était possible de lui confier un travail sur la typologie des habitats bien que cette tâche soit ardue et nécessite de bonnes connaissances botaniques. Si la mairie était la structure d'accueil et Nicolas LONCLE le maître de stage, il s'agissait véritablement d'un co-encadrement grâce à l'accompagnement scientifique d'Elise LAURENT du CBNB. Le travail a ainsi été suivi par le CBNB à toutes les phases (méthodologie, terrain, analyse, relecture).



Plus de 220 relevés phytosociologiques ont été réalisés. La zone d'étude n'a par contre pas couvert la partie prés salés, la période du stage n'était pas adaptée et le travail a mené sur les dunes et marais du Curnic était très important.

Il faut souligner que le travail accompli par Camille a été remarquable par le déploiement d'énergie, de passion et de temps consacré à la tâche, qui a été bien au-delà des 35 h officiels. La Mairie et Nicolas tiennent à remercier sincèrement Camille pour son travail.

Étude du pâturage sur le cordon dunaire de la Sécherie

Pour les besoins pédagogiques universitaires, Camille LECOMPTE a réalisé également un rapport spécifique pour évaluer l'effet du pâturage sur les dunes de la Sécherie. Ce travail a fait l'objet notamment d'une stratégie d'échantillonnage et de traitements statistiques.

Étant donné l'historique des dunes (activité goémonière, tourisme camping, pâturage), il n'est pas évident de discerner précisément l'influence des différentes activités. L'étude a permis de tester différents paramètres et d'explorer des pistes de travail qui seraient à approfondir et éventuellement à élargir en ayant une approche sur plusieurs sites.



Mares

L'étude menée par Aquabio a mis en évidence de caractéristiques physico-chimiques remarquables des mares du site Natura 2000 et de la rareté de certaines espèces qui y vivent. Des données complémentaires ont été apportées sur les coléoptères aquatiques et des investigations sur les sangsues (cf. Faune aquatique page 47).

Mares à characées

Dans le cadre du travail de typologie des habitats, Camille LECOMPTE a déterminé les characées présentes dans de nombreuses dépressions humides, temporaires ou permanentes. Ce taxon n'avait jamais été investigué. Les données ont toutes été validées par Jean LE BAIL du CBNB (antenne de Nantes) grâce à des photos à la loupe binoculaire et à des échantillons transmis. Camille LECOMPTE a mis en forme ce travail par une note de 15 pages présentant photos des milieux de prélèvements et photos à la loupe binoculaire. Quatre espèces ont été identifiées : *Chara major* var. *major*, *Chara hispida*, *Chara globularis*, *Chara vulgaris*.

Lagune (étang du Curnic)

A nouveau de

IV.1.e Connaissances des usages

Ramassage de goémon d'épave

Pas de nouveaux éléments de connaissance.

Pêche à pied récréative

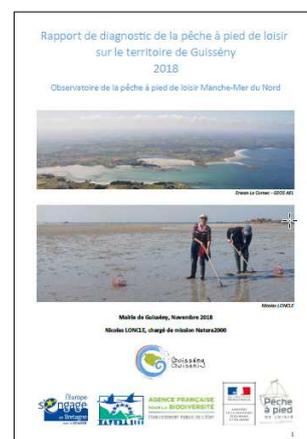
Observatoire de la pêche à pied Manche Mer du nord

La pêche à pied récréative constitue un sujet de premier plan depuis 2018, avec l'engagement du site de Guissény dans l'observatoire de la pêche à pied récréative en Manche Mer du nord. Cet engagement prend la forme d'une prestation dans le cadre d'un marché public, le site de Guissény constituant un des lots.

Le diagnostic établi en 2018 a été complété par des comptages et des questionnaires complémentaires. A l'heure de rédaction de ce rapport depuis mai 2018, 49 comptages de pêcheurs ont été réalisés et 61 questionnaires permettant de sensibiliser les pêcheurs au travers notamment de 34 questionnaires directs. Nous renvoyons à la lecture du rapport 2018 pour plus de détails.

Comptage national

Le chargé de mission a participé au comptage national autour du le 13 août.



IV.1.f Chiroptères (Chauve-souris)

Chiroptière pour la chapelle de Brendaouez

La mairie réalise en 2018 des travaux de restauration du patrimoine religieux : l'église Saint-Sezny au bourg et la chapelle de Brendaouez. Cette dernière accueille avec certitude des chauve-souris de plusieurs espèces (pipistrelle commune et Sérotine probablement), comme en atteste le guano abondant et la découverte de cadavres (cf. bilan 2017). La chapelle de Brendaouez est située dans un environnement relativement préservé avec des prairies, haies et boisements susceptibles d'être favorables à une espèce telle que le Grand Rhinolophe (annexe II Directive "habitats faune flore"). Le secteur est connecté de façon relativement continue avec le marais du Curnic. La réalisation d'une chiroptière a été ajoutée au cahier des charges du lot couverture et charpente. La chiroptière a finalement été réalisée début 2019 et non en 2018.

Le conseil municipal a délibéré en faveur de la signature d'une convention avec le Groupe mammalogique breton (GMB) pour créer un refuge Chauve-souris à la chapelle et mettre en lumière ces animaux nocturnes fascinants.

IV.1.g Amphibiens et Reptiles

Pas de données notables à préciser. Les cartes de répartition n'ont toujours pas été réalisées faute de temps.

IV.1.h Abeilles à la maison de la digue

La colonie d'abeilles installée depuis 2013 à la maison de la digue se maintient.

IV.1.i Faune aquatique

Indicateur de la qualité des milieux

Le bureau d'études Aquabio (structure coopérative) élabore un indicateur BIOME (BIOindication des Mares et des Etangs). Afin de mettre au point cet indicateur, ils étaient à la recherche de mares en Bretagne : celles du site Natura 2000 ont été échantillonnées en juin 2016.

Le bureau d'études a transmis en 2019 les listes de taxons identifiées dans chacune des mares avec un rapport permettant également l'analyse des mares grâce à l'indice développé. Le rapport confirme l'intérêt patrimonial de ces mares et considère qu'elles sont proches de l'optimum écologique. Quelques conseils de gestion sont également formulés.

La Mairie de Guissény remercie le bureau d'études Aquabio et en particulier Frédéric LABAT pour leur rigueur scientifique et les échanges de données.



L'espèce de sangsue du genre Hirudo en attente d'identification

Parmi les prélèvements effectués par Frédéric LABAT d'Aquabio, le bilan d'activités faisait état d'une observation d'une sangsue qui aurait pu paraître disparue : la sangsue dragon, *Hirudo troctina* JOHNSON, 1816 dont la situation taxonomique n'a été clarifiée qu'en 2002 à partir de spécimens anciens des collections des muséums nationaux français et britanniques dont les derniers spécimens prélevés en milieu naturel datent de 1939...



Figure 20. Sangsue du genre *Hirudo* prélevé au Curnic (photo Camille LECOMPTE)

C'est du moins l'identification faite l'an passé mais depuis des éléments nouveaux sont venus à jour et l'identification est incertaine. Les spécialistes des sangsues en France et en Europe échangent et il est considéré que les individus observés au Curnic ne sont peut-être pas de l'espèce *H. troctina*. D'après Benoît LECAPLAIN, chargé d'études entomologiste au Groupe d'étude des invertébrés du massif armoricain (GRETIA), il pourrait s'agir d'une autre espèce. Camille LECOMPTE a assuré les prélèvements de plusieurs sangsues (Figure 20) pour analyse par le spécialiste du genre *Hirudo* en Europe, Serge UTEVSKY basé en Ukraine. Le premier envoi vers l'Ukraine n'a par contre jamais abouti et un second envoi a été fait par Benoît LECAPLAIN après visite sur site au Curnic début juillet.

L'enjeu de connaissance est notamment de déterminer s'il s'agit d'une espèce à part entière distincte des *Hirudo*

troctina nord africain, puisqu'une espèce avait été décrite « d'Angleterre et présent en Bretagne (1857) » (LECAPLAIN, *comm. pers.*). Dans ce cas, cela conférerait une responsabilité importante au site pour la conservation de cette espèce. Des analyses génétiques sont nécessaires et il faudra donc attendre pour lever le mystère... En attendant, la mare où elles sont présentes a été baptisée « Poull Ar Gwaderezed », « La Mare aux Sangsues ».

IV.1.j Suivi de la digue du marais du Curnic

Le DOCOB prévoit le maintien en bon état de la digue du Curnic (Objectif F3). La fiche action 24 de niveau maximum de priorité, prévoit le suivi de la digue du Curnic. La fiche prévoit notamment la tenue d'un carnet de bord compilant « *les observations des éventuelles dégradations de la digue (parements nord et sud, sentier au sommet) en fonction des éléments (grandes marées, tempêtes) et des usages (randonnées etc.). Il compilera également toutes les actions ponctuelles de réparation (s'il y a lieu) ou de débouchage de l'écluse lors des ensablements.* ». La méthode de suivi a été mise au point en 2014 et est ajustée depuis.

Dans le cadre de la mise en place de la GEMAPI, une convention tri-partite (CEL, CLCL, Mairie de Guissény) a été signée en 2018. Le suivi continue d'être assuré par Nicolas LONCLE.

Suivis 2019

Visites de la digue

Des visites ont été effectuées après les épisodes de grandes marées sous conditions de vents forts et mer houleuse. L'expérience a permis d'observer que les marées des vives eaux en condition calme n'entraînent pas de dommages significatifs et ne justifient pas un suivi particulier. L'ensemble des visites de la digue par le chargé de mission sont listés dans le Tableau 10.

Tableau 10. Liste des visites de la digue (suivi, entretien, travaux) en 2018 par N. LONCLE

	Observateur(s)	Type de visite	nombre dommages	n total blocs partis	Réparations temporaires / autres travaux			Trous en sommet				Ecluse		
					nombre	par	remarques	nombre trous	nombre	par	remarques	Clapet droit	Clapet gauche	
16/01/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			0						
05/02/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			0						
19/03/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			0						
31/07/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			0						
25/09/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			Non contrôlé						
29/09/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	1	2	0			Non contrôlé						
14/10/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			0				bloqué par ensablement	ok	
24/11/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			0						
26/11/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			0						
10/12/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	2	3	0			Non contrôlé				ok	ok	
11/12/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0			Non contrôlé				ok	ok	
12/12/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	2	LONCLE Nicolas	calages blocs sur dommages observés le 10/12	contrôle partiel	2		dépressions pas de trou véritable pour le moment	ok	ok	
13/12/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	1	LONCLE Nicolas	calage blocs sur dommage déjà présent et déjà auparavant calé (ParMer_170-180)	Non contrôlé				partiellement bloqué par algues (stipe)	partiellement bloqué par algues (stipe)	
14/12/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0	LONCLE Nicolas		Non contrôlé				non noté	non noté	
23/12/19	LONCLE Nicolas	Suivi dommages après série de MHVE	0	0	0	LONCLE Nicolas		Non contrôlé				ok	ok	

Méthode de suivi

Il n'y a pas eu d'évolution de la méthode de suivi. L'outil de suivi terrain grâce à l'application Qfield est très pratique. Comme indiqué en 2017 et 2018, la base de données externe, sous tableur LibreOffice, reste pour le moment nécessaire pour les synthèses de dommages ou de travaux ainsi que le logiciel ArcGis. Idéalement, il faudrait pouvoir avoir un logiciel unique pour faire ce suivi, notamment dans un souci de transmission et que le suivi puisse être assuré par n'importe quel agent moyennant un minimum de formation.

En 2018, lors d'une journée consacrée aux digues, un logiciel de suivi développé par France Dignes a été présenté. Un test du logiciel était envisagé mais n'a pour le moment pas été réalisé.

Travaux

La majeure partie des travaux préconisés suite à la visite technique approfondie ont été réalisés à l'exception de la gestion de la végétation et la coupe de l'arbre en sommet de digue au niveau du parement amont.

Rédaction de rapports

Compte-rendu d'événements

Aucun événement suffisamment important n'a justifié la rédaction d'un compte-rendu.

Fiches EISH

Aucun événement suffisamment important n'a justifié la rédaction d'une fiche EISH.

Compte-rendu de travaux

Il n'y a pas eu de travaux en 2019.

Temps de travail

Le suivi de la digue a représenté une quinzaine d'heures en 2019.

IV.1.k Intégration des données dans le Système d'Information Géographique

Comme chaque année, un travail de cartographie sur SIG a été réalisé en 2019. Le travail consiste à intégrer toutes les données issues des suivis scientifiques, mais également d'intégrer toutes les opérations de gestion mises en place, pour en garder la trace et pouvoir évaluer la pertinence des actions de gestion. La réorganisation de ces données permettra une analyse pour l'évaluation du document d'objectifs.

IV.1.l Comptage Wetland et autres suivis d'oiseaux

Suivi des oiseaux nicheurs d'An Isquin

Afin de mesurer les effets des travaux d'entretien et de restauration à An Isquin, un suivi des oiseaux nicheurs sur la zone concernée par les travaux a été initié en 2019. Le protocole s'inspire du suivi des oiseaux nicheurs communs de Bretagne (ONCB) que l'association Bretagne Vivante souhaite développer à l'échelle régionale. Ce protocole doit être réalisé au sein d'un carré d'un kilomètre de côté. Dans le cas d'An Isquin, la zone est plus petite et difficile à prospecter ; il s'agit donc de s'inspirer du principe d'un parcours répété lors de trois passages (en 2019 : 13 avril, 15 mai et 21 juin). Les données terrain n'ont pas encore été saisies.

Les travaux prévus au printemps (fauche de roselières) sont susceptibles d'impacter les passereaux nicheurs et ce suivi visent notamment à évaluer cet impact si possible.

Wetland

Le littoral de Guissény est suivi depuis une dizaine d'années dans le cadre du comptage international Wetland permettant de connaître les populations d'oiseaux d'eau (anatidés et limicoles principalement). Ce suivi est assuré par Jean-Noël BALLOT, bénévole au Groupe Ornithologique Breton (devenu Bretagne Vivante Ornithologie). Il suit également les vanneaux huppés se reproduisant occasionnellement sur l'arrière dune du Vougo.

Points d'écoute IPA

Les points d'écoute par la méthode des indices ponctuels d'abondance (IPA) relancés en 2015 avec Jean-Marie COCHET n'ont pas été reconduits depuis.

La mise en place de parcours s'inspirant du protocole ONCB semble plus intéressant pour le gestionnaire car permet d'apporter une indication de la réponse des oiseaux aux changements des milieux et donc de la gestion. En 2012, des parcours oiseaux avaient été mis en place sur les dunes et autour de la roselière du Cléguer. Il serait intéressant de reprendre ces données en 2022 ou avant travaux dans le cas de la roselière.

Vanneau huppé

L'espèce se reproduit quasi-annuellement sur le secteur des dunes du Vougo. En 2019, Bretagne Vivante Ornithologie a lancé une enquête pour préciser le statut de l'espèce en période de reproduction, qui semble critique. L'arrière-dune du Vougo serait peut-être le dernier site de reproduction du Léon. En 2019, le suivi par la mairie a été limité. L'espèce était présente au printemps notamment sur des parcelles à Plouguerneau pâturées par les chevaux d'Hipporêve. Il ne semble pas y avoir eu de reproduction au niveau des mares du Vougo dont les niveaux étaient assez bas au printemps.

Gravelot à collier interrompu

Pas de suivi en 2019 par l'opérateur. A priori, il n'y a pas de nicheur repéré à Guissény.

Goéland argenté nicheur

La colonie découverte en 2016 dans la baie de Tresseny n'a pas été visitée en 2019.

Sterne pierregarin

Ardéidés nicheurs

IV.1.m Mammifères et autres animaux marins

Suivi sentinelle du programme CapOeRa

L'Association pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens (APECS) a mis en suspens la collecte (hors protocole de suivi régulier) de capsules d'œufs de raie pour se consacrer à l'analyse des données. La mairie a relayé cette information. Quelques personnes ont tout de même déposé des capsules.

Échouage de mammifères marins

En 2019, deux mammifères marins échoués morts à notre connaissance à Guissény : un dauphin commun mort (16 janvier) et surtout un jeune Rorqual commun vivant le 30 décembre. Le jeune rorqual s'est échoué initialement à Kerlouan où il a été remis à l'eau en cours de journée puis il s'est échoué à nouveau en début de nuit au niveau du site des Barrachou. L'animal était toujours vivant le 31 au matin et une nouvelle mise à l'eau avec l'aide des bénévoles de la SNSM et des agents du service technique a été réalisée. Nous n'avons pas d'information précise sur la suite (nouvel échouage?) mais les chances de survie de ce baleineau était faible.



Figure 21. Jeune Rorqual commun échoué aux Barrachou (Photos à gauche et au centre Helen TREHORET ; photo à droite : Raphaël RAPIN)

IV.2 Projet de cahier de suivis

Afin de centraliser les données relatives aux divers suivis sur le site, le chargé de mission souhaite réaliser un cahier de suivis qui contiendrait :

- les résultats des suivis scientifiques sous forme de tableaux, de cartes, de photos et d'analyses
- le report des cahiers de pâturages
- les détails des dates d'intervention et de travaux par des entreprises
- toute autre information complémentaires utiles à la mémoire du site (comptes-rendu divers, etc.)

Ces différents suivis sont généralement présents de manière éparpillés notamment sur le poste informatique. Mais le bilan d'activités ne peut pas présenter tous ces éléments sous peine d'être alourdis considérablement et de perdre en lisibilité. Malheureusement, la charge de travail n'a toujours par permis de rassembler ces éléments pour le moment.

V Information, communication, sensibilisation

V.1 Création / mise à jour d'outils de communication

V.1.a Communication par les médias de l'opérateur

Site internet du site Natura 2000

Le site internet lancé en 2009 a fait l'objet de mises à jour en 2019, essentiellement par la mise à disposition des rapports et différentes études en téléchargement, ainsi que par quelques actualités.

Autres supports numériques

Peu d'information relayés sur la page Facebook et le site internet de la mairie en 2019.

Bulletin d'information municipal

La mairie de Guissény réalise une lettre d'information communale toutes les semaines. Peu d'informations relatives au Site Natura 2000 ou actions communales en faveur de l'environnement ont été rédigées (10 messages en 2019).

Revue annuelle : Sell'ta

Il n'y a pas eu de publication du Sell'ta en 2019. Il n'y a donc pas eu de bilan sur la gestion du site Natura 2000 en diffusée ni pour 2018, ni pour 2019.

Livret estival : le Guiss'Anim

En remplacement du Sell'ta d'été, un livret sur les animations estivales a été publié. Il a cette fois-ci été externalisé. Comme en 2017 et 2018, le document s'ouvre à nouveau sur le patrimoine naturel puisqu'il présente le site Natura 2000 et quelques règles à respecter, ainsi que les animations nature proposées.

V.1.b Information dans la presse et autres médias

Presse quotidienne régionale

A la plupart des interventions sur le site, les correspondantes de la presse locale sont contactées. En 2019, plusieurs articles ont été rédigés sur les actions Natura 2000 ou sur des sujets mentionnant Natura 2000 (collaboration, etc.) dans Ouest-France et Le Télégramme (Annexe I).

Radio

Deux interviews radiophoniques en breton par Arvorig FM sur la pêche à pied et les grandes marées (mars) et une interview par France Bleu Breizh Izel sur le dispositif argent de poche (décembre).

Télévision

Un reportage a été réalisé par France 3 Iroise (en français) au sujet de la pollution au lisier survenu à Ploudaniel sur le Quillimadec et qui a pollué la rivière jusque l'embouchure en baie de Tresseny fin février.



V.2 Sensibilisation et Animation

L'ensemble des animations et interventions pédagogiques est synthétisé dans un tableau en Annexe V.

V.2.a Interventions auprès de scolaires et d'étudiants

Filière bilingue école Sainte-Jeanne d'Arc

Une sortie a été organisée le dimanche 19 mai par Dihun, association de la filière bilingue de l'école Sainte-Jeanne d'Arc. Nicolas LONCLE a animé bénévolement cette sortie en breton et en français autour des oiseaux et de la découverte de l'estran. Une petite dizaine d'enfants et autant de parents ont participé à cette sortie. A noter qu'une des enfants a trouvé à cette occasion un très beau silex taillé sur la plage de Gwenn Drêz (Figure 22).



Figure 22. Silex taillé (lame ?) découvert sur l'estran de Gwenn Drêz au Carnic le 19/05/2019

Lycée agricole du Cleusmeur

Dans le cadre d'un chantier nature une classe du lycée agricole du Cleusmeur a été sensibilisé aux enjeux du site Natura 2000 (cf. II.4.e, page 31).

Lycée agricole de la Ville Davy (Quessoy, 22)

Un groupe de terminale STAV du lycée agricole de la Ville Davy a été reçu pour une présentation du site Natura 2000 et en particulier de la gestion agro-pastorale qui y est menée, ses objectifs et modalités de financement.

Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, IUEM-UBO

En 2019, il n'a pas été trouvé de date pour réaliser cette intervention.

Accueil de stagiaires

La Mairie de Guissény attache une importance à recevoir des jeunes pour les accompagner dans leur découverte du monde professionnel et leur cursus scolaire. Elle tient particulièrement à accompagner les jeunes de la commune dès lors qu'ils font preuve de motivation. Cette année, Camille et Léo sont habitants de Guissény et Matteo y séjourne régulièrement lors des vacances. Ils ont tous les trois fait preuve d'un grand dynamisme et leur aide a été très appréciée.

Stage de découverte de troisième de Léo BERNARD (1 semaine)

Léo BERNARD a participé à des actions diverses : arrachage de griffes de sorcières, démontage de ganivelles usagées, préparation des réglottes de sensibilisation pour les pêcheurs à pied, cartographie d'une espèce invasive, suivi du trait de côte, mesure de diamètre de peuplier.

Stage de découverte de terminale Matteo BEAUFILS (~1 semaine)

Matteo BEAUFILS a participé en particulier pendant trois matinées au chantier d'installation de ganivelles dans le cadre du dispositif argent de poche. Il a également accompagné Camille LECOMPTE et Nicolas LONCLE au CBNB pour une réunion sur le cadrage méthodologique et la planification du stage de Camille.

Stage de Master 1 IGBE de Camille LECOMPTE (5 mois)

Les études menées par Camille LECOMPTE constituent des apports importants pour la connaissance botanique et des habitats du site (cf. IV.1.d, page 45, pour un aperçu complet des études menés sur les habitats).

Service civique

En 2019, il n'a pas été tenté de recruter une personne en service civique et donc d'organiser les tâches de terrain différemment.

V.2.b Sensibilisation et animations auprès du grand public

Journée de la digue : pas d'édition en 2019

Malgré le succès de la deuxième édition, les organisateurs n'ont pas souhaité mener d'édition en 2019. L'événement a beaucoup mobilisé les membres actifs de l'association qui ont donc souhaité faire une pause.

Fin 2019, lors de l'assemblée générale de l'association Journée de la digue, il était décidé de faire une nouvelle édition en 2020 au mois de septembre à nouveau sous condition qu'en début d'année, les différentes missions soient réparties entre suffisamment de personnes. Mais faute de forces vives suffisantes, il a finalement été décidé début 2020 de ne pas conduire d'édition en 2020 non plus.

Animations nature hors période estivale

Journée mondiale des zones humides

Pas d'animation organisée en 2019.

Découvrir le marais du Curnic au printemps

La série de trois animations proposées en 2018 n'a pas été reconduite faute de temps. Toutefois, deux temps de cohésion ont été animés par une sortie nature sur le site par Nicolas LONCLE au mois de juin et une animation nature bénévole a été faite le 19 mai (cf. animations auprès des scolaires)

Fête de l'Europe en Bretagne

Faute de temps, il n'y a pas eu de sortie organisée Portes ouvertes Natura 2000.

Fête de la nature

Pas d'animations proposées pour la fête de la nature en 2019.

Animations estivales de la mairie

Des animations nature ont été conduites sur le site Natura 2000, les terrains du Conservatoire du Littoral, au bourg de Guissény et sur le site de Saint-Gildas. Les publics visés sont les habitants et les touristes également en saison estivale.

Six animations (contre 7 en 2018) ont été proposées. Il n'y a pas eu de nouveaux thèmes d'animation. Il n'y a pas eu d'animation de découverte de l'estran organisé faute de date adaptée aux grandes marées.

La fréquentation des animations est sensiblement la même que les années précédentes : elles ont rassemblé entre participants avec une moyenne de 15 personnes soit 88 personnes pour 6 animations ; le nombre de participants varie de 3 à 28. La fréquentation pour un même thème d'animation varie d'une année à l'autre sans qu'on puisse toujours l'expliquer. L'animation « La nature dans les murs du bourg » n'a attiré que 3 personnes. Cette animation attire peu et il faudrait sûrement en revoir la forme pour attirer plus sur ce sujet pourtant important que les espèces au milieu de villes et villages, peut être sous la forme d'un jeu de piste.

Du point de vue **communication**, il n'y a pas eu de livret dédié aux animations nature mais une place de choix dans le livret estival (cf. page 52).

Ces animations ne sont pas financées par l'animation Natura 2000 (fonds Etat/FEADER), mais elle contribue à sensibiliser les habitants à la diversité et la sensibilité des habitats présents et de faire connaître les actions menées grâce à Natura 2000.

Animations estivales de l'office de tourisme

Comme souligné dans le bilan d'activités 2017, il est souhaité renforcer l'identité nature du territoire communautaire en s'appuyant en particulier sur la présence de trois sites naturels en tout ou partie sur le territoire de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (Guissény, Goulven-Keremma, Langazel). Cette volonté avait notamment permis la réalisation d'une exposition temporaire à Meneham en 2017.

En 2018, la commune de Guissény et l'office de tourisme communautaire avaient travaillé en commun pour mutualiser les moyens et renforcer l'offre d'animations nature à Guissény. La personne recrutée pour la saison à l'office de Guissény, proposait également des animations nature en complément de celles proposées par Nicolas

pour qui il est difficile de dégager plus de temps pour les animations grand public même si la demande pour une découverte médiatisée semble plus importante. Deux animations hebdomadaires étaient alors proposées en plus et avaient rencontré une bonne fréquentation avec une moyenne équivalente aux animations de Nicolas.

Parmi les limites de la formule, figuraient le manque d'expérience en médiation de la personne recrutée. Aussi, l'office de tourisme envisageait de recruter plutôt quelqu'un avec un profil d'animateur avec des compétences en accueil (plutôt l'inverse en 2018).

C'est donc selon ce profil que Stéphanie PENAUD a été recrutée pour la saison 2019. Outre le profil de médiatrice la formule était différente car Stéphanie PENAUD était basée à Meneham et proposait des visites sur plusieurs sites du territoire communautaire (Pontusval à Plounéou-Brignogan-Plages, au Curnic et à la tourbière de Langazel). Mise à part les sorties à Langazel, les animations ont rencontré peu de public. Sur les 13 sorties proposées de mi-juin à mi-septembre, seules 5 ont eu du public pour un total de 28 personnes.

Plusieurs raisons ont été évoquées notamment la multiplicité d'offre sur la côte, mais également le fait que l'an passé Camille STEFANI pouvait « inviter » directement les gens aux visites qu'elles animaient. A Guissény, il est possible que la sortie proposée avec un parcours suggéré par Nicolas LONCLE depuis le centre nautique du Curnic (îlot d'Enez Kroazenn, pointe de Beg Ar Skeiz n'est pas attiré le public par rapport à une visite dans le marais.

En 2020, il est possible que les animations complémentaires s'il y en a soit assurée par la mairie grâce au recrutement d'une personne en renfort pour un an sur Natura 2000 et les espaces naturels.

Festival Kerzion

En 2019, il n'y a pas eu de tenue de « stand » a proprement parlé, d'autant plus que le temps était peu favorable. Nicolas a proposé un petit jeu sous forme de course relais avec des brennigs servant de récipient ! L'idée était avant tout de proposer un moment ludique mais uniquement avec des objets naturels. Des jeux buissonniers ont également été proposés avec la réalisation de quelques instruments pipois pour des enfants.

Il n'y a pas eu de problèmes avec la préservation des **chardons bleus** protégés sur le site du Festival.

Chuchumuchu, murmure des roseaux

Après le spectacle Skeiz et ses deux versions, un nouveau spectacle en plein air a été proposée dans la roselière du marais, depuis la maison de la digue jusqu'au Cleguer. Le spectacle a été montée par Céline SORIN de l'association SUMAK accompagnée par deux comédiennes amateurs de la troupe.

Certains principes ainsi que le titre de la pièce ont été suggéré par Nicolas LONCLE. Et si comme dans la légende du Roi Marc'h les roseaux parlaient et se mettaient à raconter tout ce que leur confient les êtres qui les fréquentent ou les hantent... ? Et si tous les oiseaux migrateurs qui font halte le temps d'une nuit ou le temps de la saison de reproduction racontaient les histoires qu'ils ramènent de tous les coins de la terre ? Chuchumuchu, signifie murmure en breton, et il est vrai que lorsque l'on est au milieu des roseaux ceux-ci émettent des sons avec le vent... Ainsi au gré d'une promenade contée, Céline, Gisèle et Gwenaëlle ont livré des contes traditionnelles d'ici et d'ailleurs par et à propos des oiseaux ou d'autres animaux tel que le triton palmé. L'accompagnement musical par Samir sur des instruments souvent originaux apportaient une ambiance sonore magique.

La fréquentation du spectacle proposée de mi-juin à début septembre au travers de 11 représentations a rassemblé 271 personnes. Par ailleurs, la fréquentation autour de la maison de la digue s'est avérée assez compliquée, d'autant plus avec les travaux du poste de relevage début juillet (cf. page 39).

V.2.c Maison de la digue : étude de faisabilité et de programmation

L'aménagement de la Maison de la digue en centre d'accueil et d'interprétation nature était en suspens depuis près de 10 ans. Depuis 2017, le lancement d'une étude en vue de ces travaux a été actée. L'année 2018 a été consacrée à la recherche de partenaires financiers (cf. bilan 2018). Il n'est évidemment pas possible ici de retranscrire l'ensemble des échanges, aussi, nous présentons ce qui nous semble des points importants des réflexions et du projet envisagé.

Une étude participative sur près d'un an

L'étude de faisabilité et de pré-programmation s'est déroulée sur l'année 2019 prenant fin avec une présentation au conseil municipal de décembre. En plus des comités techniques et comités de pilotage, la commune a souhaité associer à la réflexion, les membres du **groupe de travail** constitué pour l'évaluation du DOCOB et également en l'ouvrant à d'autres habitants. Ainsi trois temps d'échanges ont été organisés :

- échanges dans le cadre de la phase exploratoire à la maison de la digue en juin (x participants)
- présentation des premières pistes d'aménagement début juillet au Kurnig Kafé avec en prélude, des extraits de Mojenn Skeiz et de Chuchumuchu par la troupe Sumak (x participants)
- découverte du parcours principal pressenti de puis la rue des pêcheurs à la maison de la digue (20 participants)

Par ailleurs, Claire JUSSEAU de l'Atelier de l'Hermine a réalisé de nombreux **entretiens individuels avec plusieurs acteurs** : office de tourisme, élus de la commune et de la CLCL, CD29. Ces entretiens ont contribué à inscrire le projet dans le territoire communautaire et non simplement à l'échelle communale.

Des réunions spécifiques ont été organisées avec les **services instructeurs d'urbanisme** (Julien BIENVENU, CCPLD-CLCL et la DDTM), afin de préciser les aménagements envisageables ou non dans un contexte contraint (bande des 100 m, zone de submersion).

Des aménagements à prévoir sur plusieurs années

Permettre la découverte par des parcours et aménagements extérieurs

Un parcours pour découvrir la digue

Débroussaillage des ruines

V.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au delà du site et réseaux connexes

V.3.a Réseau Natura 2000 et autres réseaux

Le chargé de mission a participé aux journées de réseau Natura 2000 organisées par la DREAL Bretagne, notamment à celle de décembre qui a permis un retour d'expérience sur l'évaluation du DOCOB. Il a également assisté au forum des gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne et au forum des gestionnaires d'espaces naturels national, dédié à l'évaluation sur les sites Natura 2000.

V.3.b Association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne

En tant que membre du conseil d'administration, Nicolas LONCLE a participé à l'activité de l'association des chargé(e)s de mission Natura 2000 de Bretagne : échanges sur problématiques du réseau, recherches d'outils, participation à des réunions. Sa principale contribution pour 2018 est présentée au point suivant.

V.3.c Représentation de l'association à l'Association des Gestionnaires d'espaces naturels Bretons

L'association des chargés de mission Natura 2000 (ACM N2000) fait partie des associations fondatrices de l'Association des Gestionnaires d'Espaces Naturels Bretons (AGENB). Nicolas LONCLE a représenté l'ACM N2000 aux conseils d'administration de l'association, et lors de l'assemblée plénière du réseau des gestionnaires. Le travail de l'AGENB bénéficie à l'ensemble des gestionnaires bretons et assure l'organisation des journées du réseau Natura 2000. L'AGENB participe en s'appuyant sur les membres du forum des gestionnaires bretons à favoriser la mutualisation des connaissances, du matériel de gestion, etc. ; à définir des stratégies et à conduire des projets multisites d'importance régionale ; à animer les réseaux, etc.

En 2018, le projet d'Agence bretonne de la biodiversité (ABB) a représenté un point important dans les échanges du conseil d'administration et notamment sur l'opportunité ou pas d'intégrer les missions de l'AGENB au sein de la future ABB.

VI Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

VI.1 Plan algues vertes des bassins versants du Quillimadec et de l'Alanan

Le nouveau plan de lutte contre les algues vertes a officiellement été signé en 2018. Nicolas LONCLE a représenté la mairie lors de la réunion de la commission.

Étude sur le renforcement de la dénitrification dans l'étang du Curnic

Le projet d'étude sur le renforcement du phénomène de dénitrification par la roselière du Cleger (cf. bilan d'activités 2016) a été actée mais n'a pas pour le moment été amorcé.

Étang du pont

L'étang du pont a été acquis par la CLCL en 2017 en lien avec le plan algues vertes. L'idée était d'agir sur la dispersion des sels nutritifs (nitrates, phosphates) en baie de Guissény, soit en organisant des lâchers d'eau à marée basse et descendante, soit la nuit en période de pause photosynthétique. Cette gestion envisagée des niveaux d'eau était liée au fonctionnement du moulin du Pont, en cours de reprise. Or, le repreneur rencontrant des difficultés financières, il n'y avait plus d'activité meunière depuis au moins deux ans. Faute de réalisation de travaux d'amélioration de la continuité écologique par le propriétaire des vannes du moulin constaté par l'agence française de la biodiversité, la DDTM a pris un arrêté visant au maintien ouvert des vannes au cours de 2018. Cette situation a entraîné des à-secs de l'étang et une incompréhension auprès de riverains notamment. L'étang étant attractif pour les oiseaux notamment les limicoles, le site joue un rôle fonctionnel de reposoir notamment vis à vis des sites Natura 2000 de Guissény et de la baie de Goulven. Plusieurs autres thématiques, liées à la qualité de l'eau a incité à une réflexion plus globale sur cet étang. Cette réflexion a débuté en 2019, aussi les éléments seront rapportés dans le prochain bilan d'activités.

Ramassage des algues vertes

Par ailleurs, le ramassage des algues vertes a mobilisé du temps dans le cadre du ramassage en mer à des fins de valorisation par l'entreprise AGRIVAL (cf. III.3.c, page 39).

VI.2 Qualité des eaux de baignade

VI.2.a Actions de suivi et d'information

Le suivi de la qualité des eaux de baignade relève de la compétence des communes et est affectée au temps financé par la commune. Toutefois, il est en lien avec les enjeux du site Natura 2000 au travers de l'objectif opérationnel *F. Vers des actions à l'échelle des bassins versants*, et notamment la fiche action *20 Participer à la réflexion au sein du Comité de Pilotage du bassin versant du Quillimadec*. Ces actions visent plutôt l'amélioration de la qualité de l'eau pour limiter les algues vertes ; la pollution bactériologique ne relève pas forcément des mêmes origines mais relève globalement de la qualité des milieux.

Fermeture saisonnière des plages de la Croix et des Barrachou

Suite au classement en qualité insuffisante 5 années consécutives, les plages de la Croix et des Barrachou ont été fermées à la baignade et à la pêche à pied pour l'ensemble de la saison 2018 et ce jusqu'à ce que la qualité redevienne suffisante.

Information du public

Des panneaux ont été affichés sur site (cale de Skol An Aod, parking de la Croix, escalier des Barrachou) afin d'informer le public sur l'interdiction à la baignade. Le panneau A3 figure l'arrêté municipal, un texte expliquant les raisons de la fermeture et les actions menées pour reconquérir la qualité des eaux de baignade (Annexe VIII). Des pictogrammes d'interdiction et les interdictions principales en 3 langues (français, breton, anglais). Des renseignements complémentaires ont été apportés à plusieurs personnes en mairie ou sur le terrain.

Fermetures temporaires préventives

Des fermetures préventives ont été mises en place pour la plage des Barrachou lorsque la pluviométrie sur 24 h était supérieur à 10 mm tel que prévu par les profils d'eaux de baignade de 2010. Cette mesure avait été

initialement mise en place, mais par défaut d'organisation, en partie liée au changement de personnel, cette mesure n'a plus été mise en place systématiquement.

En 2018, 4 fermetures préventives ont été prises pour la plage du Dibennou suite à des épisodes de pluies importantes sur le bassin versant (Annexe IX).

A noter, qu'il avait été convenu avec l'ARS que dans une démarche d'exercice, des arrêtés fictifs seraient également pris pour la Croix et les Barrachou. Un simple message par courriel a donc été communiqué à l'ARS pour signaler ces fermetures fictives.

Fermetures préventives suite à pollution

Une pollution s'est produite le 4 juillet au niveau de la plage de la Croix suite à un accident sur le réseau d'assainissement. Les postes de relevage sont équipés de système d'alerte automatique qui envoie un signal en cas d'incident (pompe en panne, niveau trop haut, etc.). Le trop plein vers le milieu avait été bouché suite à l'étude des profils 2010.

Le débordement est conséquent d'une erreur humaine. Une entreprise prestataire avait réalisé la semaine précédente un nettoyage complet des postes. Or en repositionnant le panier dégrilleur, l'entreprise a replacé le panier dans le mauvais sens si bien que la grille faisait face à l'arrivée gravitaire. Petit à petit, les différents déchets contenus dans les eaux, notamment des lingettes ont été bloqués par la grille jusqu'à former un « bouchon ». Le réseau est donc monté en charge en amont et a débordé vers des regards d'eaux pluviales et abouti en baie de Tresseny pas deux rejets de part et d'autre de la cale de Skol An Aod.

Le débordement a été remarqué par Nicolas LONCLE et les agents du service technique ont maîtrisé la situation rapidement. Des eaux usées ont abouties en baie mais d'après les observations, en quantité limitée. La plage de la Croix étant déjà fermée, il n'y a pas eu d'arrêt de fermeture pris, une analyse ayant été réalisée par ailleurs le même jour au Dibennou. L'incident a par contre été signalé à l'ARS ainsi qu'au service de la DDTM en charge du suivi des équipements d'assainissement collectif. Une fiche d'incident a été renseigné et leur a été transmise (Annexe X).

Le dispositif de surveillance des postes de relevage ne permet pas d'éviter ce type de problème à moins d'intégrer un capteur de niveau bas. L'entreprise a été immédiatement contactée pour lui signaler le problème et qu'il ne se reproduise pas.

Fermetures suite à résultats insuffisants

La première analyse de la saison par l'ARS présentait des eaux de mauvaise qualité pour toutes les plages de la baie. Ce prélèvement d'avant saison est survenu après d'intenses précipitations. Les plages du Dibennou ont été fermées 4 jours.

Couverture médiatique

Cette fermeture saisonnière étant une première en Bretagne, il y a plusieurs articles et reportages, notamment un reportage par France 3 Bretagne (en français et breton) ainsi qu'un article dans le Télégramme.

A noter que l'association Eau et rivières de Bretagne a réalisé un dossier spécial sur les eaux de baignade en Bretagne dans son magazine de printemps. Guissény est mentionné mais sans un focus dédié, la problématique de la pollution bactériologique des eaux de baignade étant contextualisé au niveau régional.

Résultats analyses plages 2018

Un seul événement de pollutions forts en 2018

Début juin, de fortes pluies ont engendré une pollution des eaux de baignade de la baie de Tresseny jusqu'au Dibennou. Le reste de la saison n'aura pas été marqué par d'épisode de pollution au dessus des normes.

Les plages de la Croix et des Barrachou ont un suivi plus régulier, environ une fois par semaine contre un prélèvement tous les 15 jours pour les autres plages. Étant donné leur fermeture obligatoire, il était envisageable de faire moins de prélèvement mais il a été préféré conserver cette fréquence.

La lecture simple du Tableau 11, permet de constater que les résultats moyens concernent d'avantage la plage de La Croix.

Tableau 11. Résultats des analyses de la saison 2018 (données ARS)

	05/06	07/06	18/06	20/06	28/06	02/07	04/07	11/07	16/07	18/07	25/07	30/07	01/08	06/08	14/08	20/08	22/08	29/08	03/09	11/09	n analyses prévues	n analyses de recontrôle	bon	moyen	mauvais	
VOUGO	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	8		75 %	25 %	0 %
CURNIC	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	8		100 %	0 %	0 %
DIBENNOU	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	8	1	56 %	33 %	11 %
BARRACHOU	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	14		71 %	21 %	7 %
LA CROIX	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	14		36 %	57 %	7 %

Les résultats d'analyse des échantillons prélevés pendant la saison sont comparés aux références de qualité fixées par le ministère de la santé. La qualité qualifiée est celle déterminée par le paramètre le plus défavorable.

Dans le tableau ci-dessous qui présentent les seuils de classement, les valeurs correspondent au nombre de bactéries pour 100 ml

Entérocoques intestinaux			
Escherichia coli	Ei <= 100	100 < Ei <= 370	Ei > 370
EC <= 100	Bon	Moyen	Mauvais
100 < EC <= 1000	Moyen	Moyen	Mauvais
EC > 1000	Mauvais	Mauvais	Mauvais

Classement des plages

Le classement des plages à l'issue d'une saison est calculée à partir des données de la saison écoulée et celles des trois années précédentes. Ainsi le classement à l'issue de 2018, prend en compte les valeurs des années 2015, 2016, 2017, 2018. Deux valeurs sont calculées pour établir le classement : le percentile 90 et le percentile 95. Cette méthode de calcul permet de lisser les variations interannuelles et de mieux rendre compte du taux moyen de pollution sur le moyen terme.

Afin de bien comprendre la situation des plages au sein de la baie de Tresseny, les valeurs des percentiles 90 et 95 pour les deux paramètres mesurés sont présentées dans le Tableau 12 avec un rappel des valeurs seuils permettant de fixer le classement de la plage. Les Figures 23 et 24 permettent de rendre compte des différences importantes entre les plages du fond de baie de Tresseny et celles moins abritées et éloignées des rivières du Curnic et du Vougo. La plage des Dibennou a logiquement une position et des valeurs intermédiaires.

Tableau 12. Valeurs des percentiles 90 pour les paramètres bactériologiques (données ARS)

Escherichia coli	2015		2016		2017		2018	
	P90 (2015)	P95 (2015)	P90 (2016)	P95 (2016)	P90 (2017)	P95 (2017)	P90 (2018)	P95 (2018)
VOUGO	44,25	54,32	44,25	54,32	35,64	42,18	50,12	63,38
CURNIC	185,09	287,33	154,05	234,33	128,38	194,11	80,77	113,77
DIBENNOU	326,62	532,69	278,52	439,12	221,73	347,97	269,71	428,08
BARRACHOU	837,20	1450,80	570,13	896,59	555,89	955,80	non communiqué	non communiqué
LA CROIX	1401,18	2437,25	1082,12	1280,81	996,30	1723,72	non communiqué	non communiqué

Entérocoques intestinaux	2015		2016		2017		2018	
	P90 (2015)	P95 (2015)	P90 (2016)	P95 (2016)	P90 (2017)	P95 (2017)	P90 (2018)	P95 (2018)
VOUGO	43,39	54,16	70,06	94,49	60,47	80,05	53,19	68,82
CURNIC	95,89	140,76	97,86	142,12	87,90	126,77	52,01	66,38
DIBENNOU	110,80	162,52	101,08	147,68	79,25	111,82	107,06	158,19
BARRACHOU	229,48	374,93	135,92	201,44	122,08	181,70	non communiqué	non communiqué
LA CROIX	236,99	379,35	183,60	287,00	179,73	282,95	non communiqué	non communiqué

Le classement annuel de la baignade est un classement statistique basé sur les valeurs percentiles 90 et 95, calculés à partir de l'ensemble des résultats des quatre dernières saisons pour chacun des paramètres bactériens (Directive (2006/7/CE)

Dans le tableau ci-dessous qui présentent les seuils de classement, les valeurs correspondent au nombre de bactéries pour 100 ml

E. coli	Entérocoques int.			
	P95 <= 100	100 < P95 <= 200	P90 <= 185	P90 > 185
P95 <= 250	Excellente	Bonne	Suffisante	Insuffisante
250 < P95 <= 500	Bonne	Bonne	Suffisante	Insuffisante
P90 <= 500	Suffisante	Suffisante	Suffisante	Insuffisante
P90 > 500	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante

Evolution des percentiles 90 et 95 pour le paramètre E. coli

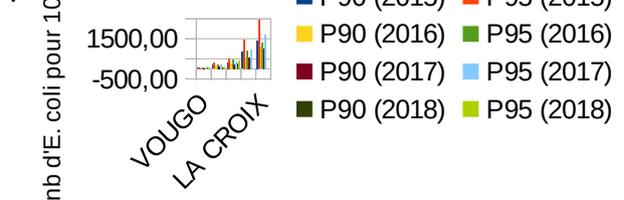


Figure 23. Evolution percentiles paramètre E. coli

Evolution des percentiles 90 et 95 pour le paramètre entérocoques intestinaux

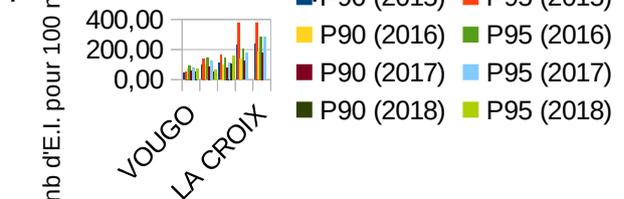


Figure 24. Evolution percentiles paramètre entérocoques

Passage en qualité « excellente » de la plage du Curnic

A l'issue de la saison 2018 et les très bons résultats de la plage du Curnic, le classement de cette plage passe de bon à excellent (Tableau 13). Elle rejoint donc la plage du Vougo.

Tableau 13. Classement sanitaire des plages depuis 2013 (année mise en place règlement Dir.2006/7/CE)

VOUGO	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
CURNIC	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
DIBENNOU	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
BARRACHOU	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
LA CROIX	Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante

Le classement à l'issue d'une saison est calculée à partir des données de 4 années. Pour 2018, les données des années 2015, 2016, 2017, 2018 sont prises en compte. Ce système de calcul permet de limiter les variations interrannuelles et de mieux refléter l'état sanitaire moyen de la plage.

Excellente qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante	Qualité insuffisante
--------------------	---------------	--------------------	----------------------

VI.2.b Études et recherche des sources de pollutions

Révision des profils

Indépendamment du contexte de fermeture saisonnière imposée aux plages de la Croix et des Barrachou, il était prévu de réviser les profils d'eaux de baignade des trois plages de la baie de Tresseny et de celle du Curnic. La plage du Vougo étant classée « Excellente qualité », il n'y avait pas lieu de réviser son profil conformément à la législation. Les profils auraient dû être révisés plutôt mais la décision d'un marché au niveau communautaire a en partie contribué à ce retard. Le bénéfice est une approche homogène pour l'ensemble du territoire et une véritable réflexion d'ensemble, malgré les particularités locales de chaque plage.

Cette approche communautaire s'avère particulièrement pertinente pour les plages de la baie de Tresseny qui concerne Guissény et Kerlouan mais qui sont impactées par le bassin versant du Quillimadec dont l'essentiel de la surface est présent sur le territoire de la CLCL.

Seuls sont présentés ici quelques éléments et résultats importants ; nous renvoyons à la lecture des rapports pour chaque plage pour plus d'informations.

Recherches de marqueurs sériques bactériologiques

Le marché ne prévoyait pas de nouvelles analyses de qualité de l'eau mais une mobilisation des données existantes des différents partenaires (Communes, CLCL (suivi bassin versant, données du SPANC) ainsi qu'un inventaire et une évaluation des mesures prévues et/ou mises en place depuis les derniers profils (2010) pour améliorer la qualité des eaux de baignade.

Au cours de la réunion de lancement, la mairie de Guissény représentée par Nicolas LONCLE a souligné la nécessité de préciser l'origine des pollutions et de ne pas se contenter d'une « simple » actualisation et mobilisation de l'existant. En effet, les profils précédents (2010) indiquaient déjà qu'en terme de flux de bactéries *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux, le Quillimadec était la principale source pour la baie de Tresseny. Aussi, il convenait de mieux discriminer l'origine des pollutions en fonction des secteurs : humaines (assainissements) ou animales (agricoles ou sauvages) et pour le second cas, le type d'animaux (ruminants, porcins, canins).

Confirmation du Quillimadec comme source principale de pollution bactériologique

La campagne 2018 a permis de mettre en évidence l'importance du Quillimadec dans l'apport de pollution au niveau de la baie de Tresseny. Il est ainsi constaté que « **99,7 % par temps sec et 97,8 % par temps de pluie du flux en *E.coli* provient du Quillimadec, pour le flux en entérocoques, 99,7 % par temps sec et 78,8 % par temps de pluie du flux provient du Quillimadec.** A noter que 13,7 % du flux en entérocoques provient du point n°4 à côté du terrain de football de l'école Jeanne d'Arc à Guissény et 5,7 % provient du point n°2 au niveau de la Grève (Guissény). Il est quand même à noter que les résultats de cette campagne ne sont révélateurs que d'un instant donné, aussi les observations ne sont peut-être pas les mêmes durant toute la saison et à chaque événement pluvieux. Il ne faut donc pas écarter la possibilité de pollution par les autres exutoires de la baie de Tresseny et notamment des points n°7 et n°8 sur la commune de Kerlouan qui avaient été identifiés lors du profil initial »¹.

¹ DCI Environnement, 2019. Profil de vulnérabilité des eaux de baignade révisé de la plage de La Croix à Guissény

Confirmation d'une pollution d'origine mixte

L'analyse des marqueurs a permis de mettre en évidence une pollution à la fois humaine et agricole (ruminants, c'est à dire probablement bovins) sur le Quillimadec. Aucun marqueur porcin n'a été détecté sur le Quillimadec. Lors de l'analyse réalisée fin août 2017 par la mairie, les résultats avaient été identiques. Aussi, bien que le nombre d'analyse soit faible, les données permettent de mettre en évidence une origine double pour les pollutions bactériologiques. Les mesures les plus en amont ont été faites à l'amont de l'étang du Pont par temps de pluie indiquant des eaux déjà polluées.

Malgré les données lacunaires, il est raisonnable d'envisager des pollutions bactériologiques tout au long du bassin versant du Quillimadec et qu'il convient de préciser les origines.

A noter que par temps de pluie, l'exutoire au niveau de Corn Ar C'here a révélé des marqueurs porcins. Étant donné la faible zone captée par ce petit bassin versant, il est possible que cette présence de marqueurs soit liée à l'exploitation porcine sise à Lanvian.

Un plan d'actions dès 2019

L'étude des profils liste plusieurs actions à mettre en place pour limiter ces pollutions et reconquérir la qualité des eaux de baignade. Pour 2019, deux études permettront de préciser l'origine des pollutions.

D'une part, une étude portée par le Syndicat des eaux du Bas Léon, animateur du SAGE Bas Léon, consacrée à l'hydromorphie du cours d'eau, va notamment recenser l'ensemble des abreuvements directs au cours d'eau par des bovins.

Une étude portée par la CLCL va tenter de préciser l'origine des pollutions bactériologiques en réalisant des analyses tout le long du Quillimadec et de ses affluents. Il n'y aura pas dans ce cas d'analyse de marqueurs mais uniquement des taux de bactéries.

En croisant les résultats de cette étude, avec les données de l'étude hydromorphologie, des données d'occupation du sol et les données du SPANC, il devrait être possible d'identifier spatialement les zones les plus contributrices au flux bactériologiques, de distinguer leur origine (assainissements ou pratiques agricoles) et d'avoir des actions ciblées pour y remédier.

VI.2.c Autres aménagements et travaux

Panneaux d'information des plages

Pour les plages suivies par l'agence régionale de santé (ARS), il est obligatoire d'avoir des panneaux d'information précisant les profils de plage, le classement sanitaire annuel, les résultats d'analyses en cours de saisons, etc. Cet affichage faisait défaut ou était partiel jusqu'à présent. Parallèlement à l'étude sur les profils de plage, la CLCL a travaillé avec les communes littorales à un modèle de panneaux communs respectant les besoins réglementaires. Des messages de sensibilisation sur l'environnement seront présents également sur les panneaux (fragilité des dunes, taille captures pêche à pied). La réalisation et la pose des panneaux est prévu pour le premier semestre 2019.

Nouvelle station d'épuration et élargissement du réseau d'assainissement collectif

Les lourds travaux d'assainissement en cours sont notamment motivés par la reconquête de la qualité des eaux de baignade en baie de Tresseny. La nouvelle station d'épuration est en service mais ne collecte pour le moment que la zone du bourg de Guissény préalablement raccordé au système de lagunage.

L'étude des profils 2018 a mis en évidence la contribution majeure du Quillimadec pour les flux bactériologiques ; aussi, il semble que le nouveau système d'assainissement collectif ne contribuera que de manière limitée à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade puisqu'il récupère assez peu d'assainissements susceptibles d'impacter le Quillimadec et que par ailleurs des pratiques agricoles contribuent certainement à une partie de la pollution.

VI.3 Autre : atteintes environnementales et police de l'environnement

VI.3.a Atteintes et dérangement dans le périmètre du site

Dépôts de déchets agricoles et brûlages

Pas de dépôts ni de brûlages constatés dans le périmètre du site Natura 2000.

Autres dépôts illégaux

Pas de dépôts particuliers à signaler en 2018.

Circulation sur milieux sensibles avec engins motorisés

Dérouillage de socs sur l'estran

Cette pratique n'a pas été relevé ou rapportée en 2018.

Circulation de quad sur l'estran

Au moins deux observations a posteriori de circulation de quads sur l'estran dont des passages proches du pied de dune (Figure 25).



a) Plage de la Croix, 1er juin

b et c) Plage du Vougo 22 novembre

(photos Brigitte POIRRIER)



Figure 25. Traces de circulation en quad sur l'estran

Circulation sur dunes

Au moins un constat de circulation motorisée sur dunes probablement à des fins « récréatives » sur l'arrière dune du Vougo face à l'ancien minigolf. Plusieurs passages et donc de traces sur un circuit concentrique peu étendu. La végétation a localement été perturbée mettant le sable à nu. Toutefois le passage semb

Chiens et chevaux sur l'estran

Régulièrement, des chiens ne sont pas tenus en laisse et causent des dérangements pour les oiseaux notamment sur l'estran ; ce dérangement n'est pas quantifié. Un dialogue de sensibilisation est parfois mené lorsque l'occasion se présente, les personnes sont plus ou moins réceptives... Des cavaliers fréquentent régulièrement l'estran.

L'arrêté municipal réglementant l'accès aux plages a été repris pour la saison estivale selon les mêmes conditions que celui de 2017. Il a été fait le choix de ne pas strictement interdire l'accès aux animaux en permettant l'accès avant 10h00 et après 20h00 mais en veillant à évacuer tout excrément. Des éléments de protection des espaces et des espèces ont été intégrés dans l'arrêté.

Lors des comptages pêcheurs à pied (cf. IV.1.e Connaissances des usages>Pêche à pied récréative, page 46), les différentes activités se déroulant sur l'estran ont été relevées et quantifiées (nombre de pratiquants), notamment la présence de chiens tenus en laisse ou non, provoquant des dérangements ou non, etc. Ces données n'ont pas encore été exploitées.

VI.3.b Atteintes environnementales en périphérie du site

Remblais et autres atteintes aux zones humides

Remblai sur zone humide

Au mois un constat de remblai sur une zones humides en 2018 par les services de l'agence technique départementale (ATD) ! Dès l'observation, les services de la commune sont intervenus auprès de l'équipe pour que le remblai soit arrêté. Une rencontre a eu lieu avec le propriétaire de la parcelle concernée : le dépôt avait semble-t-il été réalisé au-delà de la zone souhaitée et lors de la rencontre avec la mairie, la terre avait été évacuée de la partie humide de la parcelle.

Destruction de talus

Un talus inscrit au règlement graphique paysager du PLU a été détruit dans le secteur de Keraignan. Ce PLU était à la limite d'une rupture de pente juste en bord de zone humide en tête de bassin versant de l'Alan. Les exploitants agricoles ont été contactés et ont reconstruit le talus.

Drainage de zone humide

Mi-novembre une parcelle humide vers Kervinganta été drainée et la terre creusée régalée sur la parcelle humide répertoriée au PLU. Un courrier a été envoyé aux exploitants et une demande faite auprès de la police de l'eau (DDTM) pour un avis et une visite sur site afin de permettre une remise en état. Il a été difficile d'avoir un retour de la police de l'eau, finalement contactée après plusieurs relances mais début mars, aucune visite sur site n'avait pour le moment eu lieu.

Pollutions d'origine agricole

Des signalements de pollution émanant d'installation agricoles ont été faites auprès de la mairie ou constaté par les agents : débordement d'une fosse à lisier, fossés régulièrement souillés par des matières organiques (aliments), dépôts et brûlages de bâches plastiques. Un rappel des réglementations est généralement fait.

Ces comportements d'une minorité d'exploitants nuisent cependant à l'image de l'ensemble de la profession et peuvent localement avoir un impact non négligeable sur la qualité des eaux notamment.

Suspicion de pollution au lisier sur l'Alan

Le 26 avril au soir, le propriétaire du moulin de Brendaouez a été alerté par une eau noire. Une pollution au lisier était suspecté. Des visites sur le terrain dans la matinée du 27 avril n'ont pas permis d'apporter des éléments de preuve d'une telle pollution.

Brûlage de déchets

Au moins un constat de brûlage de déchets plastiques pas une exploitation agricole. Un courrier de rappel à la loi a été envoyé et des échanges téléphoniques ont eu lieu.

Autres pollutions

Dépôts de produits toxiques

Aucun dépôt de produit n'a été constaté en 2018.

VI.3.c Autres faits à signaler en périphérie du site

VI.3.d Lutte contre le Frelon asiatique

Une colonisation qui marque le pas ?

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui a colonisé très rapidement la France en moins d'une dizaine d'années. La progression de sa présence sur le Finistère a été très impressionnante au cours des cinq dernières années. C'est le cas également à Guissény : un nid signalé et détruit en 2014 et 2015 ; 20 nids détruits en 2016 et plus de 40 nids détruits et/ou localisés en 2017 ! Cette évolution exponentielle est assez typique de certaines espèces invasives mais en 2017, l'espèce semble marquer le pas et atteint une sorte de pallier. Guissény est avec Lesneven, la commune de la CLCL où le plus grand nombre de nids ont été détectés.

En 2018, le nombre de nids détectés et détruit est nettement inférieur à 2017. Seulement 16 nids comptabilisés (Figures 26 et 27). Un des facteurs qui pourrait expliquer ce plus faible nombre est les deux épisodes de neige qui se sont succédés au cours de l'hiver. D'une part, ces périodes de froid ont pu faire mourir des individus en cours d'hibernation. D'autre part, les deux épisodes ont été séparés par un redoux au cours duquel les reines les plus précoces sont certainement sorties et auront été éliminées lors du deuxième épisode de neige et de froid. Cela pourrait expliquer que les premiers signalements de nids primaires ont été plus tardifs que les deux années précédentes : nids construits par des reines ayant émergé plus tardivement. Il s'agit d'observations et d'hypothèses locales, la biologie des insectes en général étant assez complexe et les fluctuations annuelles courantes, il convient d'être prudent quand aux résultats. Il nous semble en tout cas, que cette diminution n'est pas imputable à l'effort de piégeage qui reste faible. Afin de documenter la colonisation de l'espèce sur la commune, une cartographie précise a été réalisée pour 2018 et les années précédentes ont également été localisées (Figure 28).

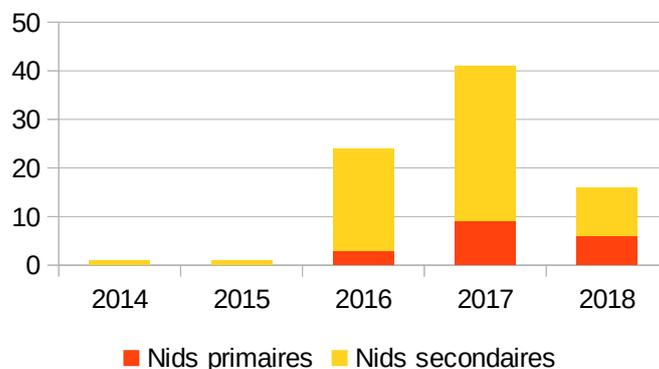


Figure 26. Evolution du nombre de nids localisés de frelons asiatiques de 2014 à 2018

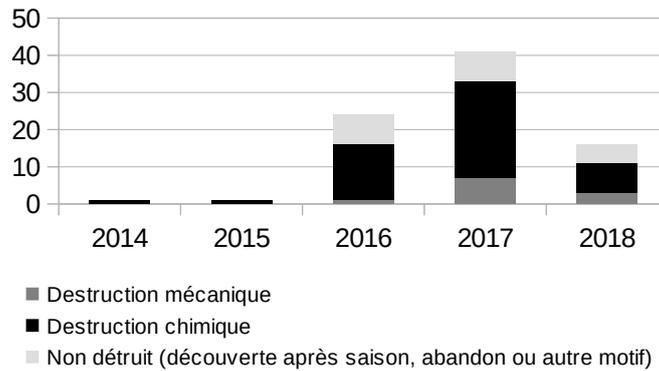


Figure 27. Destination des nids de frelons asiatiques de 2014 à 2018

Campagne de piégeage 2018

Suivant les recommandations du MNHN, la mairie n'a pas jusqu'en 2018 incité au piégeage. Peu d'éléments permettent scientifiquement d'affirmer que le piégeage ait un effet quelconque sur la limitation d'espèces. Le piégeage de printemps pourrait même être contre-productif en empêchant les affrontements à mort entre reines (<http://frelonasiatique.mnhn.fr/lutte/>). Par ailleurs, il est constaté dans la plupart des pièges, de nombreuses autres espèces d'insectes piégées. Le muséum recommande de ne piéger qu'à proximité des ruchers attaqués. Nicolas LONCLE est un peu isolé par rapport aux recommandations sur le piégeage.

Toutefois, la Communauté Lesneven Côte des Légendes a financé en 2018 des pièges dont la distribution était assurée par les référents communaux. Le modèle de piège retenu est un système de bouchons jaunes se fixant sur le goulot de la plupart des bouteilles plastiques. Les insectes attirés à la fois par le mélange sucré et la couleur jaune, rentre dans la bouteille sous le bouchon couvercle par le goulot et sont condamnés à y périr faute de pouvoir en ressortir. Ce système n'est pas du tout sélectif et Nicolas a distribué aux volontaires, les plans d'un modèle plus sélectif à construire en plus d'une documentation sur l'espèce. Il était demandé par la CLCL aux volontaires de consigner le type d'insectes piégés en plus des frelons asiatiques.

Sur Guissény 4 particuliers ont retiré des pièges. Deux d'entre eux ont trouvé les pièges fournis moins efficaces qu'une simple bouteille dont le goulot a été coupé et retourné. Aucun d'entre eux n'a fait une consignation précise des insectes tiers piégés.

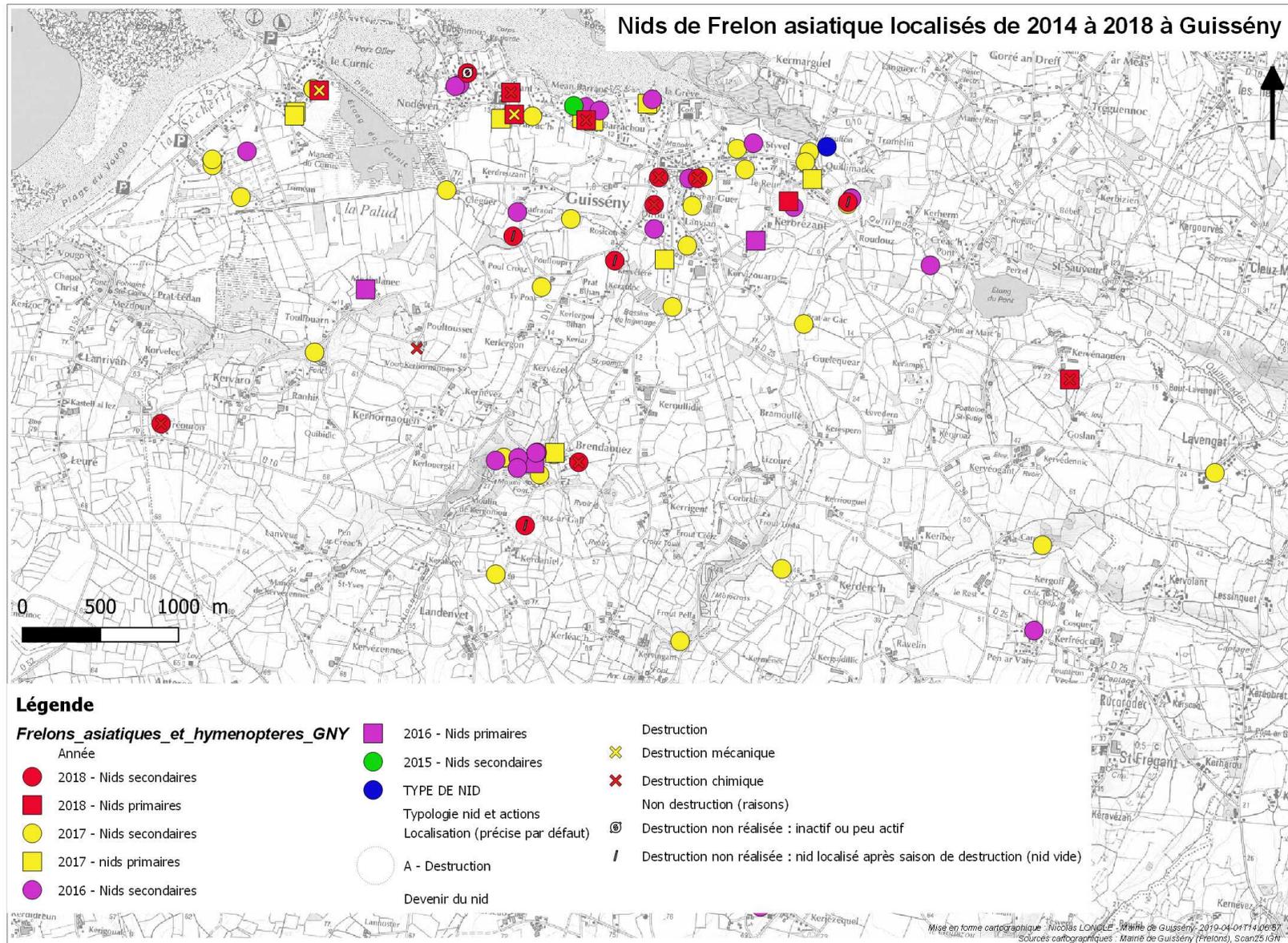


Figure 28. Localisation des nids détectés de frelons asiatiques de 2014 à 2018 ; devenir des nids 2018.

VII Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

VII.1 Organisation de la gouvernance du site

VII.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Il n'y a pas eu de comité de pilotage en 2019 contrairement à ce qui était prévu en début d'année

VII.1.b Animation de groupes de travail

Il y a eu une réunion du groupe de travail constitué pour l'évaluation du document d'objectifs (cf. VII.3 page 70).

VII.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'État et le CEL

Il n'y a pas de réunion particulière ou de visite à mentionner en 2018.

Action foncière renforcée

Depuis quatre ans, le Conservatoire du Littoral mène une action foncière renforcée sur des bassins versants algues vertes et notamment sur le secteur de Guissény (au sein du périmètre d'intervention) et particulièrement sur Plouguerneau dans le prolongement du site de Guissény jusque Kerizoc, dans la zone de préemption du Conseil départemental. C'est à dire que le CEL démarché de façon systématique les propriétaires de terrains (non bâtis) dans les zones concernées pour leur proposer l'achat. Nicolas LONCLE accompagne le CEL pour cette action grâce à sa connaissance du terrain pour l'identification des usagers, d'enjeux naturalistes ; il assure en partie l'intermédiaire entre les CEL entre les particuliers qui souhaitent vendre (on ne pas vendre) ou mieux comprendre les possibilités d'usages une fois le CEL propriétaire.

Acquisitions 2018

En 2018, aucun acte n'a été conclu pour Guissény ni pour Plouguerneau. Toutefois, les tractations se poursuivent et des accords ont été obtenus pour plusieurs parcelles. La Figure 29 (page 69) permet de présenter la situation foncière fin 2018.

Projet de périmètre d'intervention sur le secteur du Couffon

Le Conservatoire du Littoral a sollicité les communes de Guissény et Kerlouan pour la création d'un périmètre d'intervention sur le secteur du Couffon. La mairie de Guissény a proposé quelques modifications au périmètre proposé par le CEL. Nicolas a pu apporter quelques précisions pour un usager actuel du périmètre sur les conséquences que pourrait avoir un achat par le CEL des terrains exploités. Le projet n'a pas avancé.

Changement de personne en charge

Maïna PRIGENT en charge de ce dossier a quitté le Conservatoire du Littoral fin 2017 et c'est Sophie LE JEUNE qui a pris le relais sur cette mission.

Visites du personnel de du Conservatoire du littoral

Deux réunions et visites de terrain ont eu lieu avec la référente du site, Isabelle GAY (cf..

Date	période	Thème	Personnes présentes	Organisateur(s)	Lieu
ven. 26 janv.	Matin	Action foncière	GAY Isabelle, LE JEUNE Sophie, Myriam DIASCORN (CCPA)	CEL / Mairie / CCPA	GUISSENY
jeu. 17 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	gardes du littoral	CEL	FOUESNANT
ven. 18 mai	Journée entière	Stage Gardes du littoral	gardes du littoral	CEL	FOUESNANT
jeu. 28 juin	Matin	GEMAPI et gestion digue Curnic	GAY Isabelle et HERVOUETGwenal	CEL / Mairie / CLCL / DREAL	PLERIN
jeu. 4 oct.	Journée entière	Eval. DOCOB / Etude ensablement clapets	GAY Isabelle (+ membres groupes)	Mairie	GUISSENY

Tableau 14. Rencontres avec le Conservatoire du Littoral en 2018

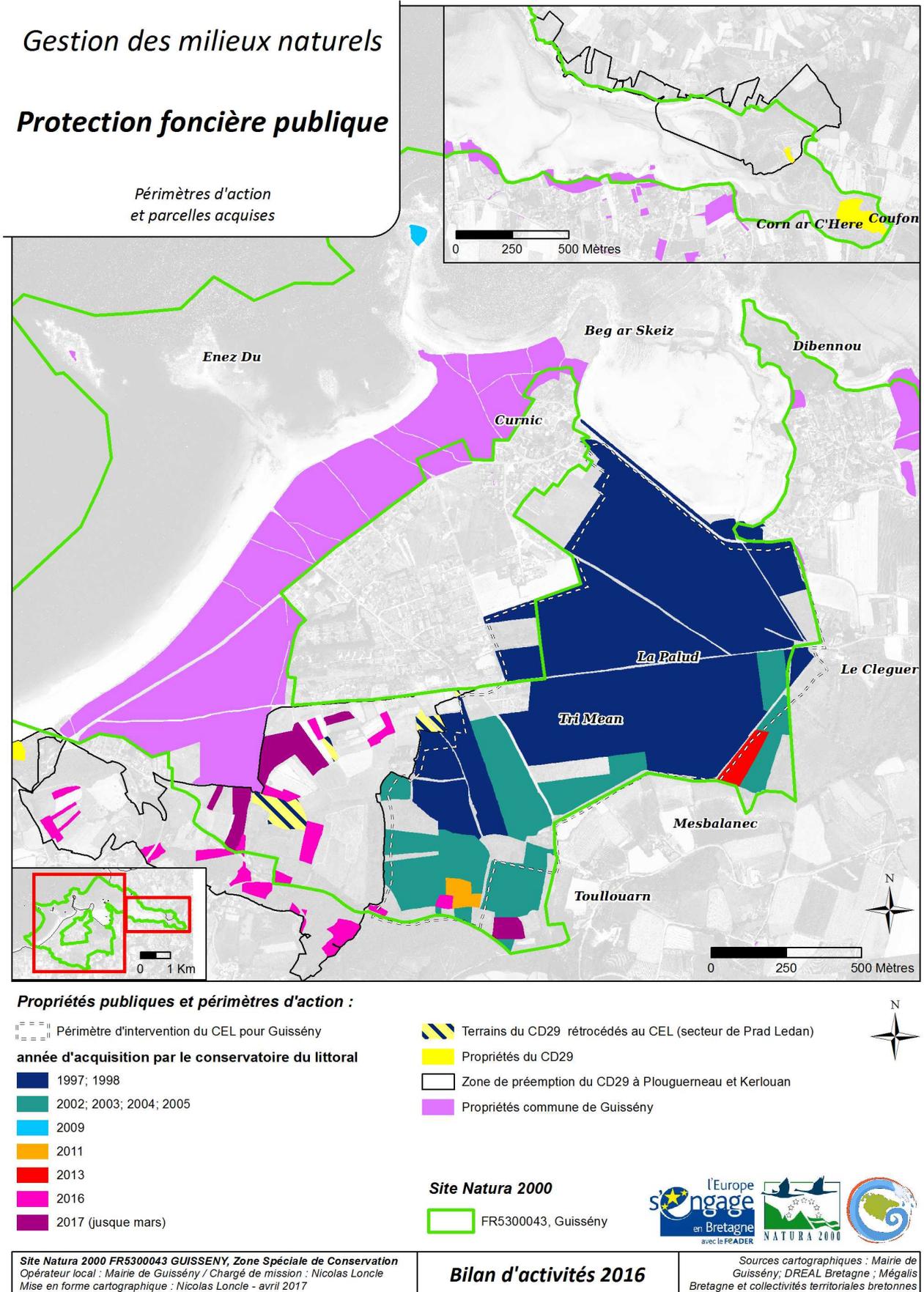


Figure 29 : Etat des lieux des acquisitions foncières dans et en périphérie du site

VII.1.d Rencontres et rendez-vous divers

De nombreux rendez-vous, rencontres, réunion diverses jalonnent la semaine du chargé de mission. Elles varient en temps et en formalité : des entrevues en mairie de quelques minutes avec un particulier, une association organisant une manifestation sur le site, etc. ; des visites de sites avec des scientifiques et naturalistes ; des journées entières de formations et de rendez-vous ; des animations. Seules les animations et les réunions et journées de formation sont détaillées dans ce bilan. Le suivi des rencontres tel qu'il était mené jusque 2014 n'a pas été reconduit car trop chronophage.

VII.2 Gestion administrative et financière

Sans tenir compte du travail administratif que nécessitent les contrats Natura 2000 et les MAEC (déjà évoqués précédemment), il reste un travail important de gestion administrative et financière. Il s'agit :

- des montages administratifs et financiers pour l'animation du site (échanges avec la DREAL, etc.)
- de l'élaboration et du suivi des budgets,
- du suivi des activités d'animation
- du suivi du temps de travail

VII.3 Évaluation et mise à jour du Docob

Travail d'évaluation mené en 2018

Le site de Guissény a été retenu avec les marais de vilaine pour expérimenter une méthode d'évaluation du DOCOB, en bénéficiant notamment d'un accompagnement par le CEREMA.

Ce travail a représenté à nouveau plus d'une centaine d'heures en 2018 et s'est répartie de trois façons :

- une réunion de travail du groupe régional (ISTC), afin de confronter l'avancée des tâches
- travail individuel du chargé de mission pour traiter la question évaluative n°1 sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau
- une réunion d'un groupe de travail (GT3) spécifique dédié à l'évaluation du DOCOB afin de rendre compte et de discuter des éléments d'évaluation
- il convient de signaler un retour d'expérience avec le CEREMA vers l'ensemble du réseau Natura 2000 de Bretagne lors d'une réunion à Pontivy en décembre.

Ce travail n'est pas développé dans ce bilan d'activités car le travail d'évaluation fait l'objet d'un rapport à part entière.

Nous signalerons juste ici le caractère extrêmement intéressant de ce travail et l'intérêt manifesté par les participants du groupe de travail. Malheureusement, il est difficile de dégager du temps pour avancer sur ce travail d'évaluation pris au quotidien dans les différents tâches liées ou non à l'animation du site.

Comme envisagé début 2018, le groupe de travail a été associé à d'autres études relevant un caractère pratique. Ainsi, le groupe de travail n°3 (GT3) a eu lieu le matin avec ensuite un repas le midi ; l'après-midi, Serge SUANEZ a présenté les résultats de l'étude morpho-sédimentaire sur l'ensablement des clapets suivi par une visite à l'écluse. En 2019, il est prévu d'associer le groupe de travail à l'étude Maison de la digue.

Travail prévu en 2019

En 2019, il est prévu de traiter la question évaluative n°2 « *Quelle sensibilisation et mobilisation collective des acteurs locaux le DOCOB a-t'il permis ?* ». Cette question pourra venir alimenter les réflexions menées dans le cadre de l'étude Maison de la digue.

VII.4 Élaboration de la charte

Aucun travail relatif à la charte Natura 2000 n'a été mené.

VIII Synthèse

Au niveau gestion conservatoire, **l'année 2019 est marquée par la relance des travaux d'entretien et de restauration dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour la zone d'An Isquin**. Toutefois, les intempéries de l'automne aura contrarié les travaux de fauche qui ont dû être suspendus. L'entretien des milieux ouverts se poursuit toutefois grâce aux **MAEC** engagées en 2015 et aux quatre **contrats Natura 2000 d'entretien par pâturage** qui ont été renouvelés fin 2018 jusque fin 2022.

Un nouveau **contrat pour la mise en défens des dunes et l'aménagement de l'accès aux plages**, a été signé fin 2018 et permettra d'améliorer la situation sur plusieurs secteurs côtiers.

Le projet de gestion hydraulique le long de de la route de Toulouarn a été reportés après proposition technique alternative de la police de l'eau (AFB et DDTM).

Les chantiers de bénévoles ont été peu nombreux (trois) mais la dynamique est maintenue avec le lycée Cleusmeur, les associations GPA et SKED. **Le dispositif argent de poche** avec des jeunes de 16-17 ans de la commune, a permie de réaliser des travaux de mise en défens des milieux dunaires.

Au niveau études et suivi des espèces **des bénévoles de Bretagne Vivante et des salariés du conservatoire botanique national de Brest notamment, en renfort du chargé de mission, ont permis d'actualiser les effectifs de Liparis**. La ré-observation de quelques pieds sur les prairies de la Palud, engagées en MAEC, est une bonne nouvelle. Bien que les effectifs totaux comptés ou estimés ne semblent pas tellement supérieurs à 300, la répartition spatiale assez large des stations, la variabilité annuelle, ou la discrétion et la difficulté à localiser les pieds suggèrent que la situation du Liparis de Loesel est plutôt favorable sur le site. Il n'y a pas eu par contre de suivi des populations de Damier de la succise et d'Agrion de mercure.

Pêche à pied récréative

Par ailleurs, la **découverte d'une sangsue, certes non indigène mais apparemment très rare**, révèle un peu plus l'intérêt des mares du site qu'il conviendrait d'étudier plus en détail.

Concernant la **sensibilisation du public, la première édition de la journée de la digue constitue l'événement majeur**. Cette mobilisation indique l'action de nouvelles personnes pour la vulgarisation du patrimoine naturel de la commune, de manière différente mais tout de même dans le sillage des associations Guissény Rendez-vous Nature et Nature et biodiversité en Pays Pagan. **L'exposition Naturae** a Meneham aura permis de faire découvrir les sites Natura 2000 du secteur et de communiquer sur Natura 2000 en tant que tel.

Enfin, pour l'animation et la vie du site, **l'évaluation du document d'objectifs constitue un temps très important qui permet notamment de relancer une dynamique collective d'échange** au travers d'un groupe de travail. La principale difficulté concernant ce travail *passionnant* demeure de dégager du temps parmi toutes les missions nécessaires à la gestion du site.

Index des figures

Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 FR5300043 Guissény et autres périmètres de protection.....	7
Figure 2. Zones sous Contrat Natura 2000 ayant fait l'objet d'au moins une action en 2018.....	17
Figure 3. Détails des actions menées dans le cadre de contrats Natura 2000 en 2018.....	18
Figure 4. Surfaces engagées en MAEC ayant fait l'objet d'une gestion ou désengagées en 2018.....	20
Figure 5. Coupe de rejets de saules - Chantier Cleusmeur 28 mars 2018.....	23
Figure 6. Avancement du mur mur maçonné au bout du chemin de Tresseni (en haut 2017 et en bas à l'issue de l'été 2018).....	24
Figure 7. Schéma de principe des escaliers à aménager pour l'accès aux plages sur dunes.....	24
Figure 8. Modes de financement des actions.....	25
Figure 9. Arrachage des repousses de griffes de sorcières à Porz Ar Bagou, avec Léo BERNARD, stagiaire (5 février 2019).....	26
Figure 10. Occupation sans autorisation de parcelles du CEL à An Isquin.....	27
Figure 11. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC (en concertation avec l'opérateur).....	29
Figure 12. Pâturage hors contrats Natura 2000 et MAEC sur terrains privés (sans concertation avec l'opérateur).....	30
Figure 13. Entretien carré d'étrépage à An Isquin - Chantier Sked 15 juin 2018.....	31
Figure 14. Dispositif argent de poche : entretien de l'espace dunaire et des aménagements de Porz Olier.....	33
Figure 15. Dispositif argent de poche : entretien des aménagements de mise en défens et de l'aire de jeu sur le site de la Croix.....	34
Figure 16. Localisation des actions menées dans le cadre de chantiers bénévoles.....	35
Figure 17 : Limitation et suppression d'espèces végétales invasives.....	36
Figure 18. Synthèse des actions de gestion menées en 2016.....	37
Figure 19. Empreintes de loutre à l'ouest de l'étang du Curnic (19/06/2019, Camille LECOMPTE).....	45
Figure 20. Sangsue du genre Hirudo prélevé au Curnic (photo Camille LECOMPTE).....	47
Figure 21. Jeune Rorqual commun échoué aux Barrachou (Photos à gauche et au centre Helen TREHORET ; photo à droite : Raphaël RAPIN).....	51
Figure 22. Silex taillé (lame ?) découvert sur l'estran de Gwenn Drèz au Curnic le 19/05/2019.....	53
Figure 23. Chardons bleus protégés par ganivelles basses sur le bord du parking Est du Curnic.....	55
Figure 24. Evolution percentiles paramètre E. coli.....	60
Figure 25. Evolution percentiles paramètre entérocoques.....	60
Figure 26. Traces de circulation en quad sur l'estran.....	63
Figure 27. Evolution du nombre de nids localisés de frelons asiatiques de 2014 à 2018.....	65
Figure 28. Destination des nids de frelons asiatiques de 2014 à 2018.....	66
Figure 29. Localisation des nids détectés de frelons asiatiques de 2014 à 2018 ; devenir des nids 2018.....	67
Figure 30 : Etat des lieux des acquisitions foncières dans et en périphérie du site.....	69

Index des tables

Tableau 1. Liste des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site de Guissény.....	8
Tableau 2. Liste des espèces d'intérêt communautaire recensées sur le site de Guissény.....	9
Tableau 3. Liste des mesures faisant l'objet de fiches-actions dans le DOCOB.....	10
Tableau 4. Synthèse de l'analyse des offres pour le marché de travaux d'An Isquin.....	11
Tableau 5. Calendrier des travaux pour le lot 1 du contrat Natura 2000 An Isquin.....	12
Tableau 6. Liste des contrats signés de 2003 à 2016.....	14
Tableau 7. Liste des MAEC prévues sur le marais du Curnic.....	19
Tableau 8. Mesures et superficies engagées en MAEC depuis 2015.....	19
Tableau 9. Actions spécifiques dans le cadre de la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral.....	22
Tableau 10. Liste des visites de la digue (suivi, entretien, travaux) en 2018 par N. LONCLE.....	49
Tableau 11. Résultats des analyses de la saison 2018 (données ARS).....	60
Tableau 12. Valeurs des percentiles 90 pour les paramètres bactériologiques (données ARS).....	60
Tableau 13. Classement sanitaire des plages depuis 2013 (année mise en place règlement Dir.2006/7/CE).....	61
Tableau 14. Rencontres avec le Conservatoire du Littoral en 2018.....	68

IX ANNEXES

Annexe I - Revue de presse

Index des articles

Article 1. Lino Florence. Vougot Des centaines de méduses échouées. Le télégramme 12/01/2017	70
Article 2. Lino Florence. Le tribunal administratif dit " non " au parc à ormeaux. Le Télégramme. 29/07/2017	70
Article 3. Morel Annick . La tourbière du marais du Curnic scrutée à la loupe. Ouest-France 19/01/2017	71
Article 4. Lino Florence. Tourbière une cartographie du milieu dressée par quatre étudiantes en BTS. Le télégramme 21/01/17	72
Article 5. Morel Annick. Des volontaires nettoient la plage du Vougot. Ouest-France 21-22/01/2017	73
Article 6. Lino Florence. Skol-an-Aod vers une expropriation. Le télégramme 29/07/2017	74
Article 7. Lino Florence. Natura 2000 Arrachage de radis ravenelle. Le télégramme 06/2017	74
Article 8. Morel Annick. Un chantier nature dans le marais du Curnic. Ouest-France 06/2017	75
Article 9. Lino Florence. Nature La flore bretonne en danger. Le télégramme 29/06/2017	76
Article 10. Morel Annick. A la découverte des espaces naturels protégés. Ouest-France 01/06/2017	78

Guissény

Vougot. Des centaines de méduses échouées



Sur les trois kilomètres de la plage du Vougot, des centaines de méduses se sont échouées depuis dimanche.

Depuis dimanche, des promeneurs ont remarqué l'échouage de plusieurs méduses, sur la plage du Vougot. En trois jours, ce sont désormais plusieurs centaines d'entre elles qui sont présentes sur les trois kilomètres de la plage, depuis la cale, à la limite de Plouguerneau. Certaines commencent à être recouvertes par le sable, mais la marée en ramène régulièrement. Seules ou échouées par petits paquets de quatre ou cinq, les plus petites mesurent quatre à cinq centimètres, alors que les plus grosses avoisinent les dix à douze centimètres, sans compter les filaments urticants, qui

mesurent une trentaine de centimètres.

Selon Nicolas Loncle, chargé de mission pour Natura 2000, la météo, le vent et une forte houle pourraient être responsables de ce phénomène. Le 11 novembre, un échouage moins important avait déjà eu lieu sur cette plage. Un usager avait d'ailleurs alerté la population avec une pancarte où il expliquait qu'en cas de piqûre, il fallait se frotter avec du sable et nettoyer à l'eau de mer.

En attendant, les nageurs ont préféré rester sur terre et chercher un autre spot pour leurs baignades quotidiennes.

Article 1. Lino Florence. Vougot Des centaines de méduses échouées. Le télégramme 12/01/2017

Le Télégramme Samedi 29 Juillet 2017

Guissény. Le tribunal administratif dit « non » au parc à ormeaux

Depuis une dizaine d'années, à Guissény, les élus et des habitants, regroupés en association, luttaient contre l'installation d'un parc à ormeaux au large d'une de leurs plages. Le 30 juin, le tribunal administratif leur a donné raison en annulant l'arrêté préfectoral de concession attribué à France Haliotis. « Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir que notre persévérance et l'action collective (...) aient porté leur fruit : le tribunal nous a en effet donné raison ; il a reconnu que l'évaluation environnementale était insuffisante en soulignant, notamment, l'absence de signalement de maërl et donc l'absence d'évaluation de cet habitat », commente le maire, Raphaël Rapin.

Sensible et primordial

Une décision seulement de forme ? « Nos avocats soulignent que si l'arrêté a bien été annulé au regard de l'irrégularité de la procédure, le tribunal s'est tout de même avancé sur le fond estimant qu' " il n'est pas exclu qu'il (le projet de concession, NDLR) puisse affecter de manière significative le banc de maërl, qui constitue un habitat sensible " ».

« Cet habitat fragile est très important pour la reproduction de nombreuses espèces marines, dont certaines sont des espèces commerciales, et contribue à produire des sédiments favorables au renforcement de la plage et de la dune », rappelle l' élu, taclant au passage ceux qui n'ont vu, dans les opposants au projet, que des « anti, soucieux de défendre avant tout les usages locaux sous couvert de l'intérêt général ». Un traitement pour lui sinon injuste, du moins injustifié. « La mairie, notamment en tant qu'opérateur du site Natura 2000 de Guissény depuis 1999, peut en effet prétendre à une légitimité renforcée tant du point de vue scientifique que de la concertation locale et la recherche de compatibilité des activités avec la préservation des milieux ».

Un savoir-faire à partager ? « Il nous paraît important de tirer des enseignements afin d'éviter que ne se reproduise ce genre de situation ». Pour l' élu, il est nécessaire de revoir la méthode de travail en privilégiant concertation et transparence et que cela soit « inscrit dans le schéma départemental conchylicole ».

Article 2. Lino Florence. Le tribunal administratif dit " non " au parc à ormeaux. Le Télégramme. 29/07/2017

Guissény

La tourbière du marais du Curnic scrutée à la loupe

Des étudiantes en BTS de Suscinio avaient pour mission de repérer les espèces envahissantes. Leur étude permettra de programmer des opérations de débroussaillage.

Fanny, Maëlle, Ennaloël et Clémence sont quatre jeunes étudiantes, en 2^e année de BTSA gestion et protection de la nature, au lycée agricole de Suscinio de Morlaix. Dans le cadre de leur cursus, elles ont répondu à la « **commande professionnelle** » de Nicolas Loncle, gestionnaire du site Natura 2000 à Guissény.

Leur mission : établir une cartographie de la tourbière, avec ses habitats et ses états de dégradation ; cerner les plantes envahissantes et établir six fiches-actions.

Après un repérage des lieux au début de l'été, depuis la rentrée, elles sont venues une fois par semaine sur le site Natura 2000 pour mener à bien leur tâche. Faisant fi des conditions météo parfois peu engageantes, elles ont ainsi scruté à la loupe ce territoire et débarrassé les espèces envahissantes.

Laïche, molénie, saule

L'objectif n'est pas de les éradiquer totalement, mais de les contenir. En effet, laïches, molénies ou autres pousses de saules, visiblement à l'aise dans ce biotope, prolifèrent au détriment des espèces remarquables du site, telles que droséras, liparis de Loesel (petite orchidée) ou succise des prés.

À noter que le site guissénien présente sur un même espace, des tourbières, des prairies humides, des dunes, des plages, la mer, qui abritent une faune et une flore exceptionnelles. Il s'étend sur 600 hectares, au nord-ouest de la commune, du Curnic au Vougot en passant par



Fanny, Maëlle, Ennaloël et Clémence ont étudié la composition de la tourbière pour en déterminer les plantes envahissantes.

la Palud jusqu'à l'anse de Tresseny. « **Un territoire unique en Bretagne, présentant une forte densité d'espèces à protéger** », précise Nicolas Loncle. Il explique qu'il utilisera les informations des fiches-actions établies par les étudiantes pour programmer des opérations de broyage

ou de débroussaillage, qui seront effectuées par des professionnels ou par des chantiers de jeunes bénévoles.

« **Ce projet nous a permis de mettre en œuvre concrètement nos connaissances environnementales. Nous étions guidées dans**

notre méthodologie par deux enseignants, mais nous sommes venues seules sur le terrain et nous avons beaucoup apprécié notre travail sur ce site », ajoutaient les jeunes étudiantes. Elles doivent présenter leur travail en fin de semaine à leurs enseignants.

Article 3. Morel Annick . La tourbière du marais du Curnic scrutée à la loupe. Ouest-France 19/01/2017

Tourbière. Une cartographie du milieu dressée par quatre étudiantes en BTS



Fanny, Maëlle, Ennaloël et Clémence ont cartographié la tourbière pour un projet tutoré avec Nicolas Loncle.

Pendant plusieurs mois, quatre étudiantes en deuxième année de BTS en Gestion et production de la nature, à Morlaix, Fanny, Maëlle, Ennaloël et Clémence, sont venues à Guissény. À raison d'une fois par semaine, elles ont cartographié les habitats et l'état de dégradation de ceux-ci sur la tourbière d'An Isquin, à la demande de Nicolas Loncle, chargé de mission pour Natura 2000.

Plantes envahissantes et fiches actions

Minutieusement, les quatre étudiantes ont cerné les plantes envahissantes à l'origine de l'état de dégradation des habitats présents, comme la laïche ou la molinie. Après la cartographie du milieu, elles ont rédigé des fiches actions, avec une présentation, des objectifs à atteindre et une proposition de gestion de la tourbière. « Ceci dans

l'idée de faire des chantiers bénévoles. Chaque espèce a de l'intérêt pour d'autres espèces. L'idée n'est pas de l'éradiquer, mais de la limiter pour ne pas faire trop de dégâts ».

Liparis, drosera ou succise des prés

La tourbière est riche en variétés de plantes, certaines d'entre elles sont rares et protégées, comme le liparis, une petite orchidée, la drosera, reconnaissable à ses feuilles rondes, ou encore la succise des prés, principal habitat du papillon Damier du marais ou des prés. Nicolas Loncle explique : « La tourbière et la prairie autour représentent la zone la plus riche du marais du Curnic, avec une forte diversité et des enjeux forts. Les fiches actions serviront de support pour du fauchage et pour réaliser des devis ».

Article 4. Lino Florence. Tourbière une cartographie du milieu dressée par quatre étudiantes en BTS. Le télégramme 21/01/17

Guissény

Des volontaires nettoient la plage du Vougot



Une quinzaine de bénévoles ont procédé au ramassage des boulettes d'hydrocarbures disséminées sur la plage.

Mardi, la présence de boulettes d'hydrocarbures a été constatée au Curnic. C'est Kerlouan qui a donné l'alerte, après avoir fait le même constat sur ses plages.

Nicolas Loncle, gestionnaire du site Natura 2000, a contacté le Cedre (le centre de recherches sur les pollutions marines, basé à Brest), qui a envoyé deux agents sur place. Ceux-ci ont constaté la présence de boulettes sur l'estran, sur une largeur d'environ trois à quatre mètres, au Curnic et sur la plage du Vougot. Le lendemain, les services de l'État (la direction des Territoires et de la Mer, DDTM) ont demandé à la commune d'effectuer un nettoyage des plages.

L'opération a été menée à bien vendredi matin, par quinze bénévoles qui, sous un froid vivifiant et piquant et un soleil magnifique, ont débarrassé la plage de toutes les traces

d'hydrocarbures qu'ils ont pu trouver.

« Il en reste encore certainement car les boulettes engluées dans les algues sont difficiles à voir. Nous en avons ramassé environ 10 litres. Nous en avons également profité pour enlever les plastiques et autres débris sur l'estran », commente Nicolas Loncle, qui chapeautait l'opération.

Kernilis

■ Bibliothèque municipale

Le renouvellement des adhésions est en cours pour les abonnés et les nouvelles inscriptions sont possibles. La cotisation annuelle est de 15 € par an et par famille. Règlement à faire à la mairie ou à la bibliothèque.

Samedi 29 juillet 2017 Le Télégramme

Guissény

Skol-an-Aod. Vers une expropriation

C'est par un long commentaire du maire, Raphaël Rapin, sur l'annulation de l'arrêté préfectoral de concession d'un parc à ormeaux (lire page 11) que s'est ouverte, jeudi, la réunion du conseil municipal. Puis, Bernard Tanguy a présenté le rapport d'activités de la communauté de communes qu'il préside. Différents dossiers ont, ensuite, nourri les débats, à commencer par la décision de déclarer Skol-an-Aod en état d'abandon manifeste et de demander la déclaration d'utilité publique préalable à l'expropriation. L'objectif ?

Que la commune acquiert le site afin de le réhabiliter en pôle associatif et culturel. « On ne garderait que le bâtiment le long de la route », a précisé le maire. Soit une surface suffisante pour accueillir : médiathèque, activités périscolaires, ou encore enseignement musical et artistique.

Maison communale. L'acquisition immédiate de Skol-an-Aod n'étant plus d'actualité, le projet de rénovation de la maison communale l'est, lui, à nouveau. Au projet initial se rajoute la création de salles supplémentaires, côté mer. Le tout pour une enveloppe estimée à près de 1,80 M€ HT. La première étape consistera à lancer le marché de maîtrise d'œuvre, la commune comptant ensuite choisir entre trois propositions d'aménagement.



Accessible sans difficultés, insalubre et dangereux, le site de l'ancienne école du Sacré-Coeur, Skol-an-Aod, est en état d'abandon manifeste.

Réseaux. Au chantier d'effacement des réseaux (basse tension et télécommunications) de la route de Brendaouez (26.600 € HT, dont 5,500 € TTC à la charge de la commune), les élus ont décidé de rajouter celui de la route de Kerlouan afin de profiter de l'opportunité de travaux que mènera Enedis sur le réseau 20.000 V. Le coût estimé de ce second chantier, qui comprend aussi l'éclairage public, s'élève à près de 227.000 € HT, dont un peu plus de la moitié serait à la charge de la collectivité.

Activités périscolaires. Compte tenu de la décision des écoles

Sainte-Anne de Kerlouan et Sainte-Jeanne d'Arc de revenir à la semaine des quatre jours et, donc, de se retirer des activités périscolaires, l'association Familles Rurales va devoir licencier quatre personnes. Le coût (près de 35.000 €) sera assumé par Kerlouan et la commune : les élus ont voté une subvention exceptionnelle de 21.052,49 €. De plus, une nouvelle convention sera mise en place avec l'école intercommunale du Tréas. « Le 14 septembre, sera présenté le projet Tap à l'école », a précisé Laurence Davoust Lamour, adjointe.

Article 6. Lino Florence. Skol-an-Aod vers une expropriation. Le télégramme 29/07/2017

Guissény

Natura 2000. Arrachage de radis ravenelle

Vendredi, une classe de seconde du lycée Saint-François Notre-Dame de Lesneven, en enseignement d'exploration d'écologie agronomie territoire et développement durable (EATDD), avec Sylvie Véron, professeur de Sciences et vie de la terre, a réalisé un chantier sur le site de Natura 2000, avec Nicolas Loncle, chargé de mission.

Les élèves, dans le cadre de leur cursus, doivent réaliser une action concrète, laquelle a reçu une subvention de la région, qui a pu financer, entre autres, les déplacements.

Après avoir terminé de ramasser les branchages de saules dans la tourbière où ils avaient travaillé la semaine précédente, Nicolas Loncle n'a pas manqué de susci-



Nicolas Loncle, en compagnie des lycéens de Saint-François, avant l'arrachage des radis ravenelles.

ter l'intérêt des élèves et leur a présenté les différentes orchidées présentes dans le milieu. Cette tâche achevée, les lycéens se sont rendus à Enez Kroazenn, où ils ont arraché le radis ravenelle. Le char-

gé de mission leur a expliqué que cette plante locale se développait rapidement et qu'en réalisant régulièrement son arrachage, il se pouvait que sa progression soit plus contenue.

Article 7. Lino Florence. Natura 2000 Arrachage de radis ravenelle. Le télégramme 06/2017

Guissény

Un chantier nature dans le marais du Curnic



Une matinée vivifiante et intéressante dans la nature.

Vendredi-matin, une vingtaine d'élèves de seconde en classe exploration (écologie, agronomie, territoire et développement durable), du lycée Saint-François de Lesneven, ont passé la matinée dans le marais. Après avoir étudié divers écosystèmes pendant l'année, ils sont venus réaliser une action directe de développement durable : débroussailler une parcelle sur le site Natura 2000. Une opération pilotée par Nicolas Loncle, chargé de mission Natura 2000 dans la commune.

Leurs deux enseignantes en éco-

logie et biologie, Sylvie Véron et Sylvie Paul, les accompagnaient également, assurant la logistique. Ils ont pris le temps d'admirer la flore étonnante du site, et notamment ses merveilleuses petites orchidées.

■ Élections législatives

Marcel Berrou candidat député pour « Oui La Bretagne avec Christian Troadec » et son équipe seront au bourg en fin d'après-midi à la rencontre de la population et au bar Le Sezny à 18 h 30 pour un verre de l'amitié.

Jeudi 8 juin.

Article 8. Morel Annick. Un chantier nature dans le marais du Curnic. Ouest-France 06/2017



On en parle

Monica Bellucci à Quiberon !

L'actrice italienne Monica Bellucci sera au cinéma Le Paradis de Quiberon (56) le 13 juillet. Elle y présentera le nouveau film d'Emir Kusturica, « On the Milky Road », dont elle est la tête d'affiche. Elle était déjà venue à Quiberon en décembre 2015. Tél. 02.97.50.17.20.

Le chiffre du jour

97,9 %

C'est le pourcentage des eaux de baignade de bonne qualité en Bretagne. Le résultat de contrôles de l'ARS entre début juin et mi-septembre 2016.

Bretagne

Assemblée nationale.
Florian Bachelier
élu questeur

Photo Philippe Cebalange

Hier, le député breton Florian Bachelier a été élu questeur à l'Assemblée nationale. Député LREM de Rennes-Mordelles, il figure ainsi parmi les trois questeurs de l'Assemblée. Les deux autres sont Lauriane Rossi (LREM) et le député LR « constructif » Thierry Solère. Les questeurs ont en charge la gestion financière, administrative et matérielle de l'Assemblée : gestion du personnel, du parc automobile, des restaurants, des pensions... Après la présidence de l'Assemblée, d'une commission ou d'un groupe parlementaire, le poste de questeur est l'un des plus convoités du Palais-Bourbon.

TGV. La 4G disponible
à partir du 13 juillet
entre Rennes et Paris

Le 13 juillet prochain, fini les coupures de téléphone pour un passager embarqué dans un TGV reliant Rennes à Paris. En tout cas s'il est abonné Orange. Moyennant un investissement supérieur à 5 M€, et après trois ans de travaux, l'opérateur a installé 59 nouvelles antennes relais sur le parcours de la ligne à grande vitesse (LGV) entre Le Mans et la capitale bretonne, qui sera inaugurée en grande pompe ce week-end. « Nous couvrons en 4G l'ensemble du trajet Paris-Rennes, hormis les zones de tunnel, c'est-à-dire les 20 kilomètres à la sortie de Montparnasse », indique Pierre Jacobs, directeur d'Orange Ouest. Tout en précisant que le groupe de télécoms « est le seul à avoir investi la voie ».

Hillion. Algues vertes :
des plages fermées

Le maire d'Hillion (22), Michaël Cosson, a pris, mardi, un arrêté de fermeture sanitaire de plusieurs des plages de sa commune. En cause : l'échouage important d'algues vertes, lesquelles n'ont pas pu être toutes ramassées par les services de l'agglomération. « C'est une mesure préventive », explique l'élu. « Nous les avons fermées rapidement et nous comptons également les rouvrir rapidement dès que tout sera réglé ». Seules les plages sur lesquelles le ramassage des algues vertes n'a pas pu être complètement assuré sont concernées par cet arrêté.

Nature. La flore bretonne en danger

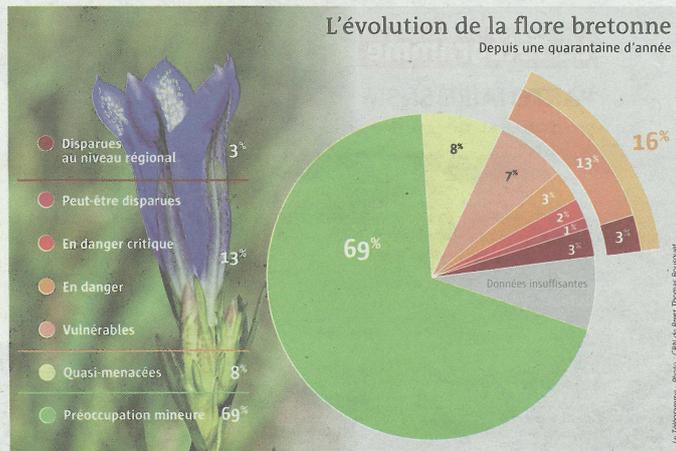
Didier Déniel

En une cinquantaine d'années, 16 % des espèces de la flore bretonne ont disparu ou sont menacées. C'est le constat alarmant de l'étude du Conservatoire botanique de Brest, qui dresse un bilan de santé floristique en Bretagne. Un travail titanesque, mené par 250 botanistes professionnels et amateurs.

En 2014, les onze conservatoires botaniques de France reçoivent pour mission d'établir une liste rouge des espèces floristiques disparues sur leurs territoires. À Brest, le soin d'encadrer ce travail de bénédictin est confié à Emmanuel Quéré, botaniste professionnel. « Le dernier travail de ce type datait de 1987. Il était impérieux de réactualiser nos données. Nous avons travaillé de longs mois avec des professionnels et une armée de 250 botanistes amateurs, qui ont arpenté la campagne et collecté des données ». Ces gens, aux profils très différents (retraités, agriculteurs, enseignants), sont des passionnés qui ne comptent pas leurs heures quand ils scrutent le sol. Comme cette Parisienne qui quitte la capitale chaque week-end pour explorer la campagne bretonne. Une mordue que rien n'arrête.

42 plantes disparues
187 menacées

Partout en France, la même méthodologie a été adoptée, les fichiers régionaux étant superposés pour offrir des éléments nationaux objectifs. Des nouvelles données analy-



sées à la lumière des quelque 2 millions d'observations enregistrées dans la base de données du conservatoire de Brest pendant 25 ans. Il existe 2.589 plantes différentes en Bretagne. Mais les botanistes ont passé au crible uniquement celles qui sont propres à la Bretagne, les indigènes, qui sont au nombre de 1.452. Le constat est assez alarmant. Il en ressort que 42 espèces et 2 sous-espèces ont disparu du sol breton (soit 3 % de la flore), que 46 ont peut-être disparu ou sont en danger critique. Enfin, 132 sont considérées comme en danger ou vulnérables.

Des causes multiples

Il peut s'agir de plantes rases qu'on devine à peine sous la semelle de ses chaussures mais aussi de belles fleurs, comme les tulipes sauvages, disparues de la région. « En Bretagne, la richesse florale est une réalité : les milieux naturels sont extrêmement variés, précise Emmanuel Quéré. Sols acides, landes, tourbières, forêts, bocage mais aussi des terres en bordure de littoral ». Le climat, à mi-chemin entre le nord et le

sud, est aussi gage de diversité des espèces.

À quoi peut-on imputer ces disparitions ? Pour les botanistes, l'agriculture intensive est loin d'être étrangère à cette régression. Selon eux, à partir des années 1970, des espèces qui existaient encore dans les années 1950 et 1960 ont été rayées de la carte. C'est dû à l'évolution des pratiques agricoles, qui privilégiaient les herbicides. « Un tiers des espèces disparues étaient missicoles : elles avaient un lien avec la moisson. Il ne reste presque plus rien d'elles », se désole Emmanuel Quéré.

Le drainage de zones humides est aussi montré du doigt, ainsi que la construction d'habitations. Plus les zones urbaines et périurbaines se développent, plus la diversité floristique décline. Parfois, c'est tout un équilibre qui est modifié quand une plante disparaît. Comme la gentiane pneumonanthe, de couleur bleue, colonisée par un papillon mais aussi par des insectes pollinisateurs dont le rôle crucial pour la flore n'est plus à démontrer.

Pour autant, il n'est pas trop tard pour faire évoluer les choses favora-

blement. Car pouvoirs publics et collectivités sont de plus en plus conscients de la nécessité de préserver la diversité de ce patrimoine.

« Faire des zones protégées »

« Nous savons que les prairies naturelles ou les zones humides abritent pas mal d'espèces menacées. Il faut tout mettre en œuvre pour en faire des zones protégées ». À ce titre, le conservatoire de Brest a établi plusieurs stations où des plantes rarissimes sont préservées. « Ces zones sont faciles à gérer. Il suffit de prévenir les propriétaires des terrains. En général, ils se sentent concernés et font tout pour nous faciliter la tâche. Ce qu'on leur demande est simple. Parfois, ça se résume à un coup de volant de tracteur, pour éviter d'écraser la zone ».

Le conservatoire a aussi pour mission de tenter de réintroduire des plantes disparues, dont les graines sont conservées dans des congélateurs. « C'est délicat, mais possible. À condition d'avoir plusieurs souches. Car les plantes, c'est comme les animaux. La consanguinité ne facilite pas les choses ».

Fibre optique. La toile s'étend dans le Finistère

La fibre optique étend peu à peu sa toile en Bretagne et dans le Finistère. Un point d'étape était organisé hier matin à Scaër, où quelques dizaines de familles viennent de se raccorder dans une partie de la commune. D'autres secteurs de ce territoire rural suivront rapidement.

Rappelons que les grandes et moyennes villes bretonnes seront progressivement toutes desservies à l'avenir grâce aux investissements d'opérateurs privés. Mais les collectivités territoriales ont décidé de mettre la main à la pâte pour que les zones moins habitées ne soient pas défavori-

sées. C'est ainsi qu'a été lancé le projet Bretagne très haut débit, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au syndicat mixte Mégalis Bretagne.

90 % du territoire

Cette initiative concerne environ 90 % du territoire breton et 60 % de la population. Au fur et à mesure des déploiements, Mégalis livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne (filiale d'Orange), qui les exploite et vend des droits d'utilisation aux FAI, les Fournisseurs d'accès Internet. Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abon-

nés et offrent à ces derniers des services sur le web.

Sept zones
de déploiement

Dans le Finistère, la première tranche de travaux engagés par Mégalis et financés par l'Europe, l'État, la Région, les Départements et les communautés de communes ou d'agglomérations concerne près de 18.000 foyers, entreprises et sites publics situés sur sept zones de déploiement : Carhaix (Le Moustoir), Lesneven, Pouldreuzic, Le Drenec-Plabennec, Rospenden, Landivisiau-Bodilis-Plougar-Saint-Derrien-Plou-

gourvest et Scaër ; toutes ouvertes à la commercialisation. 7.500 foyers sur les 18.000 sont déjà raccordables, les autres le seront dans les prochains mois. Par ailleurs, les études sont lancées sur les 24 zones de déploiement de la deuxième tranche de travaux (2016-2018), qui concerne plus de 56.000 « clients ». Enfin, la phase 2 du projet (2019-2023) fera l'objet d'une programmation, qui devrait être validée par le comité syndical de Mégalis Bretagne d'ici début 2018. L'objectif est que 100 % des Bretons soient concernés avant 2030.

Kerlouan

À la découverte des espaces naturels protégés



Pascal Goulaouic présente l'exposition « Naturae », à Meneham.

L'exposition Naturae a été inaugurée à Meneham mardi soir. Cette présentation est consacrée aux trois sites naturels estampillés Natura 2000 : le marais du Curnic à Guissény, la tourbière de Langazel entre Ploudaniel et Trémaouezan, ainsi que la baie de Goulven et les dunes de Keremma.

« Ces trois sites naturels sont exceptionnels. Il faut les préserver et aussi les faire découvrir », présente Pascal Goulaouic, le vice-président de la communauté en charge du tourisme.

Cette exposition est installée dans les allées du village de Meneham, sous la forme de grands panneaux en toile microperforée, de même que dans la maison de territoire. À l'extérieur, une représentation d'animal ou de plante témoigne de la richesse naturelle de ce territoire sauvage et préservé. À l'intérieur, d'autres panneaux situent ces zones Natura 2000 et expliquent aussi le réseau européen dans son ensemble.

« Des jeux destinés à tous les âges, articulés autour des sens, aideront à la découverte des milieux

naturels les plus proches », ajoute Anthony Isabel, le directeur de l'office de tourisme de la Côte des Légendes.

Cette exposition a été mise en place grâce à un partenariat étroit entre les équipes de la mairie de Guissény, du site des marais de Langazel, de la Maison des dunes de Keremma.

Jusqu'à la fin du mois d'octobre,
à Meneham.

Plounéour-Brignogan Plages

■ Football-club : assemblée générale

Assemblée générale précédée d'une assemblée extraordinaire pour modifications des statuts. Les statuts sont disponibles sur le site www.fccotedeslegendes.fr.

Samedi 10 juin, 17 h, club-house,
Kervillo.

Article 10. Morel Annick. A la découverte des espaces naturels protégés. Ouest-France 01/06/2017

Annexe II - Synthèse des effectifs de Liparis de Loesel observés par station de 1993 à 2018

I/ Effectifs

Dénomination initiale (X. Grémillet)	Dénomination à partir de 2012 (M. Quéré & N. Loncle)	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Station I	Sud de l'étang du Curmic (SEC)	109 (?)	117 (?)	204 (140)	459 (175)	433 (233)	224 (82)	123 (64)	84 (59)	80 (20)	?	?	96 (46)	262 (136)	51 (23)	59 (12)	152 (16)	33 (8)	?	nc(nc)	89 (23)	41 (1)	92 (2)	nc(nc)	nc(nc)	81 (9)	
Station VI		109 (?)	117 (?)	204 (140)	459 (175)	433 (233)	224 (82)	123 (64)	84 (59)	80 (20)	?	?	96 (46)	262 (136)	51 (23)	59 (12)	152 (16)	33 (8)	?	nc(nc)	89 (23)	41 (1)	92 (2)	nc(nc)	nc(nc)	81 (9)	
Station VII		109 (?)	117 (?)	204 (140)	459 (175)	433 (233)	224 (82)	123 (64)	84 (59)	80 (20)	?	?	96 (46)	262 (136)	51 (23)	59 (12)	152 (16)	33 (8)	?	nc(nc)	89 (23)	41 (1)	92 (2)	nc(nc)	nc(nc)	81 (9)	
Station VIII		109 (?)	117 (?)	204 (140)	459 (175)	433 (233)	224 (82)	123 (64)	84 (59)	80 (20)	?	?	96 (46)	262 (136)	51 (23)	59 (12)	152 (16)	33 (8)	?	nc(nc)	89 (23)	41 (1)	92 (2)	nc(nc)	nc(nc)	81 (9)	
Station II	Est de l'étang du Curmic (EEC)	5 (?)	17 (?)	21 (10)	1 (0)	0 (0)	0 (0)	6 (5)	8 (5)	1 (1)	?	?	2 (2)	66 (44)	19 (11)	0 (0)	11 (0)	17 (0)	?	?	pi(pi)	pi(pi)	2 (0)	118 (9)	pi(pi)	44 (7)	
Station III	Palud du Curmic (PAL)			17 (15)	0 (0)	11 (9)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	?	?	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	4 (4)	1 (1)	?	?	np(np)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	4 (1)	
Station IV	Ouest de l'étang du Curmic (OEC)	5 (1)	0 (0)	0 (0)	5 (1)	1 (1)	5 (3)	0 (0)	0 (0)	?	?	?	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	?	?	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	
Arrière-dune du Vougo (ADV)	ADV-1																			1 (1)	16 (4)	159 (37)	nc(nc)	nc(nc)	nc(nc)	62 (21)	
An Isquin (AIS)	AIS-1																								13 (8)	22 (6)	
TOTAL (nombre minimum dénombré)		114 (?)	134 (?)	242 (165)	460 (175)	449 (243)	225 (83)	134 (73)	92 (64)	81 (21)	?	?	98 (46)	328 (180)	70 (34)	60 (13)	167 (20)	51 (9)	?	?	pi(pi)	105 (27)	200 (38)	94 (2)	118 (9)	13 (8)	213 (44)

0 (?) nb de pieds total (nb de pieds florifères) np Station non prospectée nc Station non complétée mais espèce présente pi prospection insuffisante ? absence totale de prospection

III/ Variations inter-annuelles

(re-)Découverte de la station ou sous-station	?	La variation est mesurée à partir des derniers effectifs connus (comptage exhaustif)	
Augmentation	▲	▲ 10 s augmentation < 50 %	▲ Augmentation > 50 %
Stabilité	▬	▬ Variation < 10 %	▬ Variation de l'effectif total mais 0 pieds florifères depuis (re-)découverte de la station
Diminution	▼	▼ 10 s diminution < 50 %	▼ Diminution > 50 %
Disparition (et non redécouverte)	X		
Données absentes ou insuffisantes	?		

Dénomination initiale (X. Grémillet)	Dénomination à partir de 2012 (M. Quéré & N. Loncle)	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Station I	Sud de l'étang du Curmic (SEC)	109 (?)	117 (?)	204 (140)	459 (175)	433 (233)	224 (82)	123 (64)	84 (59)	80 (20)	?	?	96 (46)	262 (136)	51 (23)	59 (12)	152 (16)	33 (8)	?	nc(nc)	89 (23)	41 (1)	92 (2)	nc(nc)	nc(nc)	81 (9)	
Station VI		109 (?)	117 (?)	204 (140)	459 (175)	433 (233)	224 (82)	123 (64)	84 (59)	80 (20)	?	?	96 (46)	262 (136)	51 (23)	59 (12)	152 (16)	33 (8)	?	nc(nc)	89 (23)	41 (1)	92 (2)	nc(nc)	nc(nc)	81 (9)	
Station VII		109 (?)	117 (?)	204 (140)	459 (175)	433 (233)	224 (82)	123 (64)	84 (59)	80 (20)	?	?	96 (46)	262 (136)	51 (23)	59 (12)	152 (16)	33 (8)	?	nc(nc)	89 (23)	41 (1)	92 (2)	nc(nc)	nc(nc)	81 (9)	
Station VIII		109 (?)	117 (?)	204 (140)	459 (175)	433 (233)	224 (82)	123 (64)	84 (59)	80 (20)	?	?	96 (46)	262 (136)	51 (23)	59 (12)	152 (16)	33 (8)	?	nc(nc)	89 (23)	41 (1)	92 (2)	nc(nc)	nc(nc)	81 (9)	
Station II	Est de l'étang du Curmic (EEC)	5 (?)	17 (?)	21 (10)	1 (0)	0 (0)	0 (0)	6 (5)	8 (5)	1 (1)	?	?	2 (2)	66 (44)	19 (11)	0 (0)	11 (0)	17 (0)	?	?	pi(pi)	pi(pi)	2 (0)	118 (9)	pi(pi)	44 (7)	
Station III	Palud du Curmic (PAL)			17 (15)	0 (0)	11 (9)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	?	?	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	4 (4)	1 (1)	?	?	np(np)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	4 (1)	
Station IV	Ouest de l'étang du Curmic (OEC)	5 (1)	0 (0)	0 (0)	5 (1)	1 (1)	5 (3)	0 (0)	0 (0)	?	?	?	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	?	?	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	pi(pi)	
Arrière-dune du Vougo (ADV)	ADV-1																			1 (1)	16 (4)	159 (37)	nc(nc)	nc(nc)	nc(nc)	62 (21)	
An Isquin (AIS)	AIS-1																								13 (8)	22 (6)	
TOTAL		114 (?)	134 (?)	242 (165)	460 (175)	449 (243)	225 (83)	134 (73)	92 (64)	81 (21)	?	?	98 (46)	328 (180)	70 (34)	60 (13)	167 (20)	51 (9)	?	?	pi(pi)	105 (27)	200 (38)	94 (2)	118 (9)	13 (8)	213 (44)

Annexe III - Informations publiées dans le Guiss'Hebdo, bulletin hebdomadaire d'information communal

Date	Sujets	Langue/yezh
2017-01-20	- Laboused hol liorzhoù, les oiseaux de nos jardins : grand comptage régional, 6ème édition ! - Boulettes d'hydrocarbures	Français / titre en breton
2017-02-10	- Circulation sur la grève pour le ramassage de goémon	Français
2017-03-12	- Naetaat an aodoù, ar sadorn 25 a viz meurzh - Nettoyage de plage, samedi 25 mars	Français / titre en breton
2017-04-21	- Frelon asiatique : Repérer et détruire les nids primaires / Ne pas piéger	Français
2017-08-04	- Qualité des eaux de baignades : précisions sur la méthode de classement	Français
2017-08-11	- Qualité des eaux de baignades : Levée de la fermeture des plages de la baie de Tresseny	Français
2017-08-25	- Marché de travaux de maçonnerie sur la digue du polder - Frelons asiatiques : vigilance lors de la taille de haies	Français
2017-09-01	- Qualité des eaux de baignades : Fermeture de la plage de la Croix	Français
2017-11-10	- Frelons asiatiques : fin de la saison de destruction	Français

Annexe IV - Liste des documents (rapports, présentations, supports de communication) réalisés et articles scientifiques traitant du site de Guissény

Titre	Type	Auteur(s)	Organisme(s)	Publication	Cadre	Date
Rapport sur le suivi morpho-sédimentaire du cordon dunaire de la plage du Vougot pour l'année 2015	Rapport	SUANEZ Serge BLAISE Emmanuel	IUEM – UBO		convention avec Mairie	janvier 2016
Compte rendu des travaux de réparation réalisés sur la digue du Curnic en septembre 2015	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény			janvier 2016
Plan d'intervention sur l'espèce végétale invasive <i>Baccharis hamillifolia</i>	Rapport	Marine Lemaire, Yannick Lemoine, Alexis Le Berre, Joscelin Charuel, Denais Léo	Lycée Suscinio Morlaix		Projet tutoré BTS GPN	janvier 2016
Plan d'intervention sur l'espèce végétale invasive <i>Carpobrotus edulis</i>	Rapport	Marine Lemaire, Yannick Lemoine, Alexis Le Berre, Joscelin Charuel, Denais Léo	Lycée Suscinio Morlaix		Projet tutoré BTS GPN	janvier 2016
Evaluation de l'état de la population d'anguille européenne de trois fleuves côtiers du nord Finistère (Penzé, Flèche, Quillimadec) 2015		BOURRE Nicolas	Fédération de pêche 29		étude indépendante pouvant intéresser le site	février 2016
Présentation étude réseau hydraulique au COPIL	diaporama	CHEVALIER Marie	UBO			avril 2016
Présentation actions réalisées et projets au COPIL	diaporama	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény			avril 2016
Présentation bilan suivi morpho-sédimentaire	diaporama	SUANEZ Serge	IUEM – UBO			avril 2016
Présentation DREAL Bretagne (bilan et perspectives dispositif Contrats Natura 2000)	diaporama	JOUVIN Stéphanie	DREAL Bretagne			avril 2016
Etude multidimensionnelle du socio-écosystème de la commune de Guissény	Rapport	FAUVEL Julie	Université de Rennes I		stage de M1 ERPUR	mai 2016
DIGUE DU CURNIC - GUISSÉNY (29) Rapport de Visite Technique Approfondie 2016	Rapport	LETOURNEL Jean-Michel	SUEZ		prise en charge par CEL	mai 2016
La protection des espaces naturels à Guissény	Poster	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény		projet exposition	juillet 2016
La conservation de la biodiversité au sein d'un marais anthropisé : Elaboration d'un plan de gestion du réseau de canaux et fossés du marais du Curnic	Rapport	CHEVALIER Marie	UBO		stage de M2 Biodiversité	septembre 2016
Bilan d'activités 2015 du site Natura 2000 de Guissény	Rapport	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény			octobre 2016
Suivi de l'impact de l'exploitation sur les bivalves et les poissons – Site de Guissény	Rapport		Biotope		évaluation d'incidences ramassage AGRIVAL	octobre 2016
Suivi de l'impact de l'exploitation sur les bivalves et les poissons – Site de Sainte-Anne La Palud	Rapport		Biotope			octobre 2016
Diagnostic benthique intertidal dans le cadre du ramassage des algues vertes par la société AGRIVAL à Guissény	Rapport	NEBOUT Thibaut	IDRA Bio & Littoral			octobre 2016
Compte-rendu comité de pilotage du 26/04/16	Compte-rendu	LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény			décembre 2016
Dossier de demande d'autorisation de travaux en zone protégée de l'arrêté préfectoral de protection de biotope « Marais du Curnic - FR3800458 »	Rapport		IRH		évaluation d'incidences	décembre 2016

liste probablement non exhaustive

Annexe V - Bilan des animations nature et interventions pédagogiques

Date	Thème	Événement en lien	Organisme demandeur Et/ou co-organisateur	Type de public visé	Langue	Point de rendez-vous	Lieu d'animation	Affectation Temps de travail*	nb total de personnes présentes (hors animateurs et accompagnateurs)	nb enfant -7 ans (gratuit)	nb enfant payant (€)	nb adultes payants (€)	nb d'élèves / étudiants	nb d'adultes (hors accompagnateurs)	nb accompagnateurs / professeurs	heure début	heure fin	recettes
mer. 6 mars	Présentation du site Natura 2000 : focus gestion agro-pastor	-	Lycée La ville Davy (Quessoy -22) - Mairie	scolaire (lycée, Term STAV)	français	Maison de la Digue	Palud	N	5					0	1	13:30	16:00	gratuit
dim. 19 mai	Découverte de l'estran	-	Dihun Bro Gwiseni	grand public (locaux/touristes)	breton	Centre nautique	Kumig- Gwenn Dréz	B	-20				12		10	10:00	12:00	NC
jeu. 6 juin	Chantier nature avec présentation du site Natura 2000	-	Lycée Cleusmeur – Mairie	scolaire (lycée)	français	Palud	Palud	N	-17				14		3	14:00	17:00	gratuit
sam. 15 juin	Découverte du marais du Curnic	-	Sked	apprenants breton formation 4 lamm	breton	Maison de la Digue	Palud	M, C	4					3	1	10:00	17:00	gratuit
jeu. 27 juin	Découverte du marais du Curnic	-	Pays de Brest	professionnels aménagement/dvpt territoire	français	Maison de la Digue	Palud	M, C	10					10		10:00	12:00	gratuit
ven. 28 juin	Découverte du littoral de Guissény	-	CD29	Journée de cohésion animatrices CD29	français	Centre nautique	Kumig – Digue	M, C	-40					40		14:00	17:00	gratuit
mar. 16 juil.	La nature dans les murs du bourg	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Office de tourisme	Bourg	M	3			3				10:00	12:00	6 €
lun. 22 juil.	Présentation Animations – Degemer AL Lun	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Centre nautique	M, C	-30							18:30	19:00	gratuit
mer. 24 juil.	On va se marais ! (faune et flore du marais)	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Maison de la Digue	Palud	M, C	28	6	3	19				09:30	12:00	41 €
mer. 31 juil.	Jouer avec la nature (jeux buissonniers)	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	16	6	3	7				10:00	12:00	17 €
mer. 7 août	Faune, fun, flore du littoral	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kumig – Enez Kroazenn	M, C	15	2	4	9				10:00	12:00	22 €
mar. 13 août	Bande de blaireaux !	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Saint-Gildas	Saint-Gildas	M	4	0	0	4				10:00	12:30	8 €
ven. 16 août	Kerzion (bricolage nature et faune flore littoral)	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kumig	M, N	> 30							14h00	17h00	gratuit
mer. 21 août	Drôles d'oiseaux	-	Animation de la Mairie	grand public (locaux/touristes)	français	Centre nautique	Kumig – La Digue du Polder	M	22	3	7	12				9h45	12h30	31 €
mar. 10 déc.	Présentation site Natura 2000	- (concours des Jeunes Reporters des Arts et de la Science)	Collège Saint-Exupéry Lesneven	scolaire (collège)	français	Maison de la Digue	Kumig – La Digue du Polder	N	-25				-22	3		14:00	16:00	gratuit

MOYENNE participants animations nature estivales		15
TOTAL participants animations nature estivales Mairie et/ CEL (hors Ker-Zion et Degemer Al Lun)	M, C	88
TOTAL scolaires	M, C, N	67
TOTAL scolaires sensibilisés à Natura 2000 (Lycée et universités)	N	-30
TOTAL autres publics sensibilisés à Natura 2000	N	-
TOTAL participants sorties assurées bénévolement	B	-20

TOTAL RECETTES 125 €

* affectation du temps de travail (financement) :

M : Mairie de Guissény
C : Conservatoire du Littoral
N : Natura 2000
B : Bénévolat (hors temps de travail)
V : Vacation (hors temps de travail)

Annexe VI - Affiche réalisée pour les animations nature du marais au printemps

C'EST LE PRINTEMPS ! DEUET EO AN NEVEZ-HAÑV !

3 dates pour découvrir
le marais du Curnic

3 deiziad d'ober tro
palud Kurnig

GUISSÉNY, UN SITE NATUREL D'INTÉRÊT EUROPÉEN

Jeudi 3 mai à 14h - Fête de l'Europe en Bretagne

Voici le mois de mai, où les fleurs volent au vent... le mois de mai c'est aussi le mois de l'Europe. Et le saviez-vous : le littoral de Guissény fait partie du plus grand réseau d'espaces naturels au monde : le réseau européen Natura 2000 ! Le site Natura 2000 de Guissény est l'un des premiers engagés en Bretagne. la commune bénéficie depuis 20 ans d'un soutien financier de l'Union européenne pour le fonctionnement et réaliser des travaux de gestion des milieux naturels. A l'occasion d'une balade nature dans le marais, Nicolas vous présentera concrètement le fonctionnement du site et les richesses naturelles qui y sont préservées.

UN CONCERT DANS LA ROSELIÈRE : LES FAUVETTES CHANTENT EN CACHETTE !

Samedi 19 mai à 9h - Fête de la nature : voir l'invisible !

Les matins de printemps, les roselières s'animent d'un concert surprenant. Les musiciens sont des petits oiseaux aussi discrets que beaux et poétiques sont leur noms : Phragmite des joncs, Rousserolle effarvate, Bouscarle de Cetti, Bruant des roseaux, Cisticole des joncs, etc. S'ils se font facilement entendre, ils sont par contre, si ce n'est invisibles, difficiles à apercevoir. Nicolas vous invite pour une promenade au travers de la roselière et autour de l'étang pour un plein de notes de musique... et pour d'autres découvertes que le hasard mettra sur le chemin.

LE MARAIS DU CURNIC : UNE ZONE HUMIDE EXTRAORDINAIRE

Samedi 23 juin à 9h30 - Le Finistère célèbre les zones humides

Venez à la découverte des milieux, plantes et animaux qui peuplent le marais de Curnic : les roselières et leurs oiseaux chanteurs, les dépressions dunaires et leurs orchidées, la tourbière et ses plantes carnivores... Une diversité incroyable sur quelques hectares !

Rendez-vous à la
Maison de la digue

Emgav e-kichen
Ti an dig



Conservatoire
du littoral



Annexe VII - Bilan balades nature 2018 par Camille STEFANI (saisonnier office de tourisme)

Bilan des balades commentées de Guissény Saison 2018

Objectifs de la balade

- Une dimension humaine
 - Interagir avec le groupe, les enfants, en les questionnant avant de présenter les plantes, etc.
 - Sensibiliser à la nature
 - Inviter les participants à s'approcher, toucher et observer la nature.
 - Transmettre l'idée de protection des ressources naturelles.
- Une visite sensorielle
 - *Toucher* : marcher pied nu sur la plage, entrer dans la mer, attraper une sauterelle, toucher les plantes, etc.
 - *Odorat* : Fenouil de mer
 - *Goût* : Fenouil de mer
 - *Ouïe* : écouter le chant des oiseaux, la mer, etc.
 - *Vue* : lecture de paysage, analyser les photographies aériennes, les plans, utiliser des jumelles et des loupes, etc
- Une visite ludique
 - *Jeu de repérage pour les enfants* : des panneaux de photos de plantes, oiseaux, à retrouver tout au long de la visite.

Les supports

- Les livres de botanique sont l'idéal pour répondre aux « colles » des participants. A associer à Internet...
- Photos satellites, schémas et cartes : véritable valeur ajoutée pour présenter l'évolution des milieux.
- Les enfants apprécient le jeu de repérage des plantes et oiseaux, qui les placent en enquêteurs tout au long de la visite, et non plus en suiveurs passifs.

La participation

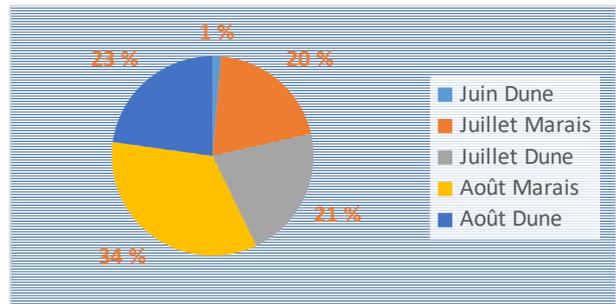
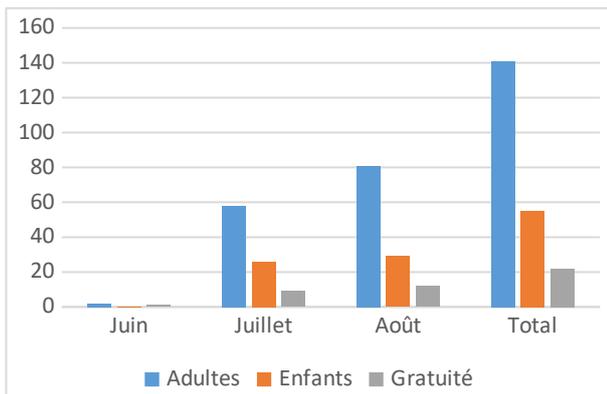
- 29 juin et 2-6 juillet : entre 3 et 0 participants aux visites (0 participants la semaine du 2 au 6 juillet), sachant qu'il n'y a eu que 2 visites proposées à cette période.
- Il y a eu une **hausse de participation** à partir du 13 juillet.
 - Alors que du 13 juillet au 30 juillet : entre 12 et 29 participants aux visites.
 - Beaucoup de participants les 2 premières semaines d'août jusqu'au 15 août, en cohérence avec la hausse de fréquentation du BIT.
 - Les balades dans le **Marais en août** sont celles qui ont attiré le plus de participations.
- Avec des groupes de **plus de 25 personnes, la balade perd en qualité** :
 - Les milieux visités ont des chemins étroits, les gens sont souvent en file indienne. Il est compliqué de se positionner au milieu du groupe pour donner le commentaire, donc celui-ci est difficilement audible par tout le monde. Certains participants s'en sont plaints.
 - Les schémas et photos satellites se présentent difficilement, même en format A3.
- La prise du règlement de la visite est compliquée quand il y a beaucoup de mondes. Certaines personnes essaient de « frauder »...

• **Quelques constats :**

- Il y a plus de participation quand la météo est bonne
- La majorité des participants sont des familles
- Régulièrement, quelques habitants de Guissény participent. D'autres sont de la Côte des Légendes
- Certains participants ont de grandes connaissances naturalistes, certains m'ont partagé à la fin de la visite qu'ils avaient trouvé le contenu succinct. Mais ce type de participants est minoritaire.
- 1 participation de touristes étrangers, qui parlaient français.
- Pour éviter de décevoir les biologistes, il est important de communiquer (notamment lors des réservations) que le contenu de cette balade est adapté à un public d'amateurs, et à des enfants. Non pas pour des experts qui cherchent des informations botaniques/ornithologiques poussées.

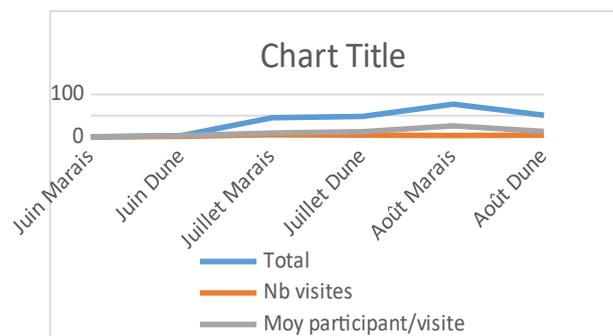
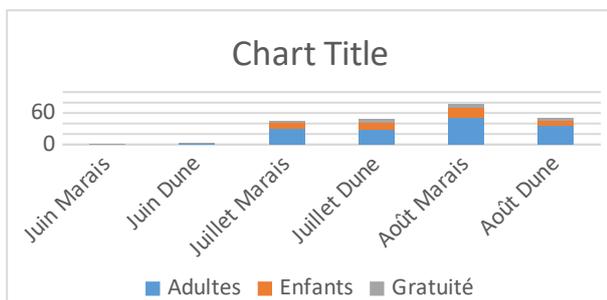
TOTAL

Mois	Adultes	Enfants	Gratuité	Total	Nb visites	Moy participant	%/mois
Juin	2	0	1	3	1	3,00	1 %
Juillet	58	26	9	93	9	10,33	43 %
Août	81	29	12	122	7	17,43	56 %
Total	141	55	22	218	17	12,82	100 %



PAR ANIMATION

Mois	Adultes	Enfants	Gratuité	Total	Nb visites	Moy participant/visite	%/mois/type
Juin Marais	0	0	0	0	0	0,00	0 %
Juin Dune	2	0	1	3	1	3,00	1 %
Juillet Marais	30	12	3	45	5	9,00	20 %
Juillet Dune	28	14	6	48	4	12,00	21 %
Août Marais	51	19	7	77	3	25,67	34 %
Août Dune	36	10	5	51	4	12,75	23 %
Total	147	55	22	224	17	13,18	100 %



Annexe VIII - Information et arrêté municipal sur la fermeture des plages de la Croix et des Barrachou

Fermeture à la baignade et à la pêche à pied de loisir pour raison sanitaire des sites de la Croix et des Barrachou



N° 13 - 2018

Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07
Fax / Faks : 02 98 25 69 69

ARRETE MUNICIPAL

FERMETURE A LA BAINNADE ET A LA PECHE A PIED DE LOISIR POUR RAISON SANITAIRE DE DEUX SITES : LA CROIX ET BARRACHOU

Le Maire de la Commune de GUISSÉNY,

VU la Directive 2006/7/CE du Parlement et du Conseil du 15 février 2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la santé publique et notamment l'article D1332-30 ;

VU l'arrêté interministériel du 7 avril 1981 ;

Considérant les nouvelles normes européennes en matière de qualité des eaux de baignade, issues de la directive européenne du 15 février 2006 ;

Considérant le classement sanitaire insuffisant de la qualité des eaux de l'Agence Régionale de la Santé durant les 5 dernières années pour les sites de La Croix et des Barrachou notifié à l'issue de la saison estivale 2017 ;

Considérant le courrier du Préfet en date du 17 janvier 2018 demandant la fermeture de ces deux sites précités ci-dessus ;

Considérant la délibération du Conseil Municipal de Guissény en date du 21 février 2018 décidant de fermer à la baignade et à la pratique de la pêche à pied de loisirs, pour toute la saison balnéaire 2018, les deux sites précités ci-dessus ;

ARRÊTE

Article 1er : A compter de ce jour, les deux sites de La Croix et des Barrachou sont fermés à la baignade et aux activités de pêche à pied de loisir pour toute la saison balnéaire 2018.

Article 2 : l'information du public est réalisée par un affichage permanent en mairie, sur les sites concernés et par les moyens de communication habituels de la Commune (Bulletin d'informations municipales, panneaux d'affichage extérieurs, site internet www.guisseny.net).

Article 3 : Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Sous-Préfet de BREST et à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de PLABENNEC.

A GUISSÉNY, le 27 février 2018
Le Maire,
Raphaël RAPIN



Baignade interdite

Arabat neuial

Bathing prohibited

Les raisons de la fermeture

Le fond de baie de Tresseny subit occasionnellement des épisodes de pollutions bactériologiques (Escherichia coli et/ou entérocoques intestinaux) relativement courts (quelques heures à 3 jours) mais répétés au cours des dernières années. La récurrence de ces épisodes de pollution et le niveau moyen élevé ont entraîné un classement sanitaire insuffisant les 5 dernières années.

Les sources de pollution identifiées sont des assainissements non collectifs inefficaces ainsi que des pollutions diffuses d'origine agricole. Ces résultats ont été mise en évidence grâce à des études précises de terrain menées en 2010, dénommées « profils d'eaux de baignade ». De nouveaux profils vont être réalisés en 2018 et permettront de préciser un peu plus l'origine des pollutions.

Les mesures de correction mises en place

La commune de Guissény a activement travaillé à améliorer la situation sanitaire par plusieurs aménagements et par la surveillance des risques de pollution, planifiés en 2010.

Les communes de Guissény et de Kerlouan se sont associées pour réaliser une nouvelle station d'épuration et élargir les réseaux afin de raccorder plusieurs secteurs urbanisés littoraux. La station est mise en service dès 2018. La construction des réseaux de raccordement va se répartir de 2018 à 2020. Aussi, l'effet de cette mesure sur la qualité des eaux ne sera probablement sensible qu'à partir de 2020, lorsque l'ensemble du système sera fonctionnel. Ces infrastructures représentent une dépense globale de plusieurs millions d'euros.

Par ailleurs, des actions pour la qualité des eaux sont menées sur le bassin versant notamment par la communauté de Lesneven Côte des Légendes pour limiter les risques de pollutions, par exemple en adaptant les pratiques agricoles et en reconstruisant des talus.

Délai pour la réouverture à la baignade et la pêche à pied

Il n'est pas possible de préciser si les deux sites pourront être ré-ouverts dès 2019. Ce cas de figure est peu probable, du moins pour la plage de La Croix. En effet, le classement sanitaire à la fin d'une saison est calculé à partir des résultats des quatre dernières années (ex. pour 2018 : 2015, 2016, 2017 et 2018). De plus, c'est le classement de 5 saisons successives qui est considéré : ainsi, la fermeture repose en fait sur un constat de qualité insuffisante sur les 8 années passées. Le mode de classement peut paraître assez complexe, mais il apporte la garantie d'une qualité de milieu sur le long terme. Sachant que nous prévoyons de ré-ouvrir les sites à terme, les analyses sont poursuivies en 2018.

Information du public et autres plages suivies

La collectivité a fait le choix de maintenir un suivi sanitaire des plages de la Croix et Barrachou car elle souhaite que le public soit informé et s'est engagée à l'amélioration de la qualité écologique et sanitaire des milieux.

Trois autres plages font l'objet d'un suivi sanitaire : Dibennou (plage de la maison du garde), Carnic et Vougo. Elles bénéficient d'un classement sanitaire de bon à excellent. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une belle saison balnéaire à Guissény.



Pêche à pied interdite

Arabat kregina

Shellfish picking prohibited



Informations - Titouroù :
Mairie de Guissény - Ti-Kêr Gwiseni
accueilguisseny@gmail.com 02 98 25 61 07

<http://baignades.sante.gouv.fr>



Annexe IX - Calendrier des analyses et des fermetures au cours de la saison de baignade 2018

Mai	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)	juin	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)	juil.	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)	août	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	Vougo	sept.	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)	
mar. 1						ven. 1						dim. 1				p>			mer. 1	A	A	R			sam. 1					
mer. 2						sam. 2						lun. 2			A	A	A		jeu. 2						dim. 2					
jeu. 3						dim. 3						mar. 3							ven. 3						lun. 3	A	A	A	A	A
ven. 4						lun. 4	p>	p>	p>	p>	p>	mer. 4	A/P	A/P?	R/P?				sam. 4						mar. 4					
sam. 5						mar. 5	A	A	A	A	A	jeu. 5			Cm				dim. 5						mer. 5					
dim. 6						mer. 6						ven. 6			R				lun. 6	A	A	A	A	A	jeu. 6					
lun. 7						jeu. 7	R	R	R/C			sam. 7							mar. 7						ven. 7					
mar. 8						ven. 8						dim. 8							mer. 8						sam. 8					
mer. 9						sam. 9						lun. 9							jeu. 9						dim. 9					
jeu. 10						dim. 10						mar. 10							ven. 10						lun. 10					
ven. 11						lun. 11			R			mer. 11	A	A					sam. 11						mar. 11	A	A			
sam. 12						mar. 12						jeu. 12							dim. 12	p>	p>	p>	p>	p>	mer. 12					
dim. 13						mer. 13						ven. 13							lun. 13						jeu. 13					
lun. 14						jeu. 14						sam. 14							mar. 14	A	A				ven. 14					
mar. 15						ven. 15						dim. 15							mer. 15						sam. 15	Fin de la saison				
mer. 16						sam. 16						lun. 16			A	A	A		jeu. 16						dim. 16					
jeu. 17						dim. 17						mar. 17							ven. 17						lun. 17					
ven. 18						lun. 18					A	mer. 18	A	A					sam. 18						mar. 18					
sam. 19						mar. 19						jeu. 19							dim. 19						mer. 19					
dim. 20						mer. 20	A	A	A	A		ven. 20							lun. 20				A	A	jeu. 20				p>	
lun. 21						jeu. 21						sam. 21							mar. 21						ven. 21					
mar. 22						ven. 22						dim. 22							mer. 22	A	A	R			sam. 22					
mer. 23						sam. 23						lun. 23							jeu. 23						dim. 23					
jeu. 24						dim. 24						mar. 24							ven. 24						lun. 24					
ven. 25						lun. 25						mer. 25	A	A					sam. 25						mar. 25					
sam. 26						mar. 26						jeu. 26							dim. 26						mer. 26					
dim. 27						mer. 27						ven. 27							lun. 27						jeu. 27					
lun. 28						jeu. 28	A	A	A			sam. 28							mar. 28						ven. 28					
mar. 29						ven. 29						dim. 29	p>	p>	p>	p>	p>		mer. 29	A	A				sam. 29					
mer. 30						sam. 30						lun. 30			p>/A	A	A		jeu. 30						dim. 30					
jeu. 31												mar. 31							ven. 31											

BILAN DE LA SAISON	La Croix	Barrachou	Dibennou	Curnic	La Sècherie (Vougo)
nb d'analyses – bonne qualité	5	10	5	8	6
nb d'analyses – qualité moyenne	8	3	3	0	2
nb d'analyses – mauvaise qualité	1	1	1	0	0
% d'analyses – bonne qualité	36 %	71 %	56 %	100 %	75 %
% d'analyses – qualité moyenne	57 %	21 %	33 %	0 %	25 %
% d'analyses – mauvaise qualité	7 %	7 %	11 %	0 %	0 %

Période du 1er juin au 15 septembre (=107 jours)

nb d'arrêtés de fermeture temporaire	nc	nc	5	0	0
nb jours fermeture temporaire	nc	nc	4	0	0
nb jours fermeture préventive suite à météo et/ou pollution	nc	nc	18	0	0
Fermeture préventive "fictive" suite à pluviométrie ou pollution	18	18	nc	0	0
nb total jours fermés	nc	nc	22	0	0
% de jours fermés sur durée de la saison (=107 jours)	nc	nc	21 %	0 %	0 %

Résultats mauvais (connaissance des résultats en général 48h après)

Fermeture temporaire suite à analyses

Fermeture préventive suite à pluviométrie ou pollution

Fermeture préventive "fictive" suite à pluviométrie ou pollution

A prélèvement par ARS – contrôle saisonnier

C prélèvement de contrôle par ARS

Cm prélèvement de contrôle demandé par mairie

R Réception résultats analyse précédente (A, C ou Cm)

p> Pluviométrie supérieure à 10mm en 24h

Annexe X - Fiche d'alerte suite à incident

Fiche d'alerte incident			
Emetteur		Destinataire	
Nom:	LONCLE Nicolas	Service de police de l'eau de la DDTM	
Fonction:	Responsable espaces naturels	alerte.assainissement@finistere.gouv.fr	
Tél:	0298256957 / 0686721688	+	
Mail:	guisseny.n2000@gmail.com	Interlocuteur DDTM concerné par l'incident	
Date de transmission:	18/12/2018		
Objet			
Débordement du réseau en amont d'un poste de relevage et écoulement sur estran			
Localisation de l'événement			
Commune:	Guissény		
Nom de l'installation concerné	Réseau d'assainissement collectif Guissény		
Lieu de l'incident:	Poste de Relevage de la Croix		
Date, nature et causes de l'événement			
	Dates	Heure	
Début d'incident:	04/07/2018	?	
Constat d'incident:	04/07/2018	16:30	
Retour à la normale:	04/07/2018	16:50	
<u>Nature de l'incident:</u>			
Débordement du réseau d'eaux usées (monté en charge) par regards d'égoûts et déversement dans réseau pluvial suite à obstruction du conduit au niveau du poste de relevage			
<u>Causes:</u>			
Le panier dégrilleur a été positionné à l'envers par l'entreprise prestataire ayant effectué le nettoyage du poste de relevage quelques jours auparavant. Une grille faisait face au conduit d'arrivée gravitaire des eaux usées. Les différents matériaux solides (lingettes, etc.) ont donc formé un bouchon empêchant les eaux usées de s'écouler dans le poste entraînant la montée en charge et le débordement du réseau en amont.			
Mesures conservatoires prises (camion Hydro, groupe électrogène,...)			
Prélèvements effectués:	non	<i>Si oui, préciser en commentaires: lieu de prélèvement et analyses demandées</i>	
Résultats d'analyses:	NC		
<u>Commentaires:</u>			
Service technique contacté dès constat : Ouverture du poste et panier dégrilleur remonté permettant retour à la normale rapide. / Les plages de la Croix, des Barrachou et des Dibennou étant déjà fermées à la baignade par arrêté, il n'a pas été nécessaire de prendre un arrêté de fermeture.			
Impact sur le milieu			
Volume journalier reçu STEP :			
Pluviométrie journalière :	0	Pluvio de pointe horaire :	
Volumes journaliers déversés:	?		
Flux rejetés:	?		
<u>Commentaires:</u>			
Le réseau a débordé par un regard d'égoût et vers deux conduites d'eaux pluviales. Ces eaux sont arrivées sur l'estran (marée basse) au niveau de la cale de Skol An Aod à proximité du poste de relevage. Il y a donc eu pollution du milieu récepteur. L'écoulement vers le milieu était probablement récent et probablement inférieur à 1h.			
Mesures correctives envisagées			
Signalement immédiat du problème au prestataire ayant réalisé l'erreur de remplacement du panier après intervention de nettoyage. Mettre en place une liste de vérification des tâches lors de chaque opération de nettoyage incluant le repositionnement correct du dégrilleur.			
Le problème est que sur ce genre de panne, il n'y a pas d'alerte automatique envoyée (pas de niveau d'eau). Il faudrait voir si un niveau prolongée anormalement bas puisse déclencher une alerte.			

Annexe XI - Arrêté municipal réglementant l'accès aux plages durant la saison estivale